La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire

Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire.



La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire

Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire

Septembre 1997

Ministère de l'Éducation Direction de la recherche Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

	Recherche,	analyse	et	rédaction
--	------------	---------	----	-----------

Diane Charest Direction de la recherche

Réalisation des entrevues téléphoniques

SOM inc.

Secrétariat

Danielle Laflamme

Nos remerciements s'adressent à tous les jeunes qui ont répondu aux nombreuses questions que nous leur avons posées. Nous remercions également les membres du sous-comité du Groupe de concertation en adaptation scolaire pour l'appui manifesté à chacune des étapes de réalisation de cette enquête.

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, 1997 - 97-0401

ISBN 2 - 550 - 31968-0 Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997

Table des matières

Lis	te de	s graphiques	У.
Lis	te des	s tableaux	vii
Inti	roduc	tion	1.
1	Le co	ontexte et la méthode de l'enquête	3
	1.1	Les questions de la recherche	3
	1.2	Les objectifs de la recherche	
	1.3	La méthode de la recherche	
		1.3.1 La population à l'étude	7
		1.3.1.1 Les jeunes non diplômés de la formation générale	
		1.3.1.2 Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle	9
		1.3.1.3 Les jeunes diplômés de la formation générale	
	1.4	L'échantillonnage	
	1.5	Le questionnaire	
	1.6	La collecte des données	
		1.6.1 Le traitement et l'analyse des données	12
2	Les	caractéristiques des jeunes	13
	2.1		14
	2.2	Les caractéristiques familiales	
	En k	oref	.24
3	Lech	neminement scolaire	25
•	3.1	Un cheminement scolaire difficile pour la majorité des jeunes.	
	3.2	La dernière année à l'école secondaire	30
		3.2.1 Type d'école fréquentée et de cheminement de formation	
		3.2.2 Le moment du départ de l'école secondaire	32
		3.2.3 Les raisons de l'abandon des études des jeunes non diplômés de la	
		formation générale	ఎ
		3.2.4 Les raisons de l'arrêt des études chez les jeunes diplômés de la	26
		formation générale	
		3.2.5 L'expérience scolaire	
	2.2	3.2.6 La participation à des activités parascolaires et le travail rémunéré	
	3.3	Les stages	4 5
		3.3.1 Les stagiaires	
		3.3.2 Les secteurs de stage	40
	En b	oref	54
4	L'oca	cupation au moment de l'entrevue	57
-	4.1	Une majorité de jeunes engagés dans une activité de travail ou de formation	
		4.1.1 L'occupation principale des ieunes avant fait des stages	

	4.2	Les jeunes sur le marché du travail	63
		4.2.1 Les caractéristiques de l'emploi occupé	
		4.2.1.1 Des emplois peu spécialisés	
		4.2.1.2 Le travail dans une entreprise familiale	
		4.2.1.3 Une comparaison entre les emplois occupés par les jeunes et	
		les emplois occupés par les stagiaires	67
		4.2.1.4 Des conditions de travail différentes selon le sexe	68
		4.2.1.5 Une perception généralement positive de l'emploi occupé	
		4.2.1.6 La formation donnée par l'employeur ou l'employeuse	
		4.2.1.7 Les démarches pour trouver un emploi	
		4.2.2 Le cheminement des jeunes sur le marché du travail	
		4.2.2.1 Des emplois quasi interchangeables	
		4.2.2.2 Un retour en formation de courte durée	
	4.3	Les jeunes en formation	
		4.3.1 Un classement conforme au cheminement scolaire	
		4.3.2 La raison du retour aux études	
		4.3.3 Un modèle de formation généralement apprécié	
	4 4	4.3.3.1 Un ou une jeune sur cinq en formation a un emploi	
	4.4	Les jeunes à la recherche d'un emploi	
		4.4.2 Les démarches pour trouver un emploi	
	4.5	Les jeunes inactifs	9Z
	4.5	4.5.1 La raison de l'inactivité	
		4.5.1 La la isoli de i illactivite	Э¬
	En l	oref	9.7
_			
5		hemin parcouru par les jeunes et leur perception du marché du travail	
	5.1	Les profils de cheminement	
	- 0	5.1.1 La participation à des activités de formation	
	5. 2	La perception du marché du travail	
		5.2.1 Le travail doit permettre le développement personnel	
		5.2.2 Les facteurs liés à l'obtention d'un emploi	109
	En l	oref	1.13
6		tonomie et la vie familiale	
	6.1	Le lieu de résidence	
		6.1.1 La présence d'enfants à charge	
	6.2	Les jeunes demeurant au domicile de leurs parents	
		6.2.1 De bonnes relations tant avec le père qu'avec la mère	
		6.2.2 L'autonomiedomestique	
	0.0	6.2.3 L'indépendance financière	
	6.3	Les jeunes demeurant ailleurs que chez leurs parents	
	6.4	La situation financière des jeunes	133
	En l	aref	136

7	La v	ie sociale	139
	7.1	Les activités sociales	139
		7.1.1 Des activités sociales différentes selon le sexe	139
	7.2	Le réseau social	141
		7.2.1 La fréquence des rencontres avec les amis et amies	142
		7.2.2 La participation à un groupe ayant le mêmes champs d'intérêt	
		7.2.3 Un soutien social comparable à celui des jeunes de leur âge	
	7.3	Les conduites asociales	
	7.4	Un indicateur général du bien-être personnel	151
	En l	oref	1.54
Сс	nclus	ion	1.57
Bil	oliogra	aphie	171

Liste des graphiques

Graphique 2.1	Population à l'étude selon le sous-groupe	13
Graphique 4.1	Répartition des jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe	64
Graphique 4.2	Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale inscrits aux études au moment de l'entrevue selon le sous-groupe	80
Graphique 4.3	Répartition des jeunes à la recherche d'un emplois selon le sous- groupe	89
Graphique 4.4	Répartition des jeunes inactifs selon le sous-groupe	94

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Les principaux aspects de l'insertion sociale et de l'intégration	e
Tableau1.2	professionnelle tels que présentés dans l'étude	
Tableau2.1	Sexe, groupe d'âge et milieu de résidence selon le sous-groupe	15
Tableau2.2	Langue maternelle et langue d'enseignement selon le sous-groupe	
Tableau 2.3	Type de famille selon le sous-groupe	17
Tableau 2.4	Scolarité du père et de la mère selon le sous-groupe	19
Tableau 2.5	Occupation du père et de la mère selon le sous-groupe	20
Tableau2.6	Catégories socioprofessionnelles des parents des jeunes non diplômés de la formation générale : comparaison avec les résultats d'une autre étude	22
Table au 2.4	Detard ecologic colon l'âge et colon le coue groupe	26
Tableau3.1	Retard scolaire selon l'âge et selon le sous-groupe	26
Tableau 3.2	Année redoublée selon le sous-groupe	28
Tableau 3.3	Âge et classement durant la dernière année de fréquentation scolaire des jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-	-00
T.I. 0.4	groupe	29
Tableau3.4	Type d'école fréquentée et cheminement de formation selon le sous- groupe	32
Tableau 3.5	Moment du départ de l'école secondaire des jeunes non diplômés de	
	la formation générale selon le sous-groupe	33
Tableau 3.6	Raison de l'abandon des études des jeunes non diplômés de la	
	formation générale selon le sous-groupe	35
Tableau 3.7	Raison de l'arrêt des études chez les jeunes diplômés de la formation	
	générale selon le sexe	37
Tableau 3.8	Évaluation de certains aspects de l'expérience scolaire selon le sous-	
	groupe	39
Tableau 3.9	Aspects les plus appréciés à l'école secondaire selon le sous-groupe	41
Tableau3.10	Aspects les moins appréciés à l'école secondaire selon le sous-	
	groupe	42
Tableau3.11	Participation à des activités parascolaires selon le sous-groupe	43
Tableau3.12	Travail rémunéré durant la dernière année de fréquentation scolaire	
	selon le sous-groupe	44
Tableau3.13	Caractéristiques des jeunes EDAA selon qu'ils et elles ont fait ou non	
	des stages durant leur dernière année de fréquentation scolaire	47
Tableau3.14	Secteurs d'emploi occupés par les jeunes durant leurs stages	
Tableau 3.15	Secteurs d'emploioccupés par les jeunes durant leur premier stage	
	selon le sexe	52
Tableau4.1	Occupation principale au cours de la semaine précédant l'entrevue	
	selon le sous- groupe	59
Tableau4.2	Occupation principale au cours de la semaine précédant l'entrevue	
	selon différentes variables chez les jeunes non diplômés de la	
	formation générale	61
	5	

Tableau4.3	Occupation au cours de la semaine précédant l'entrevue chez les jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-groupe : comparaison entre les jeunes non EDAA et les jeunes EDAA selon qu'ils et elles ont effectué ou non un stage durant leur dernière année à l'école secondaire	63
Tableau4.4	Catégories socioprofessionnelles des emplois occupés selon le sous- groupe	66
Tableau4.5	Heures travaillées, salaire horaire et salaire hebdomadaire selon le sous-groupe et le sexe	69
Tableau4.6	Aspects les plus appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe	
Tableau4.7	Aspects les plus appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe et le sexe	
Tableau4.8	Aspects les moins appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe	
Tableau4.9	Démarches utilisées par les jeunes sur le marché du travail pour obtenir leur emploi	
Tableau4.10	Périodes de chômage des jeunes sur le marché du travail depuis leur départ de l'école secondaire selon le sous-groupe	
Tableau4.11	Caractéristiques de la formation suivie par les jeunes sur le marché du travail depuis leur départ de l'école secondaire selon le groupe	
Tableau4.12	Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon certaines caractéristiques	
Tableau4.13	Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon le programme de formation et le sous-groupe	
Tableau4.14	Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon certaines caractéristiques de leur formation et le sous-groupe	83
Tableau4.15	Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon les principales raisons d'inscription et selon le sous-	
Tableau4.16	groupe	84
Tableau4.17	Répartition des jeunes à la recherche d'un emploi selon la durée de la recherche d'un emploi et le sous-groupe	90
Tableau4.18	Répartition des jeunes à la recherche d'un emploi selon le type et le nombre de démarches utilisés pour la recherche d'un emploi selon le	91
Tableau4.19	sous-groupe	93
Tableau4.20	Raisons de l'inactivité chez les jeunes non diplômés de la formation générale selon le sexe	95
Tableau4.21	Parcours suivi par les jeunes inactifs depuis leur départ de l'école secondaire selon le groupe	

Tableau5.1	Profils de cheminement depuis le départ de l'école secondaire selon le	400
Tableau E O	Sous- groupe	102
Tableau5.2	Participation à des activités de formation depuis le départ de l'école secondaire selon le sous-groupe	106
Tableau 5.3	Aspects considérés comme importants dans un emploi selon le sous-	100
Tableau 3.3	groupegroupe are source importants dans un emplor selon le sous-	108
Tableau 5.4	Facteurs pouvant le plus aider à trouver un emploi selon le sous-	ιος
Tableau5. T	groupegroupe	110
Tableau 5.5	Aspects les plus difficiles de la recherche d'un emploi selon le sous-	
Tableau 5.5	groupegroupe	111
Tableau 5.6	Aspects à faire valoir à l'employeur pour tenter d'obtenir un emploi	
Tableau 5.0	selon le sous- groupe	112
	Scion le sous- groupe	1 12
Tableau6.1	Lieu de résidence selon le sous-groupe	116
Tableau 6.2	Proportion des jeunes demeurant chez leurs parents selon le sexe, le	
Tableau0.2	type de famille et le sous-groupe	118
Tableau 6.3	Présence d'enfants à charge selon le sexe et le sous-groupe	
Tableau 6.4	Jeunes demeurant chez leurs parents selon le niveau d'entente avec	120
Tableau0.4	le père et la mère et le sous-groupe	122
Tableau 6.5	Niveau d'entente avec le père et la mère et possibilité de quitter le	22
Tableau0.5	·	123
Tableau 6 6	domicile familial chez les jeunes non diplômés de la formation générale	123
Tableau6.6	Score moyen obtenu à l'indice d'autonomie domestique selon le sexe	124
Tableau 6.7	et le sous- groupeIndice d'autonomie domestique selon le sexe et le type de famille des	124
Tableau6.7		125
Tableau C 0	jeunes non diplômés de la formation générale	120
Tableau6.8	Jeunes demeurant chez leurs parents et recevant de l'aide financière	127
Tableau C O	de ceux-ci selon l'occupation du ou de la jeune et le sous-groupe	∠ /
Tableau6.9	Jeunes demeurant chez leurs parents et ayant payé une pension	400
Tableau C 10	selon l'occupation du ou de la jeune et le sous-groupe	128
Tableau6.10	Mode de vie, durée du séjour et raison du départ de la maison	
	familiale des jeunes vivant à l'extérieur de leur famille selon le sous-	420
Tableau C 11	groupe	130
Tableau6.11	Fréquence des contacts avec les parents chez les jeunes demeurant	400
Tableau C 10	à l'extérieur de leur famille selon le sous-groupe	
Tableau6.12	Sources de revenu déclaré par les jeunes selon le sous-groupe	
Tableau6.13	Revenu hebdomadaire selon le sous-groupe	135
Tablesu7.4		
Tableau7.1	Activités les plus fréquentes durant le temps libre selon le sexe chez	4 4 6
Tables7.0	les jeunes non diplômés de la formation générale	140
Tableau7.2	Jeunes ayant indiqué passer la majorité de leur temps libre en solitaire	444
T-5170	selon le sexe et le sous-groupe	141
Tableau7.3	Jeunes ayant indiqué fréquenter leurs amis et amies une fois par	4.46
T.11. 7.4	semaine ou moins selon le sexe et le sous-groupe	142
Tableau7.4	Jeunes appartenant à un groupe ayant les mêmes champs d'intérêt	4.46
T-61 7.5	selon le type de groupe et le sous-groupe	143
Tableau7.5	Jeunes appartenant à un groupe ayant les mêmes champs d'intérêt	
T-61 70	selon le type de groupe, le sexe et le sous-groupe	145
Tableau 7.6	Indicateurs de soutien social selon le sous-groupe	147
Tableau7.7	Jeunes insatisfaits de leur vie sociale selon l'occupation principale et	
	le sous- groupe	148

Tableau7.8	Jeunes bénéficiant d'un faible réseau de soutien social selon le sexe			
	et le sous- groupe	149		
Tableau7.9	Jeunes ayant eu des problèmes avec la police selon le type			
	d'infraction et le sous-groupe	150		
Tableau7.10	Perception de sa situation personnelle selon le sous-groupe			

Introduction

Chaque année, un nombre important de jeunes quittent l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme et, dans la majorité des cas, sans réelle préparation au marché du travail. Qu'advient-il de ces jeunes à la suite de leur départ de l'école? Comment se déroulent leur insertion sociale et leur intégration professionnelle?

Dans le présent rapport de recherche, on s'intéresse de façon plus particulière à ce qu'il advient des jeunes non diplômés l'année suivant leur départ de l'école secondaire. Sans être la seule institution en cause, l'école, de par son mandat, doit contribuer à l'insertion sociale des jeunes : ceux et celles qui en ressortent sans avoir obtenu la sanction qu'est le diplôme seraient plus susceptibles de connaître des difficultés dans le passage à la vie active et à la vie adulte. La relation entre le niveau de scolarité et le chômage n'est plus à démontrer. Si l'intégration au marché du travail est de plus en plus difficile pour l'ensemble des jeunes, elle l'est d'autant plus lorsque ces dernières et ces derniers sont faiblement scolarisés.

Parmi les jeunes non diplômés, un nombre non négligeable étaient classés durant leur dernière année de fréquentation scolaire, dans la catégorie des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. La situation hors de l'école est-elle différente selon que le ou la jeune était en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au moment de son départ de l'école secondaire? Nous nous sommes donc intéressée au devenir des jeunes non diplômés en tenant compte de leur classement durant leur dernière année de fréquentation scolaire.

Dans le premier chapitre, il est question du contexte de la recherche, des objectifs retenus ainsi que de la méthode utilisée. Dans le chapitre 2, les données générales sur la population étudiée sont présentées. Les résultats de l'enquête sont exposés dans les chapitres 3 à 7. Par ailleurs les résumés en fin de chapitre ainsi que la conclusion permettent de prendre connaissance rapidement des faits saillants de l'étude.

1 Le contexte et la méthode de l'enquête

La majorité des jeunes qui quittent l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme n'ont pas eu de formation les préparant au marché du travail. Or, la période suivant le départ de l'école secondaire serait déterminante pour leur cheminement ultérieur.

« Une autre période sensible se situe au moment de l'arrêt des études, en particulier lorsque cet arrêt se produit avant la fin des études secondaires, ou au moment d'un échec. Quelle orientation prendra le jeune à ce moment ? Il se place dans une situation où il est plus ou moins vulnérable selon la plus ou moins grande facilité d'obtention d'un emploi et surtout selon les caractéristiques de cet emploi, de son lieu d'habitation ; dans les régions ou les grands centres; selon le mode de vie adopté en ce moment : départ ou pas de la maison familiale, choix de vivre seul ou avec d'autres¹ .»

Nous avons donc choisi de nous interroger sur le processus d'insertion sociale et d'intégration professionnelle des jeunes non diplômés de l'école secondaire en fonction de trois aspects principaux à savoir la participation au marché du travail, les relations familiales et la participation sociale.

1.1 Les questions de la recherche

La participation au marché du travail est l'aspect le plus exploré dans l'enquête. Au-delà des données générales sur le taux de chômage des jeunes, on sait peu de choses sur la façon dont ceux-ci et celles-ci s'adaptent à leur nouvelle situation et également aux modifications du marché du travail.

Les jeunes interrogés dans notre étude sont sortis depuis peu de l'école secondaire. En raison de leur faible qualification, on peut déjà se faire une idée des emplois qu'ils et elles occupent : l'étude a donc pour objet d'explorer où les jeunes en sont par rapport à l'emploi, les démarches effectuées, leur perception du marché du travail, et ce, en fonction de différentes caractéristiques d'ordre personnel, familial ou scolaire.

Madeleine GAUTHIER et Lucie MERCIER, La pauvreté chez les jeunes. Précarité économique et fragilité sociale. Un bilan, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 158.

Essentiellement, les questions abordées par rapport à l'intégration professionnelle des jeunes sont les suivantes :

- Quelle est l'activité principale de chaque jeune au moment de l'enquête? Est-ce une période d'activité ou non? On cherchera à décrire le mieux possible l'activité principale du ou de la jeune au cours de la semaine précédant l'entrevue;
- Quel parcours le jeune a-t-il suivi depuis sa sortie de l'école secondaire? La transition de l'école au marché du travail ne se fait pas selon un mode uniforme pour tous les jeunes, pas plus que les choix faits à un moment donné ne sont définitifs. Le nombre important de jeunes qui reviennent poursuivre leur formation à l'éducation des adultes en est une illustration. Comme il n'y a pas de modèle unique, il est important de retracer les différents parcours des jeunes. L'information recueillie est plutôt sommaire, mais elle devrait permettre de déterminer qui sont les jeunes qui ont le plus de difficulté et pour qui la transition apparaît plus difficile;
- Quelles sont les perceptions des jeunes quant au marché du travail? Quelles sont leurs démarches de recherche d'un emploi? Les réponses à ces questions devraient permettre de prendre connaissance des opinions des jeunes quant à leurs attentes et représentations du marché du travail et de préciser certains besoins de formation.

Le deuxième aspect de notre enquête concerne la vie sociale des jeunes. Le départ de l'école secondaire se caractérise par un changement dans le réseau des relations sociales ¹. Quelles sont les principales activités sociales du ou de la jeune? Existe-t-il un réseau social pour lui apporter le soutien nécessaire?

- Quelle est la participation sociale des jeunes ? Pour la qualifier, il sera question de l'occupation du temps libre et de la participation à différents groupes, qu'ils soient sportifs, culturels ou autres;
- Jusqu'à quel point est-ce que les jeunes bénéficient d'un réseau social capable des les soutenir devant des

^{1.} Michelle VIOLETTE. L'école... facile d'en sortir, mais difficile d'y revenir, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, Québec, 1991, p. 53 : «ce qui semble toucher davantage les décrocheurs à la suite de leur départ de l'école, c'est la perte de leur réseau d'amis».

événements difficiles? La présence d'amis et d'amies de même que la fréquence des contacts, la présence de personnes pouvant apporter de l'aide ou du soutien dans l'entourage ainsi que la satisfaction exprimée à l'égard de la vie sociale en général seront considérées¹.

La situation familiale et résidentielle constitue le troisième aspect de notre étude. Traditionnellement, l'acquisition de l'autonomie chez le jeune adulte pouvait s'observer par le départ du milieu familial. Différentes raisons, que ce soit la précarité des emplois ou encore la poursuite des études contribuent désormais à retarder le départ du milieu familial. On ne s'attendait donc pas à ce que la majorité des jeunes interrogés aient acquis leur autonomie résidentielle et financière. Il sera plutôt question ici des arrangements résidentiels des jeunes et de leur situation financière.

- Quels sont les arrangements résidentiels des jeunes et combien parmi eux et elles ont à assumer des responsabilités familiales?
- Pour ceux et celles qui demeurent chez leurs parents, quelles sont les relations familiales et de quelle façon le développement de l'autonomie de ces jeunes se fait-il?
- Pour ceux et celles qui demeurent ailleurs que dans leur famille, quels sont leurs modes de vie et quelles sont leurs relations avec leurs parents?
- Quelle est la situation financière des jeunes? Quelles sont leurs principales sources de revenus?

Le tableau 1.1 présente les principaux aspects retenus dans notre étude pour décrire où en sont les jeunes par rapport à différents éléments de leur insertion sociale et de leur intégration professionnelle.

Nous utilisons des indicateurs élaborés dans le cadre de l'enquête de Santé Québec, ce qui nous permet de faire des comparaisons entre les jeunes de notre enquête et l'ensemble des jeunes Québécoises et Québécois des mêmes groupes d'âge: Carmen BELLEROSE, Claudette LAVALLÉE et Jocelyne CAMIRAND. Santé Québec. Et la santé, ça va en 1992-1993? Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993, T.1, Québec, Gouvernement du Québec, 1995, 412 pages.

Tableau 1.1 Les principaux aspects de l'insertion sociale et de l'intégration professionnelle tels que présentés dans l'étude

Intégration au marché du travail

- Activité du jeune au moment de l'entrevue
- · Parcours suivi depuis le départ de l'école secondaire
- · Perceptions du marché du travail

Vie sociale

- · Participation sociale
- Réseau social

Situation familiale et résidentielle

- Arrangements résidentiels
- · Situation financière

Nous nous intéressons donc de façon particulière au processus de transition des jeunes non diplômés de l'école secondaire en tenant compte du fait qu'une forte proportion de ces jeunes étaient, durant leur dernière année de fréquentation scolaire en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ainsi, parmi l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale pour l'année 1994-1995, un peu plus de 40 p. 100 appartenaient effectivement au groupe des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

De par leur classement, ces jeunes ont eu accès en principe à des services particuliers et souvent pendant plusieurs années. On peut difficilement mesurer les effets de telles mesures¹. Il est toutefois possible de comparer différents éléments du processus de transition vécu par ces jeunes avec celui des autres jeunes non diplômés.

^{1.} L'information sur la quantité et la qualité des services offerts aux jeunes EDAA n'est pas disponible.

1.2 Les objectifs de la recherche

Les objectifs sont les suivants :

- dégager un portrait de l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes non diplômés de l'école secondaire à partir des trois aspects suivants :
 - . l'intégration au marché du travail
 - . la situation familiale et résidentielle
 - . la vie sociale:
- permettre une meilleure connaissance des besoins et des difficultés des jeunes au moment de la transition entre l'école et le monde du travail; particulièrement pour ceux et celles qui, durant leur dernière année de fréquentation scolaire, étaient classés en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

1.3 La méthode de la recherche

1.3.1 La population à l'étude

La population considérée dans notre enquête est d'abord constituée de l'ensemble des jeunes inscrits à l'école secondaire en 1994-1995 au secteur des jeunes tant en formation générale qu'en formation professionnelle et qui ne se sont pas réinscrits pour l'année 1995-1996 bien qu'ils n'aient pas obtenu leur diplôme ¹ en 1995.

À des fins de comparaison, nous avons inclus notre enquête un autre groupe, soit les jeunes diplômés de la formation générale qui ne poursuivaient pas leurs études ni au collégial ni en formation professionnelle au moment de l'entrevue. Il nous apparaissait intéressant de vérifier si la situation de ces jeunes qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES), mais n'ont pas eu de préparation particulière au marché du travail, se distinguait sur le plan de l'insertion sociale et l'intégration professionnelle.

Pour les jeunes inscrits en formation générale, il s'agit du diplôme d'études secondaires (DES), alors que pour ceux et celles inscrits à la formation professionnelle en 1994-1995, il s'agit du diplôme d'études professionnelles (DEP).

1.3.1.1 Les jeunes non diplômés de la formation générale

Ce groupe numériquement le plus important est constitué d'élèves inscrits en formation générale au secteur des jeunes en septembre 1994, qui n'ont pas obtenu leur diplôme au cours de l'année scolaire et qui ne se sont pas réinscrits au secteur des jeunes en septembre 1995. Au total, 33 125 jeunes appartiennent à cette catégorie.

Considérant le fait qu'un nombre important de jeunes quittent l'école régulière et s'inscrivent directement à l'éducation des adultes, nous avons décidé de garder ces jeunes dans notre population à l'étude. Outre la question de la disponibilité des données au moment de l'échantillonnage, nous avons considéré la fréquentation de l'éducation des adultes comme pouvant faire partie du processus d'intégration professionnelle des jeunes. Pour cette raison, nous n'avons pas exclu ces jeunes de l'étude.

Donc, parmi ces jeunes non diplômés de la formation générale, 41,3 p. 100 (N=13 672) étaient considérés durant leur dernière année de fréquentation scolaire, comme en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ¹. Pour notre étude, les jeunes non diplômés de la formation générale seront distingués en fonction de ce classement.

On trouve donc les groupes suivants :

- les élèves non diplômés non classés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (N=19 453);
- les élèves non diplômés en difficulté légère d'apprentissage² (N=2 625). L'évaluation pédagogique de ces élèves indique un retard de plus d'un an dans la langue d'enseignement ou en mathématiques. Ces jeunes ont besoin de services éducatifs adaptés. On ne considère pas comme élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

^{1.} Habituellement, on parle des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Pour notre rapport, nous avons distingué les jeunes handicapés des jeunes en difficulté. Les élèves handicapés (N=1 278) font l'objet d'un second rapport intitulé L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes handicapés, Résultats d'un sondage auprès des jeunes handicapés non diplômés de l'école secondaire, septembre 1997, 134 pages.

^{2.} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Interprétation des définitions des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, Québec, 1992, 23 pages. Les définitions des groupes de jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage sont tirées de ce document.

celui ou celle qui ayant accumulé du retard au cours de son cheminement scolaire ne nécessite pas de tels services;

- les élèves non diplômés en difficulté grave d'apprentissage (N=7 632). Il s'agit d'élèves dont l'évaluation pédagogique révèle un retard de plus de deux ans en langue d'enseignement ou en mathématiques;
- les élèves non diplômés en difficulté d'adaptation (N=3 415). Dans ce groupe, nous avons réuni les élèves ayant des troubles du comportement ainsi que ceux et celles qui ont des troubles du comportement associés à une déficience psychosociale. Les élèves ayant des troubles comportement sont ceux et celles dont l'évaluation révèle un «déficit important de la capacité d'adaptation se manifestant par des difficultés significatives d'interaction avec un ou plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social et familial». Les élèves ayant des troubles du comportement associés à une déficience psychosociale sont ceux et celles dont l'évaluation a conduit à un diagnostic de délinquance ou de désordre majeur du comportement nécessitant enseignement en groupe restreint et un encadrement systématique.

1.3.1.2 Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle

En 1994-1995, le nombre d'élèves non diplômés de la formation professionnelle inscrits au secteur des jeunes et qui n'ont pas de poursuivi leurs études en 1995-1996 était 994. Numériquement, il s'agit du plus petit sous-groupe de la population étudiée. Le petit nombre de personnes appartenant à ce sous-groupe est dû tant à des raisons administratives 1 qu'au fait que le nombre de jeunes inscrits à la formation professionnelle est peu élevé.

1.3.1.3 Les jeunes diplômés de la formation générale

À des fins de comparaison, nous incluons dans la population à l'étude les jeunes qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires en 1994-1995 mais qui n'ont pas poursuivi leurs études au collégial, ni à la formation professionnelle. Parmi les jeunes qui obtiennent leur DES, il s'agit d'une minorité. En effet,

^{1.} Les jeunes inscrits au secteur des adultes de la formation professionnelle ne font pas partie de la population étudiée. Par ailleurs, celle-ci est surestimée, car les données sur l'inscription à la formation professionnelle étaient incomplètes au moment de la constitution de l'échantillon.

la plus grande partie des jeunes qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires poursuivent leur formation : on estime que moins de 10 p. 100 de ces élèves ne poursuivent pas leurs études. Il nous apparaissait intéressant de vérifier si la situation de ces jeunes qui même avec un DES en poche, n'ont pas de préparation particulière au marché du travail se distinguait sur le plan de l'insertion sociale et de l'intégration professionnelle. Au total, 7 267 jeunes appartiennent à ce groupe 1. Il faudra garder à l'esprit que les jeunes diplômés dont il est question tout au long du document ne représentent pas l'ensemble des élèves diplômés mais uniquement ceux et celles qui ne poursuivent pas leurs études.

Au total, la population étudiée était constituée de 41 386 jeunes appartenant à l'un ou l'autre des groupes établis.

1.4 L'échantillonnage

Pour notre enquête, six échantillons ont été constitués. Quatre de ceux-ci proviennent du groupe des jeunes non diplômés de la formation générale, soit : les jeunes en difficulté légère d'apprentissage, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage, les jeunes en difficulté d'adaptation ainsi que ceux et celles qui n'ont pas fait l'objet d'un classement particulier que nous désignerons dans le document comme les «jeunes non EDAA». Les deux autres échantillons sont constitués de jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leurs études et de jeunes non diplômés de la formation professionnelle.

Pour chacun des échantillons, nous avons évalué le nombre d'entrevues nécessaires pour nous assurer de la précision des estimations. La base de sondage a été constituée à partir de plusieurs fichiers distincts, soit les fichiers des élèves inscrits à la formation générale et au secteur des jeunes de la formation professionnelle pour l'année scolaire 1994-1995 et ceux de l'année scolaire 1995-1996. On a également utilisé le fichier d'inscription à l'enseignement collégial pour l'année 1995-1996. Toutefois, au moment de la constitution de l'échantillon, les inscriptions pour le trimestre d'hiver n'étaient pas disponibles tant pour la formation professionnelle que pour l'enseignement collégial. Cela amène une surestimation de la population à l'étude chez les jeunes diplômés de la formation générale et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle.

^{1.} Comme pour les jeunes non diplômés de la formation professionnelle, cette population est surestimée.

Les données ont été recueillies au cours d'entrevues Les numéros de téléphone pour joindre les téléphoniques. personnes étaient tirés des fichiers ministériels 1994-1995. Entre le moment où on avait saisi cette information et celui de l'enquête, des personnes avaient pu déménager sans qu'il soit possible de retracer les numéros de téléphone. Compte tenu de ces particularités, pour estimer la taille de l'échantillon, nous avons prétesté le questionnaire auprès d'un échantillon de 40 personnes par groupe. Pour établir le taux de validité de l'échantillon, nous avons tenu compte du nombre de personnes non admissibles parce qu'elles ne correspondaient pas aux critères de l'étude et de celles dont le numéro de téléphone n'était pas utilisable. Nous avons également considéré la proportion de jeunes qui n'avaient pas répondu pour les raisons suivantes : impossible de les joindre, pas de réponse au numéro après un nombre déterminé d'appels ou refus du ou de la jeune ou encore du parent ou bien du tuteur ou de la tutrice. Nous avons également pris en considération un taux de réponse habituellement plus faible chez les élèves inscrits dans un établissement anglophone.

Au total, 4 018 noms ont été fournis à la firme de sondage pour nous permettre d'atteindre les 2 071 entrevues jugées nécessaires.

1.5 Le questionnaire

Le questionnaire a été préparé au MEQ. Il porte sur les principaux aspects de l'insertion sociale et de l'intégration professionnelle tels que nous les avons défini dans la section 1.1. Afin de permettre des comparaisons avec d'autres enquêtes, nous avons conçu le questionnaire en nous inspirant d'études menées au ministère de l'Éducation ainsi que de certains indicateurs élaborés dans le cadre de l'enquête générale de Santé Québec. En plus des aspects portant sur l'insertion sociale professionnelle. la dernière et l'intégration fréquentation scolaire a fait l'objet de plusieurs questions. Le questionnaire a été prétesté en régie interne afin de valider les questions mais également de déterminer la taille de l'échantillon compte tenu des caractéristiques retenues.

1.6 La collecte des données

La méthode retenue a été celle de l'entrevue téléphonique. Les entrevues se sont déroulées en français ou en anglais. La firme SOM inc. a assuré la traduction des questionnaires et a procédé à l'informatisation des questionnaires ainsi qu'à un prétest. Plus

précisément, les entrevues ont eu lieu du 17 avril au 15 mai 1996. La durée moyenne des entrevues a été de dix-huit minutes. Le tableau 1.2 présente les résultats de la collecte des données.

Tableau 1.2 Résultats de la collecte des données selon le sous-groupe

Sous-groupes	Échantillon total	Question- naires complets	Refus	Incapacité de répondre	Jeunes non admissi- bles	Jeunes non rejoints	Numéros non uti- lisables ¹	Taux de collabora- tion ²	Taux de réponse ³
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)	(H) (I)	
Jeunes diplômés de									
la formation									
générale	798	366	14		171	140	107	96,3	67,4
Jeunes non diplô									
més de la formation									
professionnelle	484	277	15	3	51	67	71	94,5	67,8
Jeunes non diplômés	de la formatio	n générale							
JeunesnonEDAA	783	379	25	8	64	132	175	93,8	56,5
Jeunesendifficulté									
légère	556	335	13	6	47	58	97	96,2	68,7
d'apprentissage									
Jeunesendifficulté									
graved'apprentissage	599	368	31	4	24	73	99	92,2	65,4
Jeunesendifficulté									
d'adaptation	798	346	25	6	34	159	228	93,2	47,6
ıl	4 018	2 071	123	27	391	627	777	94,4	61,2

^{1.} Mauvais numéros, numéros non résidentiels, numéros hors service.

1.6.1 Le traitement et l'analyse des données

Les données ont été traitées au MEQ au moyen du logiciel SAS. Le test du chi-deux (X^2) et des analyses de variance ont été utilisés pour déterminer la présence de relations significatives entre les variables. Outre les croisements entre les différentes variables et les six sous-groupes de l'étude, des mises en corrélation portant sur croisements avec le sexe, l'âge du répondant ou de la répondante ainsi que sur le milieu de résidence ont été faites. Lorsque de telles relations existent, elles sont présentées tout au long des différents chapitres.

Dans tous les tableaux, lorsqu'il est question de l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale, les données ont été pondérées de façon que chacun des sous-groupes qui constituent l'ensemble des élèves non diplômés de la formation générale soit ramené à sa juste proportion.

^{2.} Taux de collaboration : B/(B+C).

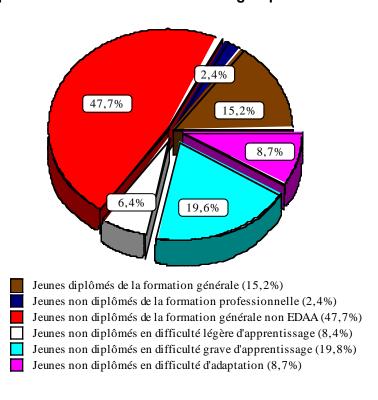
^{3.} Taux de réponse : (B+E)/A.

2 Les caractéristiques des jeunes

Au total, 2 071 jeunes répartis dans les six groupes ont répondu à l'entrevue téléphonique. Dans le présent chapitre, nous verrons les principales caractéristiques sociodémographiques des répondants et des répondantes. Toutefois, pour donner une idée plus juste de l'importance relative de chacun des sous-groupes, nous en présentons la répartition au graphique 2.1.

Les jeunes non diplômés de la formation générale n'ayant pas de classement EDAA constituent le groupe le plus important : ils et elles représentent 47,7 p. 100 de la population à l'étude. Près d'un ou d'une jeune sur cinq (19,6 p. 100) appartient au groupe des jeunes non diplômés en difficulté grave d'apprentissage. Les jeunes en difficulté d'adaptation représentent 8,7 p. 100 de la population, alors que ceux et celles en difficulté légère d'apprentissage comptent pour 6,4 p. 100. Quant aux jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leurs études formation, ils et elles forment 15,2 p. 100 de la population d'enquête; le plus petit groupe est composé des jeunes non diplômés de la formation professionnelle (2,4 p. 100).

Graphique 2.1 Population à l'étude selon le sous-groupe



2.1 Les caractéristiques individuelles

Depuis quelques années, on observe que les sorties sans diplôme de l'école secondaire sont davantage le lot des garçons que celui des filles. Aussi n'est-il pas étonnant de constater une représentation plus élevée des garçons parmi les jeunes interrogés. Par contre, cette répartition varie de façon importante selon le sousgroupe, comme on peut le voir au tableau 2.1. Chez les jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leurs études, les garçons représentent 53,3 p. 100 des répondants et répondantes alors que chez les jeunes non diplômés de la formation générale, ils forment 61,4 p. 100, proportion qui augmente à 67,2 p. 100 chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle.

Les élèves non diplômés de la formation générale non EDAA¹ sont semblables aux élèves diplômés en ce qui concerne la répartition selon le sexe. La différence observée entre les jeunes diplômés et jeunes non diplômés de la formation générale est essentiellement attribuable aux jeunes EDAA. Les filles représentent le tiers des jeunes en difficulté d'apprentissage mais moins du quart (21,1 p. 100) des jeunes en difficulté d'adaptation. Encore une fois, cela confirme les observations antérieures selon lesquelles le taux de prévalence des difficultés est beaucoup plus élevé chez les garçons que chez les filles, particulièrement en ce qui concerne les troubles du comportement qui sont plus associés aux garçons².

Des différences importantes apparaissent également quant à l'âge des répondants et des répondantes au moment de l'enquête. Les élèves plus âgés se trouvent chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle : seulement 6,8 p. 100 ont moins de 18 ans. Cette différence s'explique principalement par les conditions d'admission à la formation professionnelle. Les plus jeunes sont chez les élèves non diplômés de la formation générale, particulièrement ceux et celles en difficulté d'adaptation : 61,8 p. 100 des jeunes de ce groupe avaient moins de 18 ans au moment de l'entrevue. Chez le jeunes diplômés, un pourcentage assez important (33,6 p. 100) étaient âgés de 19 ans et plus au moment de l'entrevue, ce qui laisse entrevoir l'accumulation de retard au cours

Tout au long du document, nous emploierons cette formulation pour désigner les jeunes non diplômés de la formation générale qui n'étaient pas en difficulté d'adaptation et d'apprentissage durant leur dernière année de fréquentation scolaire.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, L'intégration scolaire des élèves handicapés et en difficulté, Avis à la ministre de l'Éducation, Québec, août 1996, p. 24.

de la scolarisation. Quoi qu'il en soit, au moment des entrevues, presque tous les jeunes avaient dépassé l'âge de la scolarisation obligatoire.

Tableau 2.1 Sexe, groupe d'âge et milieu de résidence selon le sous-groupe

Caractéristiques	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale							
individuelles (n=2 071)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous Jeunes non EDAA	-groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)		
Sexe	,	,	,		,		,	,		
Filles	46,7	32,8	38,6		43,5	33,1	36,1	21,1		
Garçons	53,3	67,2	61,4		56,5	66,9	63,9	78,9		
Âge (au 30 avril 1995)										
16 ans et moins*	0,3		11,1		9,2	11,6	11,4	19,9		
17 ans	23,2	6,8	31,6		30,6	34,6	28,5	41,9		
18 ans	42,9	21,3	31,9		32,2	30,8	34,5	25,4		
19 ans	28,1	42,2	21,1		22,4	19,1	22,6	11,9		
20 ans et plus	5,5	29,7	4,3		5,6	3,9	3,0	0,9		
Milieu de résidence										
Milieu urbain	76,8	66,4	69,5		70,7	57,6	67,9	75,4		
Milieu rural	23,2	33,6	30,5		29,3	42,4	32,1	24,6		
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0		

^{*} L'âge est calculé au moment des entrevues et non durant la dernière année de fréquentation scolaire. Le pourcentage de jeunes âgés de 14 et 15 ans correspond à 1,2 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale (n=23).

Un peu moins de trois jeunes sur quatre viennent d'un milieu urbain. Le milieu de résidence a été déterminé par chaque jeune au moment de l'entrevue. Lorsqu'un ou une jeune indiquait habiter dans un petit village ou à la campagne, on le ou la considérait comme vivant en milieu rural. Les autres cas (grande ville, petite ville ou banlieue) sont associés au milieu urbain. Les jeunes diplômés et les jeunes en difficulté d'adaptation sont significativement plus nombreux à venir de milieu urbain. Quant à ceux et celles en difficulté d'apprentissage, leur répartition varie beaucoup selon le milieu de résidence : les jeunes en difficulté légère sont plus susceptibles de vivre en milieu rural que ceux et celles en difficulté grave d'apprentissage.

Au tableau 2.2, nous présentons la répartition des répondants et des répondantes selon la langue maternelle et la langue d'enseignement ¹. Si près de neuf jeunes sur dix sont francophones, c'est encore plus vrai pour les jeunes de la formation professionnelle où 96 p. 100 déclarent le français comme langue maternelle. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les données indiquent une légère surreprésentation des jeunes anglophones dans le groupe en difficulté d'adaptation et des jeunes allophones dans le groupe en difficulté grave d'apprentissage. Plus de 90 p. 100 des jeunes ayant participé à l'enquête ont fréquenté l'école francophone. Les différences observées quant au secteur d'enseignement sont non significatives.

Tableau 2.2 Langue maternelle et langue d'enseignement selon le sous-groupe

Caractéristiques individuelles (n=2071)	Jeunes	Jeunes non diplômés de	Jeunes non diplômés de la formation générale							
	diplômésde		Total		Parsous-groupes					
	la formation générale	la formation profes- sionnelle			Jeunesnon EDAA	Jeunes endiff. légère	Jeunes endiff. grave	Jeunes endiff. d'adap- tation		
	(n=366)	(n=277)	(n=1428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)		
Languematernelle	, ,	, ,	, ,	П	· ` `	·	, ,	, ,		
Français	88,5	96,0	89,5		89,7	91,9	89,1	87,6		
Anglais	5,2	1,1	6,3		3,2	4,2	4,9	8,3		
Autre	6,3	2,9	4,2		7,1	3,9	6,0	4,1		
Langued'enseignem	ent*									
Français	92,1	99,3	94,9		95,8	94,9	94,8	90,2		
Anglais	7,9	0,8	5,1		4,2	5,1	5,2	9,8		
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0		

^{*} Chi-deux (X2) non significatif.

1 Cette donnée est tirée des fichiers administratifs et non du sondage téléphonique.

2.2 Les caractéristiques familiales

Le type de famille auquel appartient chaque jeune varie selon le sousgroupe. En effet, seulement la moitié des jeunes en difficulté d'adaptation appartiennent à une famille biparentale comparativement à environ les deux tiers des jeunes des autres groupes. Le type de famille a été déterminé par la situation familiale de chaque jeune au moment de l'entrevue lorsque celui-ci ou celle-ci vivait chez ses parents ou par la situation qui prévalait avant le départ du domicile familial lorsque le ou la jeune vivait ailleurs que chez ses parents. Des comparaisons avec des données disponibles pour l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises du même groupe d'âge seront faites au chapitre 6.

Tableau 2.3	Type	de	famille	selon	le	sous-groupe
-------------	------	----	---------	-------	----	-------------

Type de famille (n=2 071)	Jeunes diplômés	Jeunes non diplômés de la formation profes- sionnelle	Jeunes non diplômés de la formation générale							
	de la formation générale		Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
Famille biparentale Famille	(n=366) 67,5 32,0	(n=277) 71,5 28,5	(n=1 428) 60,5 39,2		(n=379) 60,6 39,2	(n=335) 68,2 31,8	(n=368) 62,0 37,7	(n=346) 50,6 48,8		
monoparentale Autre famille* Total	0,5 100,0	 100,0	0,3 100,0		0,3 100,0	100,0	0,3 100,0	0,6 100,0		

^{*} Il s'agit de jeunes qui vivent une situation de garde partagée ou qui ont indiqué n'avoir jamais vécu chez leurs parents.

Le tableau 2.4 porte sur la scolarité des parents. Ce qui attire le plus l'attention est le nombre important de jeunes qui ont dit ne pas connaître la scolarité de leurs parents. Chez les jeunes non diplômés, plus de trois sur dix ont répondu ignorer la scolarité de leur père : la proportion augmente chez les jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, alors qu'elle diminue chez les jeunes diplômés. Ces derniers sont d'ailleurs plus nombreux à avoir un père ayant fait des études postsecondaires. Les jeunes en difficulté d'apprentissage et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont les moins nombreux à indiquer que leur père a fait des études postsecondaires.

Les données sur la scolarité de la mère sont également partielles, encore une fois en raison du pourcentage élevé de jeunes qui n'ont pas su répondre à la question. Même si le pourcentage de jeunes ayant

répondu ne pas connaître la scolarité de leur mère est moins élevé que dans le cas de leur père, les différences observées entre les groupes de référence se maintiennent. En effet, les jeunes EDAA sont beaucoup plus nombreux que les jeunes diplômés (entre 26 p. 100 et 32 p. 100 comparativement à 13 p. 100) à ne pas connaître la scolarité de leur mère. Parmi ceux et celles qui ont répondu, on note peu de différences quant à la scolarité de la mère selon le sous-groupe.

Tableau 2.4 Scolarité du père et de la mère selon le sous-groupe

Scolarité des parents	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale									
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation				
Scolarité du père (n=1 986) Études	(n=354)	(n=267)	(n=1 365)		(n=367)	(n=320)	(n=349)	(n=329)				
secondaires non terminées	36,1	27,3	33,0		33,0	34,1	34,7	28,8				
Études secondaires terminées	21,5	28,8	21,5		22,1	19,4	21,8	19,5				
Études postsecondaires	19,5	14,7	15,5		17,7	12,2	10,9	15,8				
Ne sait pas	22,9	29,2	30,0		27,2	34,4	32,6	35,9				
Scolarité de la mère (n=2 056) Études	(n=363)	(n=275)	(n=1 418)		(n=376)	(n=333)	(n=367)	(n=342)				
secondaires non terminées	33,1	22,6	32,3		33,0	34,8	32,4	26,9				
Études secondaires terminées	33,9	37,4	27,9		30,3	23,1	24,5	26,1				
Études postsecondaires	19,8	17,8	15,9		17,3	14,4	10,9	20,8				
Ne sait pas	13,2	22,2	23,8		19,4	27,6	32,2	26,3				
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0				

Près des trois quarts ¹ des jeunes interrogés ont indiqué que leur père occupait un emploi au moment de l'entrevue. Les pères des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et des jeunes en difficulté d'adaptation sont moins nombreux à occuper un emploi. Chez les jeunes de ces deux sous-groupes, la proportion de pères sur le marché du travail est de 66 p. 100.

Le taux d'activité pour le Québec en mai 1996, soit au moment du sondage était de 70,9 p. 100 chez les hommes de 15 ans et plus et de 53,7 p. 100 chez les femmes appartenant au même groupe d'âge.

Le pourcentage de mères sur le marché du travail chez les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle est de 10 p. 100 plus élevé que celui des mères des jeunes non diplômés de la formation générale. Dans ce cas, il est de 56,4 p. 100 comparativement à 64,6 pour les diplômés et 66,3 p.100 pour les non diplômés de la formation professionnelle.

Tableau 2.5 Occupation du père et de la mère selon le sous-groupe

Occupation des parents	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale							
•	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous-g Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
Occupationdu père (n=2 071)	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)		
A un emploi	74,0	76,9	71,1		73,9	74,4	65,5	66,2		
Ne travaille pas	18,6	18,8	18,6		16,9	15,8	23,4	19,7		
Est décédé	3,3	2,9	3,6		2,9	3,6	5,2	4,3		
Ne sait pas	4,1	1,4	6,6		6,3	6,3	5,9	9,8		
Occupation de la mère (n=2 049)	(n=364)	(n=276)	(n=1 409)		(n=376)	(n=327)	(n=365)	(n=341)		
A un emploi	64,6	66,3	56,4		57,1	67,3	52,1	54,2		
Ne travaille pas	34,6	33,3	42,9		42,0	32,4	47,7	44,6		
Est décédée	0,8	0,4	0,7		0,8	0,3	0,3	1,2		
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0		

Au total, près d'un jeune ayant un diplôme sur deux (47,8 p. 100) vient d'une famille où les deux parents travaillent (données non présentées), alors que la proportion n'est que de 41,3 p. 100 chez les jeunes non diplômés de la formation générale. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation viennent en plus grand nombre de familles où aucun des deux parents n'était actif sur le marché du travail. C'était le cas de 20 p. 100 de ces jeunes, soit le double de ce qu'on peut observer dans les autres sous-groupes. On le verra plus loin, le fait que les parents travaillent ou non est fortement lié à l'occupation du ou de la jeune.

Au tableau 2.6, nous présentons la répartition des parents ayant un catégories socioprofessionnelles emploi selon les différentes auxquelles ils appartiennent. La classification utilisée a été élaborée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)1. L'utilisation de cette classification nous permet de faire certaines comparaisons avec des jeunes inscrits à l'école secondaire 2. Comme les différences entre les sous-groupes des jeunes non diplômés de la formation générale étaient non significatives, nous avons aggloméré les données à ce sujet. Il n'y a pas non plus de grandes différences dans les emplois occupés par les pères ou les mères des jeunes diplômés ou non. C'est pourquoi nous présentons uniquement les données pour les jeunes non diplômés de la formation générale.

Le plus fort pourcentage des pères ayant un emploi se trouve du côté des ouvriers spécialisés (33,6 p. 100) suivi des employés³ (19,7 p. 100) et des ouvriers non spécialisés (16,1 p.100).

Les mères au travail, quant à elles sont particulièrement concentrées dans la catégorie des employées. C'est le cas de 53,6 p. 100 des mères des jeunes non diplômés de la formation générale. Tout comme pour les pères, la distribution selon les catégories socioprofessionnelles varie peu en fonction du sous-groupe.

Là où il devient intéressant de faire des comparaisons, c'est avec les élèves du secondaire et avec les élèves inscrit à l'éducation des adultes. Les données sur les catégories socioprofessionnelles auxquelles correspond un statut socioéconomique indiquent de façon générale que les jeunes de notre enquête viennent de familles ayant un statut socioprofessionnel différent de celui de l'ensemble des jeunes du second cycle du secondaire.

En effet, lorsqu'ils ont un emploi, le tiers des pères des élèves du secondaire occupent un poste de cadre ou sont membres de professions intermédiaires comparativement à 16,2 p.100 de ceux des jeunes non diplômés de la formation générale. Par ailleurs, les pères

INSEE. Guide des catégories socioprofessionnelles, Paris, 1984. La nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE est élaborée à partir des notions d'emploi et de qualification mais également en fonction de caractéristiques complémentaires : travail salarié ou non, taille de l'entreprise...

Cette classification a été utilisée dans l'étude de M. VIOLETTE.La formation professionnelle au secondaire : une formation sans les jeunes? Enquête auprès de trois groupes d'élèves. MEQ, Direction de la recherche, 1995, p. 8.

³. La catégorie des «employés» réfère à des emplois de bureau ou dans le commerce.

de ces derniers sont davantage représentés comme commerçants ou ouvriers spécialisés (46,6 p. 100 en comparaison de 30,7 p. 100). Les jeunes de notre étude se rapprochent davantage sur le plan du statut socioprofessionnel de leur père de la population des jeunes inscrits au secteur des adultes.

Tableau 2.6 Catégories socioprofessionnelles des parents des jeunes non diplômés de la formation générale : comparaison avec les résultats d'une autre étude*

Catégorie socioprofessionnelle	Jeunesnon diplômés de la formation générale		Jeunes du seconda	ire	Jeunes fréquentant l'éducation des adultes		
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	
	(n=964)	(n=791)	(n=4 495)	(n=3 641)	(n=262)	(n=218)	
Cadre, administrateur ou administratrice, membre des professions libérales	4,8	5,2	12,8	3,8	7,2	1,4	
Membre des professions intermédiaires, technicien ou technicienne, contremaître	11,4	17,2	23,9	29,1	16,4	18,4	
Commerçant ou commerçante, artisan ou artisane, chef d'entreprise	13,0	6,7	6,3	3,4	6,9	2,7	
Employé ou employée	19,7	53,6	14,3	37,6	14,5	38,1	
Ouvrier spécialisé ou ouvrière spécialisée	33,6	7,5	24,4	12,6	29,4	21,1	
Ouvrier non spécialisé ou ouvrière non spécialisée	16,1	9,1	15,0	12,0	19,1	17,0	
Agriculteur ou agricultrice, pêcheurs, bûcheron ou bûcheronne	1,4	0,7	4,0	1,4	6,5	1,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

^{*} Michèle VIOLETTE, 1995b, p. 8.

Quant à l'emploi occupé par la mère, les jeunes de notre étude se caractérisent par une concentration plus importante de ces dernières en tant qu'employées. Pour les jeunes non diplômés de la formation générale, plus d'une mère sur deux (53,8 p. 100) occupait un poste d'employée comparativement à un peu plus du tiers pour les élèves du secondaire et des jeunes de l'éducation des adultes.

Si on ne peut associer directement le statut socioprofessionnel des parents à un statut socioéconomique, ces données et d'autres résultats combinés, que ce soit sur la scolarité des parents ou le fait que les parents travaillent ou non laissent voir semblent indiquer que les jeunes non diplômés, et plus particulièrement ceux et celles qui appartiennent aux sous-groupes des jeunes en difficulté grave d'apprentissage ou en difficulté d'adaptation ont plus de chances de venir d'un milieu économiquement moins favorisé que les autres jeunes de leur groupe d'âge.

En bref

Dans ce chapitre, nous avons décrit les principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes selon les différents groupes de l'échantillon. De ces caractéristiques, il faut retenir ceci :

- Un peu plus de 40 p. 100 des jeunes interrogés étaient reconnus durant leur dernière année de fréquentation scolaire comme ayant des difficultés de fonctionnement suffisamment importantes pour justifier un classement parmi les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, 23,7 p. 100 étaient en difficulté grave d'apprentissage, 10,6 p. 100 en difficulté d'adaptation et 7,8 p. 100 en difficulté légère d'apprentissage;
- Tous les sous-groupes sont majoritairement composés de garçons.
 Cependant, c'est parmi les élèves classés EDAA, particulièrement dans la catégorie des jeunes en difficulté d'adaptation, que les garçons se retrouvent en plus forte proportion;
- Si les élèves non diplômés de la formation générale sont généralement plus jeunes que les élèves diplômés, les écarts sont particulièrement importants pour les jeunes en difficulté d'adaptation puisque 60 p. 100 ont moins de 18 ans comparativement à 40 p. 100 pour l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale et un peu moins du quart des jeunes ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires mais ne poursuivant pas leurs études;
- Près de 40 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale appartiennent à une famille monoparentale : le pourcentage est particulièrement élevé chez les jeunes en difficulté d'adaptation qui sont presque aussi nombreux à venir d'une famille monoparentale que d'une famille biparentale;
- Outre la structure familiale, les données sur la scolarité des parents, sur la participation au marché du travail et sur les emplois occupés par les parents laissent voir que les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation sont les plus susceptibles de venir d'un milieu socioéconomique moins favorisé.

3 Le cheminement scolaire

Plus qu'un accident de parcours, le fait de quitter l'école secondaire sans avoir obtenu un diplôme est le plus souvent l'aboutissement d'un processus marqué par des échecs scolaires répétés. Les études déjà menées sur l'abandon scolaire montrent clairement que l'expérience scolaire des jeunes décrocheurs et décrocheuses se caractérise par un parcours scolaire difficile.

Dans le présent chapitre, il sera d'abord question du cheminement scolaire des jeunes interrogés dans notre enquête. Il a été possible d'ajouter aux données recueillies par téléphone de l'information provenant des fichiers ministériels, ce qui nous permet de décrire la «carrière» scolaire des jeunes. Par la suite, nous reprendrons les données de l'enquête pour traiter de la situation des jeunes durant leur dernière année de fréquentation scolaire, particulièrement en ce qui concerne leurs perceptions de l'école et les motifs de leur départ de l'école

3.1 Un cheminement scolaire difficile pour la majorité des jeunes

Comme il fallait s'y attendre, la majorité des jeunes non diplômés de la formation générale ont connu des difficultés tout au long de leur scolarisation. Au tableau 3.1, on peut suivre l'évolution du retard scolaire selon les sous-groupes. Dès l'âge de 7 ans, 13,4 p. 100 des jeunes appartenant au groupe des jeunes non diplômés de l'enseignement général comparativement à 2,8 p. 100 des jeunes diplômés et 4,9 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation professionnelle ont déjà redoublé une année scolaire.

À 12 ans, soit à l'âge normalement prévu pour l'entrée au secondaire, l'écart entre les sous-groupes s'est encore agrandi. Plus d'un jeune non diplômé de la formation générale (52,5 p. 100) a accumulé du retard, alors que c'est le cas d'un peu plus d'un jeune non diplômé de la formation professionnelle sur quatre (27,5 p. 100). Ce pourcentage est de 13,4 p. 100 chez les jeunes diplômés ¹. Les données pour l'ensemble des élèves du Québec permettent de constater qu'en 1994-

^{1.} Il faut se rappeler qu'il s'agit des jeunes diplômés ne poursuivant pas leurs études et non de l'ensemble des jeunes qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires.

1995 le quart des jeunes Québécois et Québécoises de 12 ans avaient accumulé du retard à leur entrée en première secondaire¹.

Les débuts scolaires des jeunes non diplômés de la formation générale n'appartenant pas aux groupes des EDAA sont sensiblement les mêmes que ceux des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Les différences apparaissent plutôt à la mi-parcours du primaire pour ce qui est des jeunes diplômés et un peu plus tard dans le cas est des jeunes non diplômés de la formation professionnelle, soit à la fin du primaire et au début du secondaire.

De façon plus précise, les jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EDAA) se distinguent des autres jeunes non diplômés de la formation générale. Cette situation est particulièrement évidente chez ceux et celles qui durant leur dernière année à l'école secondaire, sont en difficulté grave d'apprentissage et dans une moindre mesure pour ceux et celles en difficulté d'adaptation. En effet, le tiers (33,8 p. 100) des jeunes en difficulté grave ont déjà accumulé du retard à l'âge de 7 ans tandis que 18,5 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation sont dans la même situation.

Tableau 3.1 Retard scolaire selon l'âge et selon le sous-groupe

Retard scolaire (n=2 019 à 2 071)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes noi	Jeunes non diplômés de la formation générale						
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous-of- Jeunes non EDAA	roupes Jeunes Jeunes en diff. en diff. légère grave		Jeunes en diff. d'adap- tation		
	(n=353 à 361)	(n=267 à 277)	(n=1 371 à 1 393)		(n=357 à 362)	(n=324 à 326)	(n=355 à 362)	(n=335 à 341)		
En retard à 7 ans	2,8	4,9	13,4		4,5	9,3	33,8	18,5		
En retard à 9 ans	5,3	13,4	28,6		15,7	25,8	55,1	40,2		
En retard à 12 ans	13,4	27,5	52,5		37,6	54,9	80,7	66,6		
En retard à 14 ans	24,1	47,3	73,6		62,5	86,8	90,9	84,3		

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS), MEQ.

1. En 1994-1995, 25,9 p. 100 des jeunes de 12 ans avaient un retard scolaire puisqu'ils n'avaient pas atteint le niveau secondaire. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Indicateurs de l'éducation, édition 1995, Québec, 1996, p. 54.

-26-

Les données exposées au tableau 3.2 viennent compléter l'information du tableau 3.1. On y présente le pourcentage d'élèves ayant redoublé à chacune des années du primaire et en première secondaire.

Le redoublement touche plus tôt les jeunes EDAA. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation redoublent leur première année dans des proportions très élevées : respectivement 29,4 p. 100 et 17,3 p. 100. Par la suite, les taux de redoublement, tout en restant élevés, diminuent au cours des différentes années du primaire.

Le cheminement suivi par les jeunes non diplômés de la formation générale n'appartenant pas au groupe EDAA est différent. Ce n'est pas la première année du primaire qui semble la plus difficile mais bien la dernière : 9 p. 100 des jeunes de ce groupe redoublent leur sixième année comparativement à 3,9 p. 100 qui refont leur première année. Quant aux jeunes diplômés de la formation générale, leur scolarité est moins mouvementée au primaire : la proportion d'élèves qui redoublent variant de 1,3 p. 100 à 3,8 p. 100 selon les années, le pourcentage le plus important est atteint en sixième année du primaire, tout comme pour les jeunes non diplômés non EDAA.

Toujours au tableau 3.2, on trouve également des données sur le redoublement en première secondaire. Au cours des dernières années pour l'ensemble des élèves québécois, on a observé une augmentation du redoublement en première secondaire ¹. En 1994-1995, un ou une élève sur six avait redoublé sa première secondaire. La proportion est plus élevée chez les garçons (20,2 p. 100) que chez les filles (12,9 p. 100).

Pour les jeunes non diplômés de la formation générale, qui, faut-il le rappeler, sont majoritairement des garçons, la situation à l'entrée en première secondaire est catastrophique : 36,9 p. 100 de ces jeunes ont redoublé leur première secondaire comparativement aux jeunes diplômés où le redoublement en première secondaire a touché 7,1 p. 100 des jeunes de ce groupe. Parmi les sous-groupes de jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes EDAA redoublent sensiblement dans les mêmes proportions leur première secondaire. C'est le cas d'un ou d'une jeune sur deux. Les autres jeunes non diplômés qu'ils soient de la formation générale ou de la formation professionnelle, connaissent des taux relativement comparables de redoublement à l'entrée au secondaire, soit entre 20 et 25 p. 100.

^{1.} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1996, p. 55.

Tableau 3.2 Année redoublée selon le sous-groupe

Année redoublé* (n=2 071)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale							
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Par sous-of Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation			
	(n=366)	(n=227)	(n=1 428)	(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)			
Primaire										
Première année	2,5	4,7	12,2	3,9	9,0	29,4	17,3			
Deuxième année	1,3	5,4	8,6	5,5	7,5	13,3	13,9			
Troisième année	1,3	4,7	11,3	6,4	10,2	20,1	14,5			
Quatrième année	1,4	5,4	9,7	6,1	9,9	15,2	11,3			
Cinquième année	3,5	4,7	9,8	7,4	11,6	13,1	11,3			
Sixième année	3,8	5,1	11,1	9,0	11,9	14,1	14,1			
Secondaire	_					_	•			
Première année	7,1	20,2	36,9	24,5	46,2	52,2	54,6			

^{*} Le total peut dépasser 100 p. 100 puisqu'un ou une élève peut avoir redoublé plus d'une année.

Source: Déclaration des clientèles scolaires(DCS), MEQ.

Le tableau 3,3 présente la répartition des jeunes non diplômés de la formation générale selon l'âge au début de leur dernière année de fréquentation scolaire1. Le groupe le plus important était âgé de 17 ans en septembre 1994, soit une année de plus que l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire. De plus, près de deux jeunes sur cinq (38,8 p. 100) étaient âgés de 18 ans et plus l'année de leur départ de l'école secondaire. Ces données montrent bien l'ampleur du retard scolaire décrit dans les tableaux précédents. Il est toutefois étonnant de constater que, parmi les jeunes non EDAA, 12,1 p. 100 avait au moins 19 ans au début de leur dernière année à l'école secondaire. Comment se fait-il que ces jeunes malgré des difficultés scolaires évidentes n'aient difficulté pas été classés en d'adaptation et

-28-

-

Il s'agit de l'âge au 30 septembre 1994.

d'apprentissage ¹? Ce classement aurait pu notamment leur donner accès à des stages en vertu des disposition du programme d'insertion sociale et professionnelle.

Tableau 3.3 Âge et classement durant la dernière année de fréquentation scolaire des jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-groupe

Âge et classement durant la dernière année de fréquentation scolaire	Jeunes non diplômés de la formation générale								
	Jeunes	Jeunes	Jeunes	Jeunes	Total				
	non	en diff.	en diff.	en diff.					
	EDAA	légère	grave	d'adapta- tion					
Âge au 30 septembre	(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)	(n=1 428)				
1994	0.0	4.0	2.5	0.4	2.0				
15 ans ou moins	3,2	4,2	3,5	8,4	3,9				
16 ans	20,6	29,0	20,4	36,7	22,8				
17 ans	35,4	33,1	32,9	34,1	34,5				
18 ans	28,7	25,7	34,0	19,4	28,7				
19 ans ou plus	12,1	8,0	9,2	1,4	10,1				
Classement durant la	(n=379)	(n=334)	(n=368)	(n=346)	(n=1 428)				
dernière année de									
fréquentation scolaire Première secondaire	2.0	6.0	147	10.0	7.5				
	2,8	6,0	14,7	18,8	7,5				
Deuxième secondaire Troisième secondaire	11,4	20,4	14,4	17,3	13,4				
Quatrième secondaire	21,4 30.5	29,3	21,7 25.5	30,4	23,0				
Cinquième secondaire	30,5 34,0	28,7 15,6	25,5 23,7	20,2 13,3	28,2 27,9				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source : Déclaration de clientèles scolaires (DCS), MEQ.

Parmi l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale, un groupe se distingue, soit celui des jeunes en difficulté d'adaptation. Près de la moitié de ces jeunes ont quitté l'école à l'âge de 16 ans ou

^{1.} Les données sur le classement de ces jeunes dans les années antérieures laissent voir que les deux tiers des jeunes non EDAA n'ont eu à aucun moment un tel classement durant leurs cinq dernières années de fréquentation scolaire.

moins comparativement aux autres groupes où les proportions oscillent entre 23 p. 100 et 33 p. 100.

Toujours durant leur dernière année de fréquentation de l'école secondaire, la plus grande partie des jeunes avaient au moins atteint la troisième secondaire. Les jeunes EDAA se distinguent par une concentration plus importante au premier cycle du secondaire comparativement aux jeunes qui n'appartiennent pas à ce groupe.

3.2 La dernière année à l'école secondaire¹

Après avoir examiné le passé scolaire des jeunes interrogés dans notre étude, voyons maintenant leurs propos quant à leur dernière année de fréquentation scolaire. Il sera question du type d'école fréquentée, du type de cheminement de formation ainsi que du moment du départ de l'école. Par la suite, nous présentons les motifs de l'arrêt des études ainsi que certains aspects de leur expérience scolaire.

3.2.1 Type d'école fréquentée et de cheminement de formation

En 1994-1995, la grande majorité des jeunes ont fréquenté l'école ordinaire. C'est la situation de 86,4 p. 100 des jeunes non diplômés comparativement à 92,6 p. 100 des jeunes diplômés. La proportion de jeunes non diplômés, qui ont passé leur dernière année scolaire dans un autre type d'école ² est le double de ce qu'on peut observer chez les jeunes diplômés (13,6 p. 100 en regard de 7,1 p. 100). Ces différences sont attribuables aux jeunes non diplômés EDAA particulièrement à ceux et celles en difficulté grave d'apprentissage ou en difficulté d'adaptation. Dans ces cas, le taux de fréquentation d'un autre type d'école dépasse le 20 p. 100. Donc pour une partie importante de ces jeunes, il y a eu utilisation ou à tout le moins, essai d'un modèle d'organisation scolaire autre que celui de l'école ordinaire.

Pour la section 3.2, nous avons exclu dans la présentation des résultats, les données concernant les jeunes non diplômés de la formation professionnelle (n=277). Il est apparu évident au cours du traitement des données que les questions faisant référence à l'école secondaire ont été comprises de deux façons. Certains jeunes ont répondu en fonction de la formation générale, d'autres, en fonction de leur dernière année à l'école lorsqu'ils ou elles étaient inscrits à la formation professionnelle. Pour cette raison, nous avons dû les exclure des analyses portant sur l'expérience scolaire durant la dernière année de fréquentation scolaire.

^{2.} Par autre type d'école, on entend des écoles innovatrices et des écoles pour raccrocheurs. Les conditions définissant notre échantillon ont pu influer la répartition selon le type d'école. Les jeunes inscrits dans des écoles pour raccrocheurs ont été retenus uniquement si l'école était financé par le secteur de l'éducation des adultes.

Près du tiers des jeunes non diplômés étaient dans un cheminement particulier de formation¹ en 1994-1995. Comme il fallait s'y attendre, les jeunes en difficulté d'apprentissage, légère ou grave, sont plus nombreux à être inscrits dans les cheminements particuliers : c'est le cas de deux jeunes sur trois. Pour les jeunes en difficulté d'adaptation, la proportion est d'un peu plus de deux jeunes sur cinq. Par ailleurs, 7,7 p. 100 des jeunes non EDAA ont indiqué un tel classement durant leur dernière année à l'école secondaire. En principe, pour être classé dans un cheminement particulier, il faut d'abord avoir été identifié comme étant en difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Des pratiques différentes dans certaines commissions scolaires peuvent probablement expliquer cette situation.

^{1.} Les cheminements particuliers de formation (CPF) ont été conçus pour répondre aux besoins particuliers des élèves EDAA à qui on offre un autre mode d'organisation que la classe ordinaire. Selon l'ampleur du retard scolaire et la nature des besoins de l'élève, celui-ci peut emprunter un CPF temporaire ou continu.

Tableau 3.4 Type d'école fréquentée et cheminement de formation selon le sousgroupe

Type d'école et	Jeunes	Jeunes nor	ı di	plômés de la	formation g	jénérale	
cheminement de formation	diplômés de la formation générale	Total		Par sous-g Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion
Type d'école fréquentée (n=1 700)	(n=365)	(n=1 425)		(n=379)	(n=335)	(n=365)	(n=346)
École ordinaire	92,9	86,4		91,3	86,6	77,8	78,6
École pour «raccrocheurs et raccrocheuses»	3,8	5,9		4,0	6,2	9,0	9,5
Autre*	3,3	7,7		4,7	7,2	13,2	11,9
Cheminement de formation (n=1 765)	(n=365)	(n=1 400)		(n=375)	(n=328)	(n=361)	(n=336)
Cheminement ordinaire	95,9	66,9		90,9	39,9	27,2	43,5
Cheminement particulier	2,7	30,0		7,7	55,8	66,5	52,4
Autre type	1,4	3,1		1,4	4,3	6,3	4,1
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} La catégorie « Autre » comprend des écoles spéciales et des écoles innovatrices expression davantage employée en milieu anglophone.

3.2.2 Le moment du départ de l'école secondaire

Pour 45,9 p. 100 des jeunes, le départ de l'école a coïncidé avec la fin de l'année scolaire : ces jeunes ne se sont tout simplement pas représentés l'année suivante¹. Il reste donc plus de la moitié des jeunes qui quittent à un moment ou l'autre au cours de l'année scolaire. Les départs se répartissent plutôt également pour chaque trimestre. Chaque mois, de 5 à 7 p. 100 de jeunes laissent l'école. En cours d'année, le taux le plus important est observé en juin juste avant les examens, soit 7,5 p. 100.

^{1.} Cette situation avait également été observée dans une étude où 35,7 p.100 des jeunes ne s'étaient pas représentés au mois de septembre pour la nouvelle année scolaire. Voir Michèle VIOLETTE, 1991, p. 36.

Il n'y a pas de différence entre les groupes des jeunes non diplômés quant au moment du départ de l'école, si ce n'est que les jeunes en difficulté d'adaptation sont proportionnellement plus nombreux à quitter en cours d'année que les autres groupes de jeunes.

Donc, au moment du sondage, la durée médiane du temps écoulé depuis le départ de l'école secondaire se situe autour d'une année : elle varie de onze à quatorze mois. Les jeunes en difficulté d'adaptation ont une durée de séjour hors de l'école plus longue que celle qui est observée dans les autres sous-groupes de jeunes non diplômés.

Tableau 3.5 Moment du départ de l'école secondaire des jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-groupe

Moment du départ de l'école	Jeunes non diplômés de la formation générale							
secondaire	Jeunes	Jeunes	Jeunes	Jeunes	Total			
	non	en diff.	en diff.	en diff.				
	EDAA	légère	grave	d'adaptation				
	(n=349)	(n=298)	(n=326)	(n=277)	(n=1 250)			
Automne 1994 (de sept. à déc.)	14,9	18,1	18,1	27,8	17,1			
Hiver 1995 (de janvier à mars)	17,5	15,1	15,0	24,6	17,3			
Printemps 1995 (d'avril à juin)	15,2	24,8	29,8	19,5	19,7			
Été 1995	52,2	42,0	36,9	28,2	45,9			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

3.2.3 Les raisons de l'abandon des études des jeunes non diplômés de la formation générale

Qu'est-ce qui a amené les jeunes à interrompre leurs études? Les motifs sont-ils différents selon chaque sous-groupe? La formulation des questions concernant les motifs de l'abandon avait comme objectif de permettre à chaque jeune d'exprimer spontanément sa ou ses raisons de quitter l'école sans lui indiquer de catégories préétablies.

Examinons d'abord les réponses fournies par les jeunes non diplômés de la formation générale ¹. L'absence de motivation, le fait d'en avoir assez de l'école, constitue la principale raison fournie par les jeunes

Les jeunes pouvaient mentionner deux raisons pour expliquer leur départ de l'école. Dans les faits, un peu plus du quart seulement ont fourni une seconde raison.

pour justifier leur départ de l'école. Évidemment, la motivation dépend de nombreux facteurs dont l'importance peut varier. La formulation de la question ne nous permettait pas toutefois d'explorer les raisons de leur absence de motivation. Par ailleurs, le résultat obtenu permet de constater que pour le tiers des jeunes non diplômés, l'abandon se justifie par un «ras le bol» de l'école ou à tout le moins d'une situation qui leur semble sans issue.

Les raisons scolaires viennent au deuxième rang. Les jeunes ont fait état principalement des difficultés avec un membre du personnel enseignant (4,6 p. 100), du fait qu'on leur a dit de ne plus se présenter à l'école (4,2 p. 100), ou encore d'un choix de cours qui ne les intéressaient pas (3,8 p. 100). Un faible pourcentage (1,7 p. 100) ont dit avoir connu des problèmes relativement au fonctionnement général de l'école (discipline, règlements, etc.).

Par ailleurs, les raisons personnelles et familiales figurent au troisième rang. Les jeunes qui ont fourni une réponse en ce sens ont indiqué, dans près de la moitié des cas se trouver trop âgés pour continuer à l'école secondaire. On se rappelle que les jeunes non diplômés de la formation générale ont dépassé dans sept cas sur dix l'âge de la scolarisation obligatoire (voir tableau 3.3). Pour 11 p. 100 des jeunes, c'est le désir de travailler, de gagner de l'argent qui a motivé leur départ de l'école.

Près de 10 p. 100 des jeunes estimaient avoir terminé leur formation. Les jeunes qui ont fourni cette raison, particulièrement ceux et celles qui appartiennent au sous-groupe des jeunes en difficulté grave d'apprentissage, ont pu effectivement terminer la formation qu'on leur avait proposée. Quant aux jeunes non EDAA qui ont indiqué avoir également terminé leur formation, 80,0 p. 100 étaient inscrits en cinquième secondaire. On peut penser que ces jeunes n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires en raison d'un échec dans une matière nécessaire à cet égard.

Un nombre important de jeunes (7,6 p. 100) ont dit avoir quitté l'école secondaire afin de poursuivre leur formation ailleurs, particulièrement à l'éducation des adultes. La moitié de ceux et celles qui ont donné cette raison étaient effectivement aux études à l'éducation des adultes au moment de l'enquête.

Les jeunes ont peu mentionné directement l'échec scolaire comme motif de l'abandon des études. Seulement 6,9 p.100 ont motivé leur abandon par des difficultés de rendement ou des échecs scolaires. Or, la majorité avaient des échecs dans l'une ou l'autre des matières de base au cours de leur dernière année de fréquentation. Si on considère

uniquement les jeunes non diplômés qui n'étaient pas inscrits dans un cheminement particulier de formation¹, on constate que seulement 18,6 p. 100 n'avaient pas d'échec dans l'une ou l'autre des matières de base, alors qu'une proportion similaire (14,2 p. 100) avaient eu des échecs dans les trois matières. Parmi ceux et celles qui étaient en situation d'échec, plus de la moitié (52,3 p. 100) avaient eu des échecs en français, 37,7 p. 100, en anglais et 49,8 p. 100, en mathématiques. Donc, même si les jeunes mentionnent peu l'échec scolaire comme raison de l'abandon, cette situation est présente dans la majorité des cas.

Tableau 3.6 Raison de l'abandon des études des jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-groupe

Raison mentionnée*	J	leunes non di	plômés de la f	ormation géné	rale
	Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion	Total
	(n=366)	(n=334)	(n=357)	(n=337)	(n=1 390)
Manque de motivation à poursuivre					
ses études	32,5	36,1	32,2	38,5	33,4
Raisons scolaires	14,4	15,4	10,4	21,1	14,3
Raisons personnelles ou familiales	15,9	17,0	12,0	16,9	15,1
Désir de gagner de l'argent ou d'avoir un emploi	10,4	9,4	14,3	8,9	11,0
Formation considérée comme terminée	7,6	6,6	17,1	5,9	9,7
Désir de poursuivre ses études ailleurs	9,6	6,1	5,0	3,6	7,6
Échecs scolaires	7,4	6,4	5,3	3,9	6,5
Autres raisons	2,2	3,0	3,7	1,2	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} Les jeunes avaient la possibilité de donner deux raisons pour expliquer leur départ de l'école. Puisque seulement le quart (24,4 p. 100) ont fourni une seconde raison, nous n'avons conservé que la première ou la seule raison mentionnée.

Nous avons considéré uniquement les réponses des jeunes en cheminement ordinaire.
 Les résultats des jeunes inscrits dans les cheminements particuliers de formation étaient trop difficiles à interpréter (données non présentées).

3.2.4 Les raisons de l'arrêt des études chez les jeunes diplômés de la formation générale

La majorité des jeunes diplômés de la formation générale poursuivent leurs études au collégial et, dans une moindre mesure, à la formation professionnelle du secondaire. On estime qu'environ 7 p. 100¹ de ces jeunes ne poursuivent pas leur formation. Qu'est-ce qui les motive à interrompre leurs études? Ce sont les données présentées au tableau 3.7.

À l'instar des jeunes non diplômés, les jeunes diplômés qui ont arrêté leurs études (28,9 p. 100), expliquent leur décision par un manque d'intérêt à cet égard. Toutefois, le tiers des jeunes ayant fourni cette raison indiquent que leur idée était de faire une pause avant de reprendre ultérieurement leurs études : ces jeunes envisagent donc de continuer leur formation à court ou moyen terme.

La deuxième raison invoquée par près d'un ou d'une jeune sur cinq tient à une difficulté d'orientation scolaire et professionnelle : 11,2 p. 100 des jeunes diplômés ont dit ne pas savoir vers quoi s'orienter alors que 3,4 p. 100 après avoir débuté des études au collégial ou à la formation professionnelle du secondaire avaient déjà interrompu leurs études considérant avoir fait un mauvais choix de cours.

La troisième raison, qui regroupe presque autant de jeunes que la précédente, tient au désir de travailler ou de gagner de l'argent. Par ailleurs, pour un ou une jeune sur dix, la décision de ne pas poursuivre des études n'est pas la sienne : sa demande dans un établissement collégial ou dans un centre de formation professionnelle n'a pas été acceptée.

Enfin, une part non négligeable de jeunes (7,9 p. 100) expliquent leur décision par des raisons financières ou d'accessibilité de la formation : les trois quarts des jeunes ayant mentionné cette raison ont invoqué le manque d'argent pour continuer leur formation.

Par ailleurs, certaines différences dans les raisons de l'interruption des études peuvent être observées selon le sexe. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à expliquer leur situation par des difficultés d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que des raisons personnelles ou familiales. Les garçons, quant à eux, justifient leur décision davantage par le goût de travailler et de gagner de l'argent.

-36-

Données non publiées, DIRECTION DE LA RECHERCHE. MEQ. Ces informations proviennent du suivi de la cohorte des jeunes âgés de 19 ans au 30 septembre 1994.

Tableau 3.7 Raison de l'arrêt des études chez les jeunes diplômés de la formation générale selon le sexe

Raison mentionnée*	Jeunes d	iplômés de la form	ation générale
	Filles	Garçons	Total
	(n=167)	(n=187)	(n=354)
Manque de motivation à poursuivre ses études	25,7	31,0	28,6
Difficultés d'orientation scolaire et professionnelle	24,5	13,4	18,6
Désir de gagner de l'argent ou d'avoir un emploi Demande d'admission refusée dans un établissemen	12,0 t	21,9	17,2
d'enseignement collégial ou à la formation professionnelle du secondaire	10,8	10,7	10,7
Accessibilité et raison financière	8,4	7,5	7,9
Raisons personnelles ou familiales	7,2	1,6	4,2
Autres raisons	11,4	13,8	12,7
Total	100,0	100,0	100,0

^{*} Comme dans le cas des jeunes non diplômés, seule la première raison fournie par chaque jeune a été retenue.

3.2.5 L'expérience scolaire

Les raisons données par les jeunes pour justifier l'arrêt de leurs études, particulièrement le manque de motivation, sont-elles liées au fonctionnement même de l'école? Nous avons voulu savoir si dans le quotidien les jeunes non diplômés, notamment les EDAA, avaient une perception différente de l'école. Nous avons donc questionné les jeunes sur différents aspects de leur expérience scolaire (tableau 3.8).

A la question «De façon générale, dirais-tu que tu aimais aller à l'école?», les jeunes ont répondu différemment selon leur appartenance au groupe des jeunes diplômés ou des jeunes non diplômés. 52,6 p. 100 ont répondu derniers cas. aimer l'école comparativement à 67,8 p. 100 des jeunes diplômés ¹. Parmi les jeunes non diplômés, les élèves en difficulté d'adaptation se distinguent des autres groupes par une perception nettement plus négative de l'école : seulement 42 p. 100 disent avoir aimé l'école. Les autres groupes de jeunes non diplômés ont une perception assez similaire, qui est elle-même plus négative que celle des jeunes diplômés. Pour un ou une jeune non diplômé sur deux, l'école n'était sans doute pas l'endroit le plus attrayant. Il est quand même intéressant de noter que

^{1.} Ces résultats concordent avec ceux d'une étude où 41 p. 100 des jeunes non diplômés du secondaire indiquaient qu'ils et elles n'aimaient pas l'école. S. GILBERT et autres. Après l'école, Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans, Ottawa, Approvisionnement et services Canada, 1993, p 32.

bien le tiers des jeunes diplômés aient dit ne pas aimer l'école, ils et elles ont quand même persévéré jusqu'à l'obtention du diplôme.

De façon plus particulière, nous avons examiné la perception des cours, du personnel enseignant ainsi que des autres élèves. Quand on demande aux jeunes si «la plupart des cours étaient très, assez, peu ou pas intéressants», la moitié des jeunes non diplômés disent carrément que la plupart des cours étaient peu ou n'étaient pas intéressants comparativement à 30,8 p. 100 des jeunes diplômés. Parmi les jeunes non diplômés, la perception des cours est sensiblement la même, peu importe le sous-groupe.

Si les relations avec le personnel enseignant sont perçues comme étant généralement bonnes pour la majorité des jeunes diplômés (74 p. 100), ce n'est pas le cas pour les jeunes non diplômés. Seulement un peu plus de la moitié (54,6 p. 100) jugent avoir entretenu de bonnes relations avec la plupart des enseignants et des enseignantes. Encore une fois, la situation est décrite beaucoup plus négativement par les jeunes en difficulté d'adaptation que par les autres groupes de jeunes non diplômés. Le quart de ces jeunes (25,2 p. 100) disent qu'ils ne s'entendaient avec presque aucun enseignant ni aucune enseignante. Cette situation ne se produit que chez 6,6 p. 100 des jeunes diplômés.

Une proportion de jeunes variant de 14,7 p. 100 à 19,1 p. 100 ont indiqué avoir des difficultés dans leurs relations avec les autres élèves de l'école : l'entente n'étant bonne qu'avec quelques élèves seulement. Bien qu'on ne puisse observer de différence entre les sous-groupes, nous croyons que la situation mérite réflexion. Connaissant l'importance des autres jeunes particulièrement à l'adolescence, l'isolement d'une proportion assez importante de jeunes a de quoi surprendre.

Retenons de ces données où les jeunes ont eu à évaluer globalement l'école qu'il existe une perception nettement plus négative chez les jeunes non diplômés que chez les jeunes diplômés en ce qui regarde l'appréciation générale des cours, les relations avec le personnel enseignant ainsi que l'appréciation générale de l'école et que cette perception est beaucoup plus négative chez les jeunes en difficulté d'adaptation.

Tableau 3.8 Évaluation de certains aspects de l'expérience scolaire selon le sousgroupe

Expérience scolaire	Jeunes	Jeunes no	n d	iplômés de	la formation	n générale	
	diplômés	Total		Par sous-g	roupes		
	de la			Jeunes	Jeunes	Jeunes	Jeunes
	formation			non	en diff.	en diff.	en diff.
	générale			EDAA	légère	grave	d'adapta-
							tion
Appréciation générale des	(n=366)	(n=1 422)		(n=376)	(n=334)	(n=368)	(n=344)
cours							
(n=1 788)							
Très intéressants	9,6	8,7		6,6	9,6	13,0	9,6
Assez intéressants	59,6	41,0		43,4	34,4	39,4	35,8
Peu ou pas intéressants	30,8	50,3		50,0	56,0	47,6	54,6
Relations avec le personnel enseignant (n=1 792)	(n=366)	(n=1 426)		(n=378)	(n=335)	(n=368)	(n=345)
Bonne entente avec la plupart des enseignants et des enseignantes	74,0	54,6		53,7	58,8	60,3	43,2
Bonne entente avec quelques enseignants et enseignantes	19,4	31,5		34,7	26,6	25,3	31,6
Bonne entente avec presque aucun enseignant ni aucune enseignante	6,6	13,9		11,6	14,6	14,4	25,2
Relations avec les pairs* (n=1 789)	(n=366)	(n=1 423)		(n=378)	(n=334)	(n=367)	(n=344)
Bonne entente avec la plupart des élèves	85,3	82,0		82,3	83,8	80,9	81,1
Bonne entente avec quelques élèves ou presque aucun ni aucune élève	14,7	18,0		17,7	16,2	19,1	18,9
Appréciation générale de l'école (n=1 792)	(n=366)	(n=1 426)		(n=378)	(n=335)	(n=368)	(n=345)
Aimait l'école	67,8	52,6		55,8	49,2	50,5	42,0
N'aimait pas l'école	23,5	37,0		34,9	39,1	37,5	45,5
Aimait plus ou moins l'école	8,7	10,4		9,3	11,7	12,0	12,5
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} Chi-deux (x²) non significatif.

Nous avons également demandé aux jeunes de préciser les aspects les plus appréciés à l'école secondaire et les aspects les moins appréciés. Au tableau 3.9, on trouve le premier élément mentionné par les jeunes en réponse à la question : «Qu'est-ce que tu aimais le plus à l'école secondaire?»

Le premier élément indiqué par les jeunes, et ce, peu importe le sousgroupe, confirme l'importance de l'école comme milieu de vie. À leurs yeux, ce qui est le plus intéressant à l'école, ce sont les amis et amies et la vie sociale qui en découle. Et c'est encore plus vrai pour les jeunes diplômés (52,7 p. 100) qui ont mentionné cet aspect comparativement à 38,9 p. 100 des jeunes non diplômés.

Au deuxième rang et indépendamment du sous-groupe, les jeunes ont retenu certaines matières comme étant ce qu'ils et elles appréciaient le plus à l'école secondaire. Au troisième rang, les jeunes ont indiqué le sport et les activités sportives comme l'élément le plus apprécié. Les jeunes diplômés sont significativement moins nombreux à avoir mentionné cet aspect de la vie scolaire.

Parmi les jeunes non diplômés, 16,8 p. 100 n'ont trouvé aucun élément positif à mentionner en rapport avec leur vie scolaire. En d'autres termes, à la question «Qu'est-ce que tu aimais le plus à l'école secondaire?», leur réponse a été brève : «Rien». De leur coté, 10,4 p.100 des jeunes diplômés ont formulé la même réponse, une proportion significativement différente de celle des jeunes non diplômés.

Près d'un ou d'une jeune sur dix (9,5 p. 100) a choisi les relations avec le personnel enseignant comme élément positif de sa dernière année de fréquentation scolaire. Enfin, un pourcentage non négligeable de jeunes ont indiqué toute une variété de réponses. Celles qui reviennent le plus souvent sont le temps libre, le fait d'apprendre, les stages, les options.

Tableau 3.9 Aspects les plus appréciés à l'école secondaire selon le sous-groupe

Aspects les plus	Jeunes	Jeunes non d	Jeunes non diplômés de la formation générale								
appréciés à l'école secondaire* (n=1 752)	diplômés de la formation générale	Total	Par sous-g Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion					
	(n=361)	(n=1 391)	(n=369)	(n=326)	(n=359)	(n=337)					
Les amis et amies, la vie sociale	52,7	38,9	40,9	40,3	34,5	36,7					
Certaines matières	34,2	32,0	33,0	27,8	31,8	30,4					
Le sport, l'éducation physique	12,0	18,8	18,2	20,6	19,6	19,4					
Les enseignants et les enseignantes	13,1	9,5	9,5	10,7	9,5	9,0					
Des activités parascolaires	6,0	5,5	6,3	5,6	4,6	2,9					
Autres aspects	16,7	13,4	11,4	13,1	17,7	15,0					
Aucun élément positif	10,4	16,8	16,4	15,8	17,7	17,9					

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque chaque jeune pouvait faire deux mentions.

Le tableau 3.10 présente l'envers de la médaille, à savoir les réponses à la question «Qu'est-ce que tu aimais le moins à l'école secondaire?» Encore une fois, on note de grandes similitudes entre les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés. En tête, viennent certaines matières : quatre jeunes sur dix indiquent que certaines matières étaient ce qu'ils appréciaient le moins durant leur dernière année à l'école 1.

Au deuxième rang figurent les relations avec un ou encore des membres du personnel enseignant. Pour plus du quart des jeunes non diplômés (26,6 p. 100), cet aspect est ressorti comme étant négatif. Le pourcentage est significativement différent de celui des jeunes diplômés où 20,2 p. 100 ont affirmé la même chose.

Nous n'avons pas le détail des réponses qui nous permettraient de déterminer les matières mises en cause.

Au troisième rang des aspects les moins appréciés apparaît le fonctionnement de l'école. Les jeunes en ont particulièrement contre la discipline de l'école et les horaires. Il n'y a pas de différence entre les sous-groupes. Viennent ensuite 8,9 p. 100 de jeunes qui n'avaient aucun commentaire négatif à formuler à l'égard de l'école. Le comportement des autres élèves est mentionné par 6,6 p. 100 des jeunes. L'attitude négative, les comportements délinquants des autres ou le fait de se sentir à part sont les aspects qui reviennent le plus fréquemment chez les jeunes qui ont formulé des commentaires relatifs aux comportements des autres élèves.

Enfin, une variété d'éléments sont vus comme des aspects plus négatifs de la vie scolaire. Les relations avec la direction et l'ensemble de la vie scolaire sont les plus souvent mentionnés. Les jeunes font également état de la difficulté à supporter le stress, de l'exiguïté de l'école, du mauvais éclairage, de l'obligation de se lever le matin, etc. Ce ne sont que quelques-unes des raisons regroupées dans cette catégorie.

Tableau 3.10 Aspects les moins appréciés à l'école secondaire selon le sousgroupe

Aspects les moins	Jeunes	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale							
appréciés à l'école	diplômés	Total		Par sous-groupes						
secondaire* (n=1 794)	de la formation générale			Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion			
	(n=366)	(n=1428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)			
Certaines matières	37,7	40,9		39,6	43,9	42,1	43,4			
Les enseignants et les enseignantes	20,2	26,6		28,0	23,9	21,5	27,5			
Le fonctionnement de l'école	18,6	15,6		15,8	18,5	13,0	18,2			
Le comportement de certains élèves	5,7	6,6		5,8	7,8	7,9	7,2			
Les examens et les résultats scolaires	4,9	2,7		3,2	3,8	1,9	1,2			
Autres aspects	16,1	11,4		10,8	12,8	10.8	14,5			
Aucun élément négatif	8,2	8,9		8,4	7,2	10,8	7,8			

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque chaque jeune pouvait faire deux mentions.

3.2.6 La participation à des activités parascolaires et le travail rémunéré

Pour conclure sur la dernière année passée à l'école secondaire, nous avons interrogé les jeunes sur leur participation à des activités parascolaires. La majorité des élèves diplômés ou non ont affirmé ne jamais avoir participé à des activités parascolaires durant leur dernière année de fréquentation. Les jeunes diplômés sont un peu plus nombreux à indiquer avoir participé que les jeunes non diplômés (46,8 p. 100 comparativement à 39,3 p. 100) à ce type d'activité. Parmi les jeunes non diplômés, ce sont encore une fois les jeunes en difficulté d'adaptation qui se distinguent : le taux de participation y est le plus faible.

Tableau 3.11 Participation à des activités parascolaires selon le sous-groupe

Fréquence de la	Jeunes	s Jeunes non diplômés de la formation générale						
participation à des activités parascolaires (n=1 789)	diplômés de la formation générale	Total	Par sous-gro Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion		
	(n=366)	(n=1 423)	(n=378)	(n=335)	(n=366)	(n=344)		
Régulièrement	20,0	17,3	18,3	12,8	17,2	16,3		
De temps en temps	26,8	22,0	22,7	23,6	22,7	14,8		
Jamais	53,2	60,7	59,0	63,6	60,1	68,9		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

La participation des jeunes de notre enquête aux activités parascolaires nous apparaît plutôt faible par rapport à ce qu'on peut observer chez les élèves de l'école secondaire. Une étude menée dans les écoles secondaires sur la vie scolaire¹ indique en effet, un taux de participation de 84,5 p. 100 des élèves aux activités parascolaires, taux qui ne varie pas en fonction de la classe. Toujours selon cette étude, les motifs les plus importants donnés par les jeunes pour justifier leur participation sont qu'ils ou elles aiment l'activité proposée et que leurs amis y

-43-

Michelle VIOLETTE, La vie scolaire au secondaire, Sondage auprès des élèves et des responsables de la vie scolaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1995b, p. 8.

participent. Cela ne semble pas être le cas des jeunes qui ont répondu à notre questionnaire. On peut faire l'hypothèse que la participation aux activités parascolaires fait partie d'une perception plus positive de l'école, perception que ne partagent pas bon nombre des jeunes non diplômés. Il n'est donc pas étonnant que les activités parascolaires ne figurent pas de façon importante parmi les aspects les plus appréciés à l'école secondaire.

Le travail rémunéré durant les études est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années, notamment en raison des répercussions possibles que le fait de travailler peut avoir sur les études. À la question «Au cours de la dernière année scolaire, occupais-tu un emploi rémunéré?», 28,1 p. 100 des jeunes non diplômés ont répondu par l'affirmative comparativement à 38,4 des jeunes diplômés.

Tableau 3.12 Travail rémunéré durant la dernière année de fréquentation scolaire selon le sous- groupe

Travail rémunéré durant la	Jeunes	Jeunes non d	diplômés de la	formation ge	énérale	
dernière année de fréquentation scolaire	diplômés de la formation générale	Total	Par sous-gr Jeunes non EDAA	oupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adapta- tion
Jeunes qui occupaient un emploi durant leur dernière année de	(n=365)	(n=1 426)	(n=377)	(n=335)	(n=368)	(n=346)
fréquentation scolaire (n=1 791)	38,4	28,1	28,7	28,4	26,4	23,1
Nombre d'heures travaillées par semaine (n=507)	(n=138)	(n=369)	(n=107)	(n=91)	(n=95)	(n=76)
10 heures ou moins	29,0	26,6	25,2	24,2	30,6	27,6
De 11 à 15 heures	29,0	23,8	26,2	24,2	18,9	19,7
De 16 à 20 heures	26,1	25,4	24,3	27,5	28,4	23,7
21 heures ou plus	15,9	24,2	24,3	24,2	22,1	29,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Comparativement aux résultats obtenus dans d'autres enquêtes, dans notre enquête, la proportion de jeunes qui travaillaient au cours de la

dernière année scolaire est peu élevée. Pour l'ensemble des élèves du secondaire, on en compte 40 p. 100 qui travaillent durant l'année scolaire. De plus, le pourcentage de jeunes qui travaillent augmente en fonction de l'âge. Pour les jeunes âgés de 16 ans et plus, âge atteint par la majorité des jeunes durant la dernière année de fréquentation scolaire, environ la moitié de ces jeunes occupent un emploi tout en étudiant 1.

Parmi ceux et celles qui ont travaillé durant leur dernière année à l'école secondaire, les trois quarts y consacraient vingt heures ou moins par semaine comparativement au jeunes diplômés où 85 p. 100 travaillaient le même nombre d'heures. Donc, moins de jeunes non diplômés travaillaient en même temps que leurs études, et ce, peu importe le sous-groupe. Par ailleurs, quand ces jeunes travaillaient, un plus grand nombre y passaient plus de vingt heures par semaine.

3.3 Les stages

La majorité des jeunes de notre étude ont comme caractéristique de n'avoir eu aucune préparation au marché du travail. Au moment de l'enquête, on n'avait pas encore mis en place dans le réseau scolaire la nouvelle filière de formation professionnelle dans des métiers non spécialisés. Par contre, les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage présentant un retard scolaire important et étant âgés de 16 à 18 ans pouvaient être dirigés vers le Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP). Afin de les préparer au marché du travail mais également pour favoriser leur insertion sociale, les jeunes y effectuent des stages dans des fonctions de travail non spécialisées.

Est-ce que les jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ont eu accès à ces programmes et si tel est le cas quelles ont été les principales conditions de réalisation des stages?

3.3.1 Les stagiaires

Un peu moins du tiers (31,0 p. 100) des jeunes EDAA ont effectivement accompli au moins un stage au cours de l'année scolaire 1994-1995. Au tableau 3.13, nous présentons la répartition des jeunes EDAA selon

Les données sur le travail des jeunes sont tirées de l'étude de : Claude BEAUCHESNE et Suzanne DUMAS, Étudier et travailler, Enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1993, p. 10.

qu'ils et elles ont effectué ou non des stages durant leur dernière année à l'école secondaire.

Les jeunes qui ont effectué des stages sont concentrés dans le groupe des 17-18 ans 1. Parmi ceux et celles qui ont fait des stages, quatre jeunes sur cinq appartenaient à ce groupe d'âge. Seulement 11,0 p. 100 des jeunes de 16 ans ont fait des stages alors qu'ils et elles représentent plus du quart (26,1 p. 100) de la population des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Les élèves plus âgés soient ceux et celles qui étaient âgés de plus de 19 ans, ont fait des stages proportionnellement à leur importance dans le groupe.

Ce tableau indique également qu'un peu moins du tiers (31,6 p. 100) des stagiaires étaient des filles. Il s'agit d'une proportion presque identique à celle que les filles représentent dans la population des jeunes EDAA. Par ailleurs, nous n'avons pas observé de différence entre les jeunes de milieu rural et de milieu urbain.

^{1.} Il s'agit de l'âge calculé au 30 septembre 1994.

Tableau 3.13 Caractéristiques des jeunes EDAA selon qu'ils et elles ont fait ou non des stages durant leur dernière année de fréquentation scolaire

Caractéristiques individuelles et scolaires	Jeunes ayant fait des stages	Jeunes n'ayant pas fait de stage	Total des jeunes EDAA		
	(n=263)	(n=786)	(n= 1 049)		
Âge au 30 septembre 1994					
15 ans et moins	1,5	6,4	4,9		
16 ans	11,0	32,9	26,1		
17 ans	40,4	30,0	33,2		
18 ans	40,0	23,7	28,8		
19 ans et plus	7,1	7,0	7,0		
Sexe					
Filles	31,6	31,9	31,8		
Garçons	68,5	68,1	68,2		
ClassementEDAA					
Jeunes en difficulté légère	4,6	24,7	18,5		
d'apprentissage					
Jeunes en difficulté grave	76,0	47,5	56,4		
d'apprentissage					
Jeune en difficulté	19,4	27,7	25,1		
d'adaptation					
Cheminement de formation					
Insertion sociale et					
professionnelle (ISP)	48,6	3,8	17,8		
Autre cheminement de					
formation	51,4	96,2	82,2		
Total	100,0	100,0	100,0		

Plus des trois quarts des stagiaires font partie du groupe des jeunes en difficulté grave d'apprentissage. Il faut également voir que près de la moitié des jeunes qui n'ont pas fait de stage étaient aussi en difficulté grave d'apprentissage. Les jeunes en difficulté légère d'apprentissage sont nettement sous-représentés parmi ceux et celles qui ont fait des stages. C'est tout à fait plausible quand on considère l'effectif cible du programme ISP.

Par ailleurs, compte tenu de leur âge et des difficultés scolaires qui jalonnent leur parcours, le pourcentage de jeunes en difficulté grave d'apprentissage ayant effectué des stages aurait pu être beaucoup plus élevé. Dans les faits, sur les 368 jeunes appartenant à ce groupe, plus de la moitié (55,4 p. 100) n'étaient pas en ISP, pas plus qu'ils et elles n'ont effectué de stages durant leur dernière année de fréquentation alors que leur admission à ce programme était possible.

Les données sur le cheminement de formation nous laissent perplexes. Un peu moins de la moitié des jeunes qui ont fait des stages ont répondu lors de l'entrevue s'être inscrits au Programme d'insertion sociale et professionnelle alors qu'en principe il s'agissait du seul programme offrant la possibilité aux jeunes de faire des stages. Une partie importante des stagiaires (28,8 p. 100) ont dit avoir été inscrit dans un cheminement particulier de formation durant leur dernière année de fréquentation scolaire. Il est possible que les jeunes aient confondu compte tenu des appellations communément employées dans leur milieu. Les autres ont répondu dans des proportions presque identiques avoir été soit à l'enseignement ordinaire, soit en formation professionnelle. Comme rien ne nous permet de départager de façon ieunes du Programme d'insertion certaine les sociale professionnelle des autres, nous traiterons ensemble la totalité des jeunes qui ont fait des stages.

3.3.2 Les secteurs de stage

Un peu plus du tiers des jeunes qui ont effectué des stages (36,5 p. 100) ont fait un seul stage, une proportion semblable de jeunes en ont fait deux, 14,6 p. 100 en ont en fait trois et 16,2 p. 100 en ont fait quatre ou plus. Dans la majorité des cas (74,3 p. 100), les jeunes ont fait leurs stages en entreprise, 12,6 p. 100 l'ont fait à l'école et 13,1 p. 100 ont fait des stages en entreprise et à l'école. Au total, de 90 p. 100 des jeunes affirment avoir pu choisir parmi les différents milieux de stage.

Le tableau 3.14 montre la répartition des stagiaires selon le secteur d'emploi occupé durant les stages. Pour la codification, nous avons utilisé les mêmes catégories socioprofessionnelles que celles utilisées pour les parents (voir chapitre 2). Évidemment, le type d'emploi est beaucoup moins varié puisque les jeunes ont fait des

stages dans des emplois semi-spécialisés ou non spécialisés ¹. Nous avons établi à partir de cette classification et surtout compte tenu de la répartition des jeunes dans les sous-groupes, un nouveau regroupement qui nous semblait plus représentatif des stages mais également, comme le verra plus loin, des emplois occupés par les jeunes. Rappelons que près des deux tiers (62,5 p. 100) des jeunes qui ont fait des stages ont effectué au moins deux stages. En outre, 36 p. 100 ont fait trois stages.

Le groupe le plus nombreux de stagiaires se trouve dans la catégorie des ouvriers et ouvrières non spécialisées du type artisanal ². Cette catégorie est composée majoritairement de jeunes dont les stages ont été faits dans le domaine de la réparation des automobiles, surtout dans des fonctions d'aide-mécanicien ou d'aide-mécanicienne. D'autres fonctions de travail dans le même domaine ont été expérimentées par les jeunes débosselage, entretien de la machinerie lourde. On y rencontre également des jeunes qui ont fait un stage dans le domaine de la construction résidentielle : menuiserie, plomberie, etc. Quelques jeunes ont accompli leurs stages dans des entreprises de nettoyage ou d'entretien comme presseur ou presseuse dans une buanderie ou en effectuant du travail général pour une entreprise d'entretien ménager.

Le deuxième groupe de stagiaires se trouve dans le secteur commercial: 27 p. 100 des jeunes y ont fait leur premier stage, 22,5 p. 100, leur deuxième stage et 24,9 p. 100, leur troisième stage. La fonction de travail la plus souvent mentionnée dans ce secteur est celle de commis. Il s'agit le plus souvent de commis dans des grandes surfaces : commis d'épicerie souvent dans un service particulier (fruits et légumes, viande), de pharmacie ou de guincaillerie. On a également dans cette catégorie quelques préposés et préposées à l'entrepôt. Notons toutefois que la fonction de commis dans le secteur de l'alimentation est la catégorie qui revient le plus souvent. Le deuxième groupe du secteur commercial est composé de vendeurs et de vendeuses (8,4 p. 100 des jeunes ont fait leur premier stage dans cette fonction de travail). Il s'agit essentiellement d'emplois dans des commerces plus spécialisés : les jeunes travaillent alors dans les stations-services à titre de pompiste, d'autres sont dans certains commerces (boutique de fleuriste, animalerie, etc.). Le dernier groupe

Compte tenu des données recueillies, il est souvent difficile de faire la distinction entre les emplois non spécialisés et les emplois semi-spécialisés.

^{2.} Cette catégorie regroupe des travailleuses et de travailleurs qui exécutent des tâches manuelles non spécialisées dans des domaines tels que l'entretien et la réparation des automobiles, le dépannage des appareils électroménagers, les travaux de fabrication en petite série. INSEE. Classification des catégories socioprofessionnelles CS68.

de stagiaires dans le secteur commercial (3,4 p. 100 au premier stage et 4,4 p. 100 au deuxième stage) a travaillé à un poste de caissier et caissière le plus souvent, dans de petits commerces comme les dépanneurs.

Le troisième groupe de stagiaires a travaillé dans le domaine des services aux particuliers : 19 p. 100 des jeunes ont fait leur stage dans ce domaine. C'est principalement le domaine de la restauration qui a accueilli le plus grand nombre de jeunes, soit 10 p. 100 des stagiaires. Au deuxième stage, 15,2 p. 100 des jeunes ont travaillé dans la restauration. Les emplois que les jeunes y occupent sont dans l'ordre : aide-cuisinier ou aide-cuisinière, et serveur ou serveuse. Quelques jeunes ont fait leur stage comme plongeur ou plongeuse, barman ou barmaid ou encore comme fille ou garçon de table. Très peu de jeunes ont travaillé dans le secteur hôtelier. Toujours dans les services aux particuliers, 9 p. 100 des jeunes ont fait leurs stages dans le domaine des services personnels. Il s'agit principalement de jeunes qui ont fait un stage de préposé ou préposée aux bénéficiaires dans un centre d'accueil, qui ont travaillé en garderie ou dans des salons de coiffure.

Près d'un ou d'une jeune sur dix a travaillé dans le secteur industriel. La proportion est plus importante dans le cas du deuxième et troisième stages. Les emplois que les jeunes ont occupés sont surtout de l'ordre du travail général en industrie. Certains jeunes, en nombre moins important, ont eu des emplois plus spécialisés de préposé ou préposée aux pièces, magasinier ou magasinière, etc.

De 4,4 p. 100 à 7,1 p. 100 des jeunes ont travaillé comme concierge ou aide-concierge dans des édifices publics : école, centre d'accueil, aréna. Quelques jeunes ont fait leurs stages dans des fonctions administratives dans des entreprises dans des emplois de secrétaire, commis de bureau ou réceptionniste.

Tableau 3.14 Secteurs d'emploi occupés par les jeunes durant leurs stages

Secteur d'emploi	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	
	(n=263)	(n=157)	(n=68)	
Employé administratif ou employée administrative	3,5	3,0	1,8	
Ouvrier non qualifié ou ouvrière non qualifiée du type artisanal	31,0	30,1	25,4	
Ouvrier non qualifié ou ouvrière non qualifiée du type industriel	9,2	13,7	14,9	
Ouvrier agricole ou ouvrière agricole Employé ou employée de commerce	1,5	1,1	1,8	
Vendeur ou vendeuse	8,4	5,5	6,6	
Commis	15,2	13,0	12,1	
Caissier ou caissière	3,3	4,4	6,2	
Services aux particuliers				
Secteur de la restauration	10,0	15,2	11,5	
Soins personnels	9,0	6,2	5,9	
Maintenance et conciergerie	6,3	4,4	7,1	
Autres	2,5	3,5	6,8	
Total	100,0	100,0	100,0	

On constate une grande variété dans les catégories d'emplois occupés par les jeunes. Il sera intéressant de voir si les stages correspondent généralement aux types d'emplois qu'occupent les jeunes après avoir quitté l'école secondaire. On verra également si les jeunes stagiaires travaillaient au moment de l'enquête et si tel est le cas, on examinera s'il y avait un rapport entre le stage et l'emploi occupé.

Toutefois, la variété des emplois occupés par les jeunes dans leurs stages apparaît sous un angle différent lorsqu'on répartit les stagiaires selon leur sexe. On constate que 58,1 p. 100 des garçons occupent des fonctions d'ouvrier non qualifié à leur premier stage alors que seulement 5 p. 100 des filles ont le même genre d'emploi. Par contre les filles sont fortement concentrées dans les secteurs des services aux particuliers (41,9 p. 100) ainsi que dans le groupe des employés et employées de commerce (34,1 p. 100). Les emplois occupés par les

jeunes dans leurs stages sont fortement stéréotypés : les filles se trouvent le plus souvent dans des secteurs d'emplois traditionnellement réservés aux femmes. Il sera intéressant de voir au chapitre 4 jusqu'à quel point la situation des stages correspond à ce que les jeunes trouveront sur le marché du travail en fonction de leur sexe.

Tableau 3.15 Secteurs d'emploi occupés par les jeunes durant leur premier stage selon le sexe

Secteur d'emploi	Filles	Garçons	Total	
	(n=179) (n=184)		(n=263)	
Employé administratif ou employée administrative	10,6	0,3	3,5	
Ouvrier non qualifié ou ouvrière non qualifiée du type artisanal	3,9	43,6	31,0	
Ouvrier non qualifié ou ouvrière non qualifiée du type industriel		13,5	9,2	
Ouvrier agricole ou ouvrière agricole Employé ou employée de commerce	1,6	1,0	1,5	
Vendeur ou vendeuse	12,2	6,6	8,4	
Commis de grandes surfaces	13,6	15,9	15,2	
Caissier ou caissière	8,3	1,2	3,3	
Services aux particuliers				
Secteur de la restauration	13,9	8,2	10,0	
Soins personnels	28,0	0,3	9,0	
Maintenance et conciergerie	3,1	7,8	6,3	
Autres	4,7	1,5	2,5	
Total	100,0	100,0	100,0	

Dans le Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP), il est prévu que les jeunes exercent des fonctions de travail différentes. Le programme ne comportant pas de formation professionnelle dans un métier particulier, on privilégie la formule où chaque jeune peut exercer différentes fonctions de travail. Les jeunes stagiaires ayant participé à notre enquête qui ont effectué deux stages ont occupé deux fonctions de travail différentes dans la majorité des cas.

Six jeunes sur dix (59,6 p. 100) changent de catégories d'emploi d'un stage à l'autre tandis que le reste des jeunes soit 32,8 p. 100 demeurent dans la même catégorie d'emploi tout en occupant des fonctions différentes. Par exemple, un jeune fait d'abord un stage d'aidemécanicien pour ensuite travailler comme aide-menuisier. Donc, de façon générale, lorsque les jeunes font plus d'un stage, on vise la diversification des expériences de travail. Seulement 7,6 p. 100 ont occupé la même fonction de travail à l'occasion de leur deuxième stage.

Les jeunes en Insertion sociale et professionnelle peuvent obtenir à la suite d'un stage une attestation des capacités de la commission scolaire indiquant la réussite de leur stage. Dans notre étude, 66,8 p. 100 des jeunes stagiaires ont effectivement obtenu une ou des attestations. Plus le ou la jeune a fait de stages, plus ses chances d'obtenir des attestations sont grandes. Seulement 41,7 p. 100 des jeunes ayant effectué un seul stage ont obtenu une attestation comparativement à 73 p. 100 de ceux et celles qui ont fait deux stages.

Quelle est la valeur accordée par les jeunes aux attestations de stages? Sont-elles utilisées au moment de rencontrer un employeur ou une employeuse pour solliciter un emploi? La majorité de jeunes, ayant obtenu une attestation (77,2 p. 100) présentent effectivement leur attestation lors de l'entrevue. Il reste qu'un peu plus d'un ou d'une jeune sur cinq ne semble pas voir l'utilité de présenter de telles attestations : ce n'est pas tout à fait un diplôme. Quoi qu'il en soit, on verra au chapitre 4 si on peut établir un lien entre le stage et l'occupation d'un emploi.

En bref

Dans ce chapitre, nous avons décrit le parcours scolaire des jeunes. Nous avons également examiné les raisons de l'abandon ou de l'arrêt des études. Différents éléments de la vie scolaire durant la dernière année de fréquentation ont été étudiés.

Du parcours scolaire, il faut retenir ceci :

- Les jeunes non diplômés de la formation générale ont connu des difficultés dès le début de leur scolarisation. À l'âge de 7 ans, 13,4 p. 100 avaient déjà accumulé un retard comparativement à moins de 3 p. 100 des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle. À 12 ans, la moitié des jeunes non diplômés de la formation générale avaient redoublé au moins une année. Le quart des jeunes non diplômés de la formation professionnelle et un peu plus de 10 p. 100 des jeunes diplômés ont connu la même situation;
- Les débuts scolaires des jeunes non diplômés de la formation générale n'appartenant pas aux groupes des EDAA sont sensiblement les mêmes que ceux des jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leur formation et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Les différences apparaissent à la miparcours du primaire pour ce qui est des jeunes diplômés et un peu plus tard pour ce qui est des jeunes non diplômés de la formation professionnelle, soit à la fin du primaire et au début du secondaire;
- Pour les jeunes EDAA, le redoublement commence tôt. À 7 ans, il touche 9,3 p. 100 des jeunes en difficulté légère d'apprentissage, 33,8 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et 18,5 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation;
- Durant leur dernière année de fréquentation de l'école secondaire, la plus grande partie des jeunes non diplômés avaient au moins atteint la troisième secondaire. Les jeunes EDAA se distinguent par concentration plus importante au premier cycle du secondaire comparativement aux jeunes qui n'appartiennent pas à ce groupe.

- Des motifs d'abandon et de la perception de l'école secondaire, il faut retenir ceci:
- Si la majorité des jeunes diplômés et jeunes non diplômés de la formation générale fréquentaient une école ordinaire durant leur dernière année d'étude, plus de 20 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation et en difficulté grave d'apprentissage fréquentaient un autre type d'établissement;
- Pour un peu plus de quatre jeunes sur dix, le départ de l'école a coïncidé avec la fin de l'année scolaire : ces jeunes ne se sont tout simplement pas représentés l'année suivante. Il reste donc plus de la moitié des jeunes qui quittent à un moment ou l'autre au cours de l'année scolaire. Les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à quitter durant l'année scolaire;
- On note peu de différences entre les EDAA et les autres jeunes non diplômés concernant les motifs d'abandon des études. Pour le tiers des jeunes, l'abandon est d'abord le résultat d'un manque de motivation à poursuivre les études. Les difficultés scolaires viennent au deuxième rang. Près de 10 p. 100 des jeunes ont dit qu'ils et elles considéraient avoir terminé leur formation;
- Les jeunes diplômés ont une perception plus positive de l'école que les jeunes non diplômés en ce qui concerne l'appréciation générale de l'école, les relations avec le personnel enseignant ainsi que l'intérêt pour leurs cours. Parmi les EDAA, les jeune en difficulté d'adaptation se démarquent par une perception nettement plus négative de l'école;
- L'aspect le plus positif de l'école secondaire est la vie sociale qu'on peut y avoir, peu importe le sous-groupe auquel chaque jeune appartient. Ce qui est le plus intéressant à l'école, ce sont les amis et les amies ainsi que la vie sociale qui y est associée. Et c'est encore plus vrai pour les jeunes diplômés dont 52,7 p.100 ont mentionné cet aspect comparativement à 38,9 p.100 des jeunes non diplômés;
- La participation aux activités parascolaires des jeunes non diplômés de la formation générale nous apparaît plutôt faible par rapport à ce qu'on peut observer chez les élèves de l'école secondaire. Les jeunes en difficulté d'adaptation se distinguent encore une fois par un taux de participation moins élevé;

- Un peu moins du tiers des jeunes EDAA ont effectué un ou des stages durant leur dernière année de fréquentation scolaire. Les jeunes qui ont faits des stages sont concentrés chez les 17-18 ans. Les trois quarts des stagiaires font partie du groupe des jeune en difficulté grave d'apprentissage. Il faut toutefois souligner que la moitié des jeunes qui appartiennent à ce groupe n'ont pas fait de stages;
- Un peu plus du tiers des stagiaires ont effectué un seul stage, une proportion semblable de jeunes en a fait deux et 14, 6 p. 100 en ont accomplit trois. Près des trois-quarts des jeunes ont fait leurs stages en entreprise, 12,6 p. 100 à l'école et 13,1 p. 100 en entreprise et à l'école. Au total, 90 p. 100 des jeunes ont pu choisir parmi les différents milieux de stage;
- Le groupe le plus nombreux de stagiaires a expérimenté un emploi d'ouvrier non spécialisé ou d'ouvrière non spécialisée du type artisanal. On trouve majoritairement dans cette catégorie des jeunes qui ont fait leurs stages dans le domaine de la réparation des automobiles : mécanique, débosselage, etc. Le deuxième groupe de stagiaires est dans le secteur commercial. L'emploi le plus souvent mentionné est alors le travail de commis : commis d'épicerie souvent dans un service particulier (fruits et légumes, viande), de pharmacie ou de quincaillerie;
- Les emplois expérimentés par les jeunes apparaissent sous un angle différent lorsqu'on répartit les stagiaires selon leur sexe. On constate que 58,1 p. 100 des garçons ont occupé des fonctions d'ouvrier non qualifié lors de leur premier stage alors que seulement 5,0 p. 100 des filles avaient le même genre d'emploi. Par contre, les filles sont fortement concentrées dans les secteurs des services aux particuliers (41,0 p. 100) ainsi que dans le groupe des employés et employées de commerce (34,1 p. 100).

4 L'occupation au moment de l'entrevue

L'occupation de chaque jeune constitue un des principaux points traités dans notre étude. Ces jeunes sont hors de l'école depuis un peu moins d'une année au moment de l'entrevue. Quelle est leur activité principale? Mis à part l'occupation au moment de l'entrevue quel a été leur cheminement depuis le départ de l'école secondaire? Y-a-il eu une tentative de retour aux études? Est-ce que le ou la jeune a connu des périodes de chômage ou d'inactivité? Dans le présent chapitre, les données sur l'intégration professionnelle des jeunes sont décrites à partir de leur activité principale au moment de l'entrevue, du parcours suivi depuis leur départ de l'école secondaire ainsi que de leurs perceptions du marché du travail.

4.1 Une majorité de jeunes engagés dans une activité de travail ou de formation

Est-ce que les jeunes interrogés sont engagés dans une activité de travail? Est-ce que les jeunes non diplômés, plus particulièrement ceux et celles qui appartiennent aux groupes EDAA ont un comportement différent de celui des jeunes des autres sous-groupes?

Comme nous l'avons déjà mentionné, en considérant le fait qu'un nombre important de jeunes quittent l'école ordinaire et s'inscrivent directement à l'éducation des adultes, nous avons décidé de garder ces jeunes dans notre population d'enquête¹.

Les données présentées au tableau 4.1 indiquent l'occupation principale des jeunes au moment de entrevue. Les jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leurs études et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle avaient en emploi dans une proportion de 60 p. 100 comparativement aux jeunes non diplômés de la formation générale où la proportion de jeunes sur le marché du travail était de 42,4 p. 100. C'est dans le groupe des jeunes en difficulté d'adaptation qu'on trouve le plus faible taux de jeunes ayant un emploi (35,6 p. 100).

^{1.} Au moment de l'entrevue, si le ou la jeune indiquait être aux études dans un centre d'éducation des adultes ou encore dans une école pour raccrocheurs et raccrocheuses, son nom était conservé pour l'enquête. Par ailleurs, ceux et celles qui étaient inscrits à l'enseignement collégial ou à la formation professionnelle étaient exclus.

Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, un ou une jeune sur cinq était aux études au cours de la semaine précédent l'entrevue. La proportion de jeunes aux études est moins élevée chez ceux et celles qui ont eu le plus de difficultés dans leur parcours. Ainsi, les jeunes en difficulté d'adaptation, et dans une moindre mesure, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont moins nombreux à poursuivre leurs études que les autres sous-groupes des jeunes non diplômés de la formation générale.

Dans tous les sous-groupes, le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi est élevé. Environ le quart des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation générale étaient à la recherche d'un emploi au moment de l'entrevue. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont moins nombreux à être dans cette situation : 17,3 p. 100 se sont dits à la recherche d'un emploi. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à chercher un emploi, soit 33,2 p. 100.

Parmi les jeunes diplômés, un ou une jeune sur dix était en période d'inactivité au moment de l'entrevue, c'est-à-dire que le ou la jeune n'était ni sur le marché du travail, ni aux études et n'avait pas fait de recherche d'un emploi au cours du dernier mois. Il y a peu de différences entre les jeunes non diplômés et diplômés. C'est plutôt entre les jeunes non diplômés de la formation générale qu'on peut observer les différences les plus importantes, le taux d'inactivité étant nettement plus élevé chez les jeunes en difficulté d'adaptation (15,9 p. 100).

Tableau4.1 Occupation principale au cours de la semaine précédant l'entrevue selon le sous- groupe

Occupationdu jeune (n= 2 071)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non	diplômés de la formation générale			
	formation de l générale form prof	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Par sous- Jeunes non EDAA	-groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)	(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)
Aux études	4,7	13,7	24,6	27,2	26,9	22,0	15,3
Sur le marché du travail	60,6	61,0	42,4	42,7	45,3	43,5	35,6
À la recherche d'un emploi	26,5	17,3	22,0	19,0	18,8	25,5	33,2
En période d'inactivité	8,2	8,0	11,0	11,1	9,0	9,0	15,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Si on considère les jeunes qui sont occupés, c'est-à-dire les jeunes qui déclarent un emploi ou des activités de formation comme occupation principale, on constate peu de différences entre les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés de la formation générale. C'est dans le type d'activité que ces deux groupes se distinguent, le premier étant davantage sur le marché du travail que le second. Par ailleurs, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont les plus actifs. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation ont le plus haut taux d'inactivité. Dans ce sous-groupe, un jeune sur deux n'est ni sur le marché du travail, ni aux études alors que ce taux varie de 24 p. 100 à 30 p. 100 chez les autres groupes de jeunes non diplômés de la formation générale.

Le tableau 4.2 présente la répartition des jeunes non diplômés de la formation générale selon certaines caractéristiques qui se sont révélées être le plus significativement liées à l'occupation principale au moment de l'entrevue. Ainsi, les garçons sont plus actifs sur le marché du travail que les filles : près de la moitié de ces derniers ont un emploi (47,7 p. 100) comparativement au tiers des secondes (33,9 p. 100). Par contre, ces dernières sont plus nombreuses à avoir effectué un retour aux études (29,7 p. 100 en regard de 21,5 p. 100) ou tout

simplement à être sans emploi (36,4 p. 100 par rapport à 30,8 p. 100).

On remarque également que les plus jeunes (les 15 à 17 ans) sont moins présents sur le marché du travail que leurs aînés et aînées. La proportion de ceux et celles qui sont aux études est sensiblement la même peu importe le groupe d'âge. En conséquence, les plus jeunes sont plus nombreux à être inactifs. Les jeunes de milieu rural sont plus nombreux à occuper un emploi que ceux et celles qui vivent en milieu urbain. Par ailleurs, le pourcentage de jeunes qui étudient est sensiblement le même, peu importe le lieu de résidence.

Si un ou les deux parents travaillent, le ou la jeune a plus de chances d'avoir son propre emploi. Plus de la moitié des jeunes dont les parents sont sans emploi sont inactifs personnellement. comparativement à un taux variant de 23 à 30 p. 100 lorsque les parents ont un emploi. La différence observée provient surtout du fait que les jeunes dont les parents sont sur le marché du travail sont plus nombreux à occuper personnellement un emploi. La proportion de jeunes aux études est à peu près la même quelle que soit la situation de travail des parents. Par contre, la situation est différente pour les jeunes ayant un emploi. Lorsque les deux parents travaillent, près d'un ou d'une jeune sur deux (47,7 p. 100) travaille également. baisse à 43,7 p. 100 lorsqu'un seul parent travaille pour atteindre 24,9 p. 100 lorsque les deux parents sont sans emploi.

Tableau 4.2 Occupation principale au cours de la semaine précédant l'entrevue selon différentes variables chez les jeunes non diplômés de la formation générale

Caractéristiques	Occupat	ion au cours de la s	emaine précédar	nt l'entrevue
sociodémographiques	Jeune	s actifs		
(n= 2071)	Aux études	Sur le marché du travail	Autre*	Total
	(n=327)	(n=597)	(n=504)	(n=1 428)
Sexe				
Filles	29,7	33,9	36,4	100,0
Garçons	21,5	47,7	30,8	100,0
Groupe d'âge				
15-17 ans	26,2	34,4	39,4	100,0
18 ans et plus	23,6	48,2	28,2	100,0
Lieu de résidence				
Milieu urbain	24,9	40,6	34,5	100,0
Milieu rural	24,4	46,3	29,3	100,0
Occupation des parents				
Les deux parents travaillent	24,7	47,0	23,8	100,0
Un des deux parents travaille	23,4	43,7	32,9	100,0
Les parents sont sans emploi	28,4	24,9	46,7	100,0
Total	24,6	42,4	33,0	100,0

^{*} Dans la catégorie «autre», nous avons regroupé les jeunes à la recherche d'un emploi et les jeunes inactifs.

4.1.1 L'occupation principale des jeunes ayant fait des stages

Comme nous l'avons vu au chapitre 3, environ le tiers des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ont fait au moins un stage durant leur dernière année de fréquentation scolaire. Quelle est la situation de ces jeunes par rapport à l'emploi? Leur taux d'activité est-il plus élevé que ceux et celles qui n'ont pas expérimenté de tels stages?

Nous avons divisé notre population en trois groupes. Le premier groupe est constitué des jeunes non EDAA qui n'avaient pas accès à de tels stages. Le deuxième est composé de jeunes classés EDAA mais n'ayant pas fait de stage, alors que le dernier groupe est formé de jeunes EDAA ayant effectué au moins un stage au cours de leur dernière année à l'école secondaire.

Selon les résultats obtenus, 46,1 p.100 des jeunes EDAA ayant fait un stage étaient sur le marché du travail comparativement à 42,7 p. 100 des jeunes non EDAA et 39,9 p. 100 des EDAA n'ayant pas fait de stage. On constate que ceux et celles qui ont fait des stages sont moins nombreux à tenter un retour aux études : seulement 16,1 p. 100 sont aux études en comparaison de 23,5 p. 100 des jeunes qui avaient un classement similaire mais n'avaient pas fait de stage. La proportion de jeunes inactifs est sensiblement la même dans les trois groupes.

Comme on l'a vu précédemment, les filles sont moins actives sur le marché du travail que les garçons. Comme elles ne sont pas représentées également dans chacun des groupes, nous avons vérifié, en tenant compte des données relatives au sexe, si l'effet positif des stages se maintient. Lorsqu'elles font un stage, les filles améliorent leur situation d'emploi par rapport aux autres filles appartenant au groupe des jeunes EDAA: 38,7 p. 100 des premières occupaient un emploi comparativement à 25,1 p. 100 des secondes, soit un taux sensiblement égal à celui des filles non EDAA (36,4 p. 100). Chez les garçons, le pourcentage de jeunes ayant fait des stages et qui ont un emploi est également plus élevé que dans les autres groupes mais de façon moins importante.

Tableau4.3 Occupation au cours de la semaine précédant l'entrevue chez les jeunes non diplômés de la formation générale selon le sous-groupe : comparaison entre les jeunes non EDAA et les jeunes EDAA selon qu'ils et elles ont effectué ou non un stage durant leur dernière année à l'école secondaire

Occupationdu	Jeunes no	on EDAA*		Jeunes en d	difficulté d'ad	aptation et d'a	apprentissa	ge		
jeune				N'ayant pas	fait de stage	!	Ayant fai	Ayant fait des stages		
(n=1 428)	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	
	(n=165)	(n=214)	(n=379)	(n=238)	(n=548)	(n=786)	(n=79)	(n=184)	(n=263)	
Auxétudes	29,1	25,7	27,2	33,7	18,7	23,5	25,3	11,9	16,1	
Sur le marché du travail	36,4	47,7	42,7	25,1	46,8	39,9	38,7	49,5	46,1	
Àla recherche d'un emploi	18,8	19,2	19,0	20,4	28,9	26,2	23,6	27,5	26,3	
Enpériode d'inactivité	15,8	7,5	11,1	20,7	5,5	10,3	12,3	11,0	11,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

^{*} Les jeunes non EDAA n'ont pas fait de stages.

Des données présentées, il semble que globalement les stages aient un effet positif sur l'accès à l'emploi des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et que cet effet soit encore plus marqué chez les filles. La relation entre les stages et l'occupation est sans doute beaucoup plus complexe que les quelques mises en corrélation que nous avons examinés. Des questions plus précises sur les stages, la durée et les liens avec l'emploi actuel du ou de la jeune permettraient sans doute de mieux saisir les facteurs en cause.

Après ces données générales sur l'occupation au cours de la semaine précédant l'entrevue, voyons de façon plus détaillée l'information recueillie auprès des jeunes sur les différents aspects de leur occupation. On traitera donc successivement des jeunes ayant un emploi, de ceux et celles qui sont aux études, de ceux et celles qui sont à la recherche d'un emploi ainsi que des jeunes inactifs.

4.2 Les jeunes sur le marché du travail

Ainsi, un peu plus de 40 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale avaient un emploi au moment de l'entrevue. Le taux atteignait 60 p. 100 chez les jeunes diplômés de la formation générale et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Quels genres d'emploi sont les leurs? Quelles sont leurs conditions de travail? Quelle est leur appréciation personnelle de leur travail? Le

graphique 4.1 présente le pourcentage de jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe.

100%
80%
60%
40%
20%
Jeunes non diplômés de la formation professionnelle
Jeunes diplômés de la formation générale
Jeunes sur le marché du travail

Graphique 4.1 Répartition des jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe

4.2.1 Les caractéristiques de l'emploi occupé

La grande majorité des jeunes travailleurs et travailleuses, et ce, peu importe le sous-groupe auquel ils appartiennent occupaient un seul emploi au moment de l'entrevue, alors que 10 p. 100 en cumulaient plus d'un. Pour un peu moins du tiers de ces jeunes (31,9 p. 100), cet emploi est le même que celui qu'elles ou ils occupaient pendant leurs études. À l'opposé, une proportion un peu plus élevée de jeunes occupent un emploi depuis une courte période de temps : quatre jeunes sur dix occupent leur emploi depuis quatre mois ou moins.

4.2.1.1 Des emplois peu spécialisés

Compte tenu de leur qualification professionnelle, les jeunes occupent des emplois généralement peu spécialisés. Tant chez les jeunes non diplômés de la formation générale que chez ceux et celles de la formation professionnelle, le plus fort pourcentage des jeunes se trouvent dans des emplois peu spécialisés du type manuel. Plus de

quatre jeunes non diplômés sur dix occupent un emploi d'ouvrier ou d'ouvrière comparativement à moins de trois jeunes diplômés sur dix. Le plus souvent, ces emplois sont dans le secteur industriel. Assemblage de meubles, empilement de bois dans une dans une scierie, triage dans une usine de recyclage, voilà quelques exemples des emplois des jeunes dans ce secteur. Un bon nombre occupent également des emplois que l'on associe davantage à du travail manuel artisanal : couturier ou couturière, emballeur ou emballeuse, travail construction. mécanicien dans la ou mécanicienne d'automobile. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale. les jeunes en difficulté d'apprentissage (grave ou légère) sont les plus nombreux à occuper ce type d'emploi.

Ce sont dans les catégories socioprofessionnelles des employés et employées de commerce qu'on rencontre la plus forte proportion de jeunes diplômés soit 30,2 p. 100. Chez les jeunes non diplômés, on en trouve 21 p. 100. Lorsqu'ils et elles travaillent dans le secteur commercial, les jeunes occupent des emplois de vendeur ou vendeuse dans des commerces spécialisés, des emplois de commis dans des grandes surfaces ou encore de caissier ou caissière, le plus souvent dans des petits commerces. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, ce sont surtout les jeunes non EDAA qui sont plus nombreux à occuper ce type d'emploi (24,6 p.100).

Un ou une jeune ayant un diplôme sur cinq a un emploi dans le secteur de la restauration à titre de serveuse ou serveur, plongeur ou plongeuse, cuisinier ou cuisinière dans un commerce de restauration rapide. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle travaillent peu dans ce secteur, soit 10,7 p.100, alors que 16,6 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale y travaillent.

Les soins personnels (garde d'enfants, travail dans un salon de coiffure, etc.) occupent moins de 10 p. 100 des jeunes quel que soit le sous-groupe. Les emplois de bureau semblent peu accessibles aux jeunes qu'ils ou elles aient obtenu ou non leur DES : le taux varie de 2 p. 100 à 6 p. 100 selon le sous-groupe.

Tableau 4.4 Catégories socioprofessionnelles des emplois occupés selon le sous-groupe

Catégories socio- professionnelle des	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale					
emplois occupés	de la	diplômés	Total		Par sous	-groupes		
(n=988)	formation générale	de la formation profes- sionnelle			Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=222)	(n=169)	(n=597)		(n=162)	(n=152)	(n=160)	(n=123)
Ouvrier ou ouvrière	27,8	43,8	44,9		39,6	54,0	53,8	47,1
Employé ou employée de commerce	30,2	19,5	21,0		24,6	16,6	12,5	17,9
Services aux particulier								
Secteur de la restauration	23,0	10,7	16,6		18,5	14,4	13,1	16,4
Soins personnels	6,8	8,2	8,6		8,6	7,2	8,7	8,9
Maintenance- conciergerie	3,6	1,8	2,3		1,2	2,0	5,0	2,4
Employé administratif ou employée administrative	3,6	6,5	2,0		2,5	1,3	1,3	1,6
Autres	5,0	9,5	4,5		4,9	4,5	5,6	5,7
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

Toujours par rapport aux catégories socioprofessionnelles des emplois occupés par les jeunes, on constate des différences selon le sous-groupe mais également selon le sexe. Ainsi, si les jeunes non diplômés se trouvent davantage dans des types d'emplois exigeant un travail manuel, cela pourrait s'expliquer par le fait que les garçons y sont proportionnellement plus nombreux que les filles. Nous avons donc vérifié si les différences observées entre les sous-groupes se maintenaient lorsqu'on vérifiait à l'aide des données relatives au sexe (données non présentées).

Dans chacun des sous-groupes, on constate que les filles occupent des emplois différents des garçons. Par exemple, il est clair que les emplois appartenant à des catégories socioprofessionnelles d'ouvrier et d'ouvrière sont occupés surtout par les garçons : 58,7 p. 100 des garçons non diplômés de la formation générale occupe un emploi appartenant à cette catégorie comparativement à 13,9 p. 100 des filles. En contrepartie, elles sont plus nombreuses à travailler dans le domaine des services aux particuliers et dans le secteur commercial.

Donc pour les filles, on observe peu de différence dans les catégories d'emplois selon le sous-groupe auquel elles appartiennent. La

situation est différente pour les garçons. Chez les jeunes non diplômés tant de la formation générale que professionnelle, six garçons sur dix occupent des emplois manuels comparativement au tiers des garçons diplômés.

4.2.1.2 Le travail dans une entreprise familiale

Parmi les jeunes interrogés, une proportion non négligeable (16,2 p. 100) ont dit travailler dans une entreprise familiale, c'est-à-dire une entreprise appartenant à un parent, un frère, une soeur. Les jeunes qui travaillent dans une entreprise familiale se trouvent tout autant chez les jeunes diplômés que chez les jeunes non diplômés.

C'est probablement le type d'emploi occupé dans ces entreprises qui explique que les garçons y sont plus nombreux que les filles (18,3 p. 100 comparativement à 10 p. 100). En effet, les emplois occupés par les jeunes travaillant dans les entreprises appartenant à un proche sont surtout concentrés dans les domaines du travail artisanal (39,7 p. 100) et industriel (20,6 p. 100); le secteur commercial occupe près de 15 p. 100 des jeunes de ce groupe.

4.2.1.3 Une comparaison entre les emplois occupés par les jeunes et les emplois occupés par les stagiaires

Les emplois occupés par les jeunes sont dans l'ensemble peu spécialisés et devraient correspondre aux emplois auxquels prépare le Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP) dont nous avons parlé au chapitre 3 lorsqu'il a été question des stages. Nous avons donc vérifié la concordance des emplois occupés par les stagiaires et des emplois occupés par les jeunes après leur départ de l'école secondaire (données non présentées). Parmi les jeunes ayant un emploi, nous avons distingué ceux et celles qui appartenaient aux deux groupes les plus susceptibles d'avoir fait des stages, soit les jeunes en difficulté d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation.

Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage occupent des emplois du type manuel en plus grand nombre que ce qui est offert dans les

stages. Généralement, les stages se font peu en secteur industriel, alors que celui-ci est plus important en fait d'emplois occupés par les jeunes. Par exemple, 30,6 p. 100 des jeunes en difficulté d'apprentissage occupent un emploi manuel dans le secteur industriel, alors que 9,2 p. 100 y ont fait leur premier stage. Ce type d'entreprise est-il moins susceptible d'accueillir des stagiaires?

Par ailleurs, les jeunes font leur stage comme employé ou employée de commerce en proportion plus importante que les emplois qu'ils et elles occupent. On peut faire l'hypothèse que si les stages semblent profiter davantage aux filles (tableau 4.3), c'est peut-être parce qu'ils se font dans des catégories socioprofessionnelles davantage susceptibles de leur fournir un emploi.

Quand on considère uniquement les jeunes qui ont fait des stages et qui travaillaient au moment de l'entrevue, on constate que 30 p. 100 occupent une fonction de travail identique à celle qu'ils et elles ont expérimentée durant au moins un de leurs stages. Les jeunes ayant fait un seul stage sont moins nombreux à occuper les mêmes fonctions que ceux et celles qui ont effectué plus d'un stage : 20 p. 100 des jeunes dans le premier cas ont les mêmes fonctions de travail comparativement à 37 p. 100 de ceux et celles qui ont fait deux stages.

4.2.1.4 Des conditions de travail différentes selon le sexe

En moyenne, les jeunes travaillent environ 40 heures par semaine. Ce sont les jeunes non diplômés de la formation professionnelle qui travaillent le plus grand nombre d'heures, soit une moyenne de 42 heures par semaine.

Quand on examine les données selon le sexe, on constate que les garçons travaillent un plus grand nombre d'heures que les filles, et ce, peu importe le sous-groupe. Les filles en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation travaillent le moins grand nombre d'heures par semaine.

Outre le fait de travailler un moins grand nombre d'heures, les filles touchent un salaire moins élevé que les garçons. Le salaire horaire des premières varie de 4,70 \$ à 6,39 \$ comparativement à un salaire allant de 6,37 \$ à 8,46 \$ pour les seconds. Les garçons non diplômés de la formation professionnelle touchent la rémunération horaire la plus élevée, soit 8,46 \$. Il faut se rappeler que les filles occupent des emplois différents des garçons : on les rencontre davantage dans le secteur des employés et employées de commerce et des services aux particuliers, secteurs où les salaires sont moins élevés que dans le secteur industriel par exemple.

Le salaire hebdomadaire moyen est évidemment le résultat du nombre d'heures travaillées multiplié par le salaire horaire. Il ne faut donc pas s'étonner de constater que les filles touchent une rémunération hebdomadaire plus faible que celle des garçons. Le groupe le plus favorisé est celui des garçons de la formation professionnelle qui a une rémunération hebdomadaire moyenne de 342,78 \$. La différence entre les titulaires d'un DES et les jeunes non diplômés de la formation générale est minime et s'explique surtout par le nombre d'heures travaillées. Une exception toutefois : les jeunes en difficulté d'adaptation ont le salaire hebdomadaire moyen le plus faible.

Tableau 4.5 Heures travaillées, salaire horaire et salaire hebdomadaire selon le sousgroupe et le sexe

Heures travaillées, salaire horaire et	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale					
salaire hebdomadaire	de la	diplômés	Total		Par sous-	-aroupes		
(n=857 à 974)	formation générale	de la formation profes- sionnelle			Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Moyenne des heures	(n=219)	(n=167)	(n=588)		(n=161)	(n=148)	(n=157)	(n=122)
travaillées par	, ,	,	, ,		, ,		,	, ,
semaine								
Filles	36 h	39 h	31 h		32 h	32 h	27 h	22 h
Garçons	37 h	44 h	37 h		39 h	41 h	40 h	38 h
Total	36,7 h	42 h	39 h		37 h	39 h	37 h	35,5 h
Salaire horaire moyen	(n=200)	(n=148)	(n=509)		(n=151)	(n=137)	(n=129)	(n=92)
(\$)								
Filles	5,81	6,39	5,96		6,35	5,48	4,70	5,04
Garçons	7,91	8,46	7,33		7,53	7,24	7,27	6,37
Total	6,89	7,76	6,89		7,10	6,63	6,61	6,20
Salaire hebdomadaire	(n=200)	(n=148)	(n=509)		(n=151)	(n=137)	(n=129)	(n=92)
(\$)								
Filles	199,85	232,75	172,89		188,52	154,48	124,40	127,18
Garçons	271,65	342,78	283,90		289,72	286,19	284,65	245,27
Total	239,00	305,61	248,88		252,19	255,43	243,00	229,87

En somme, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle, particulièrement les garçons, semblent en meilleur position sur le marché du travail, du moins pour ce qui est de la rémunération. Certains acquis professionnels les aident probablement à trouver de meilleurs emplois.

4.2.1.5 Une perception généralement positive de l'emploi occupé

Que pensent les jeunes de leur rémunération? À leur avis, leur travail est-il bien payé? À cette question (données non présentées), le quart des jeunes (25,4 p. 100) se sont dits très bien payés pour le travail effectué et 54,5 p. 100 affirment être bien payés. Le reste des jeunes, soit 20,1 p. 100, se considèrent plutôt mal ou très mal payés. Bien qu'elles aient un salaire horaire moindre que les garçons, les filles ne montrent pas plus d'insatisfaction que ces derniers quant au salaire reçu.

Quand on demande aux jeunes quels aspects ils et elles apprécient le plus dans leur travail, on remarque que les jeunes non diplômés tant de la formation générale que professionnelle mentionnent le plus souvent le genre de travail effectué, soit les tâches exigées par ce travail. En effet, environ le tiers de ces jeunes ont mentionné cet aspect. Et c'est encore plus vrai pour 45 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage qui ont indiqué cet aspect. Rappelons que les jeunes EDAA sont plus nombreux à effectuer du travail manuel. Pour leur part, 41,9 p.100 des titulaires d'un DES ont précisé que la possibilité d'avoir des contacts avec les gens était l'aspect le plus apprécié. Ce sont les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation qui ont le moins souvent retenu cet aspect de leur emploi. conditions de travail, soit le salaire, la charge de travail, les horaires, ont été mentionnées par environ 20 p. 100 des jeunes indépendamment du sous-groupe. Les relations avec les collègues ont été le choix d'environ 10 p. 100 des jeunes, soit la même proportion de jeunes qui ont dit ne trouver aucun aspect satisfaisant dans leur travail.

Tableau 4.6 Aspects les plus appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe

Aspects les plus appréciés au travail*	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non	ı di	plômés de l	a formatio	n générale	
(n=988)	de la formation générale	de la Jeune formation non		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation	
	(n=222)	(n=169)	(n=597)		(n=162)	(n=152)	(n=160)	(n=123)
Les tâches								
demandées	17,1	30,1	35,2		27,1	29,6	45,0	39,0
(le genre de travail)								
Les conditions de	18,9	20,7	21,6		24,7	23,0	20,6	17,1
travail**								
La possibilité d'avoir								
des contacts avec les	41,9	22,5	22,6		32,7	23,7	16,8	15,5
gens								
Les relations avec les								
collègues	13,1	11,2	12,4		12,4	13,8	9,4	10,6
Autres aspects	18,9	11,8	15,2		12,4	16,4	13,1	20,3
Aucunaspect								
satisfaisant	6,8	10,1	7,9		5,6	7,9	7,5	11,4

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 parce que chaque jeune pouvait indiquer plus d'un aspect.

On a vu que les conditions de travail des filles sont différentes de celles des garçons. Elles ont également une appréciation quelque peu différente de leur emploi. Ainsi, peu importe le groupe auquel elles appartiennent, les filles répondent en plus grand nombre apprécier le fait d'avoir des contacts avec les gens. Par ailleurs, et cela se comprend, elles sont moins nombreuses que les garçons à mentionner leurs conditions de travail comme étant l'aspect le plus apprécié (15 p. 100) : le quart des garçons mentionnent cet aspect.

Par contre, comme nous pouvons le constater au tableau 4.7, la différence observée dans les sous-groupes pour ce qui est du genre de travail exécuté persiste. Chez les filles non diplômées tant de la formation générale que de la formation professionnelle, les deux aspects qui ont reçu le plus de mentions sont, dans l'ordre, la possibilité d'avoir des contacts avec les gens et le genre de travail qu'elles ont à faire. Chez les garçons de ces groupes, ce sont le genre

^{**} Chi-deux (X²) non significatif.

de travail et les conditions de travail qui ont reçu le plus de mentions. Chez les jeunes diplômés, la possibilité de rencontrer des gens vient au premier rang tant chez les garçons que chez les filles (34,2 p. 100 en comparaison de 51,5 p. 100). Les conditions de travail et le genre de travail obtiennent la deuxième et la troisième mention dans des proportions un peu plus élevées chez les garçons.

Tableau4.7 Aspects les plus appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe et le sexe

Aspects les plus appréciés au travail* (n=988)	Jeunes	Jeunes diplômés Jeunes non diplômés de la formation professionnelle			Jeunes non diplômés de l'enseignement ordinaire		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	(n=99)	(n=123)	(n=56)	(n=113)	(n=155)	(n=442)	
Les tâches demandées (le genre de travail)	14,1	19,5	32,1	29,2	21,4	37,6	
Les conditions de travail	15,1	22,0	14,3	23,9	14,4	26,8	
La possibilité d'avoir des contacts avec les gens	51,5	34,2	37,5	15,0	52,5	15,2	
Les relations avec les collègues	10,1	15,5	17,8	8,0	14,4	13,1	
Autres aspects	14,1	22,8	12,5	11,6	13,5	13,6	
Aucun aspect satisfaisant	10,1	4,1	5,4	12,4	6,8	6,7	

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 parce que chaque jeune pouvait indiquer plus d'un aspect.

On a également demandé aux jeunes quels étaient les aspects les moins appréciés dans leur travail. Encore une fois, on constate des différences importantes selon le sous-groupe. Au total, 30 p. 100 des ieunes non diplômés tant de la formation générale que professionnelle ont indiqué qu'il n'y avait rien d'insatisfaisant dans leur travail. Et c'est encore plus vrai pour les jeunes en difficulté grave d'apprentissage où le taux atteint 44,5 p. 100. On remarquera que seulement 20,8 p. 100 des jeunes diplômés de la formation générale sont aussi satisfaits de leur emploi. Pour ceux-ci et celles-ci, ce sont les conditions de travail qui se révèlent les plus insatisfaisantes. Et quand ces jeunes mentionnent les conditions de travail, ils et elles font rarement référence au salaire ou à la charge de travail mais plutôt au nombre d'heures travaillées, aux horaires de travail ou encore aux bénéfices associés à l'emploi. Est-ce que les jeunes diplômés aurajent des attentes plus grandes quant à l'emploi? Par ailleurs, les différences selon le sexe sont peu importantes.

Tableau4.8 Aspects les moins appréciés au travail chez les jeunes sur le marché du travail selon le sous-groupe

Aspects les moins appréciés au	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale					
travail* (n=988)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	ation s- nelle	Par sous-o Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation	
Les tâches demandées (le genre de travail)	(n=222) 9,5	(n=169) 6,4	(n=597) 5,7		(n=162) 6,8	(n=152) 6,7	(n=160) 2,6	(n=123) 6,7
Certaines tâches en particulier	14,2	19,2	16,3		14,3	14,1	18,7	24,4
Les conditions de travail	33,6	26,3	20,8		21,8	20,7	19,4	18,5
Les relations avec le patron ou la patronne	3,3	2,6	6,8		8,8	5,9	3,9	2,5
Autres aspects Aucunaspect satisfaisant	23,2 20,8	15,4 32,7	22,8 31,7		25,9 27,2	21,5 34,8	14,2 44,5	27,7 22,7

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 parce que chaque jeune pouvait indiquer plus d'un aspect.

4.2.1.6 La formation donnée par l'employeur ou l'employeuse

Pour occuper leur emploi, quatre jeunes non diplômés sur dix (données non présentées) ont reçu une formation de leur employeur ou employeuse, la durée de la formation variant de quelques heures à quelques jours. Les jeunes diplômés sont plus nombreux (49 p. 100) à indiquer avoir reçu une telle formation. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation sont moins nombreux à avoir reçu de la formation (moins du tiers). Par ailleurs, ceux et celles qui n'en ont pas reçu indiquent majoritairement ne pas avoir vu la nécessité d'une telle formation.

4.2.1.7 Les démarches pour trouver un emploi

Comment est-ce que les jeunes ont trouvé leur emploi? Est-ce par leurs propres démarches? Ont-ils utilisé leur réseau de connaissances? Comme il n'y a pas de différence entre les sous-groupes, nous présentons au tableau 4.9 les données pour l'ensemble des jeunes sur le marché du travail.

Dans trois cas sur cinq, les jeunes ont obtenu leur emploi par des démarches auprès des employeurs et des employeuses. Les autres l'ont obtenu surtout avec l'aide de leur propre réseau de relations et un petit nombre, par le réseau plus officiel d'aide à l'emploi.

Le contact direct auprès de l'employeur ou de l'employeuse est le moyen le plus efficace. Le ou la jeune se rend rencontrer cette personne pour lui offrir ses services : quatre jeunes sur dix ont trouvé leur emploi de cette façon. La famille est la deuxième source la plus efficace pour trouver un emploi : 21,9 p. 100 ont obtenu leur emploi grâce à un membre de leur famille, alors que 13,6 p. 100 l'ont obtenu à la suite d'une recommandation d'un ami ou encore d'une connaissance. Ce n'est sans doute pas le hasard si les jeunes sur le marché du travail viennent davantage de familles où les parents ont eux-mêmes un emploi (voir tableau 4.2). Par ailleurs, déposer une demande d'emploi, distribuer un curriculum vitae ou répondre à une offre d'emploi ont permis à 13,5 p. 100 des jeunes d'obtenir leur emploi.

Tableau 4.9 **Démarches utilisées par les jeunes sur le marché du travail pour obtenir leur emploi**

Démarches pour obtenir un emploi (n=988)	%
A obtenu l'emploi sans aide	59,9
Contact direct auprès de l'employeur ou de l'employeuse	39,4
Demande d'emploi chez l'employeur ou l'employeuse	9,5
Réponse à une offre d'emploi	4,0
Autres moyens	7,0
A obtenu l'emploi avec l'aide d'une autre personne	40,1
Avec l'aide d'un ou d'une membre de la famille	21,9
Avec l'aide d'un ami ou d'une amie ou encore d'une	13,6
connaissance	
Avec l'aide d'un centre d'emploi ou d'un organisme	
spécialisé dans l'aide à la recherche d'un emploi	1,8
À la suite d'un stage	1,8
Avec l'aide d'autres personnes	1,0
Total	100,0

Il ressort de façon évidente que peu de jeunes ont utilisé le réseau officiel pour trouver leur emploi. En effet, ils et elles ont peu mentionné les organismes d'aide à l'emploi ou encore les stages comme des moyens les ayant aidés à trouver leur emploi. Pourtant, en plus des lieux comme les centres d'emploi, il existe des organismes dont la mission est d'aider les personnes, dans certains cas les jeunes, à trouver un emploi. Est-ce parce qu'ils et elles utilisent peu ces services que les jeunes n'ont pratiquement pas mentionné ces organismes? Est-ce lié au type d'emplois qu'occupent les jeunes, emplois qui s'obtiennent davantage par des démarches personnelles ou des recommandations de l'entourage?

4.2.2 Le cheminement des jeunes sur le marché du travail

Quel a été le chemin parcouru par ces jeunes travailleurs et travailleuses depuis leur départ de l'école secondaire? Est-ce que ces jeunes ont occupé un seul emploi? Y-a-t-il eu tentative de retour aux études?

4.2.2.1 Des emplois quasi interchangeables

La majorité des jeunes ont eu un seul emploi (56,4 p. 100) depuis leur départ de l'école secondaire, soit celui occupé au moment de l'entrevue. Par ailleurs, un jeune sur cinq a occupé deux emplois (21,3 p. 100), 11,3 p. 100 en eu trois et 11 p. 100 quatre emplois ou plus.

Lorsqu'un ou une jeune avait occupé plus d'un emploi, on lui demandait de l'information sur l'emploi considéré comme ayant été le plus important. Chaque jeune devait alors déterminer personnellement sur quel critère il ou elle se basait pour juger que cet emploi était le plus important. On constate ici une cohérence quant aux résultats obtenus avec ce que les jeunes affirment apprécier le plus dans leur emploi actuel. Pour juger de l'importance d'un emploi par rapport à un autre, les jeunes ont d'abord mentionné le genre de travail (35 p. 100) puis le salaire et les autres conditions de travail (30 p. 100), la durée de l'emploi (13 p. 100) et enfin le milieu de travail (7,2 p. 100). Cela est assez conforme avec ce que les jeunes non diplômés de la formation générale qui constituent la majorité de ceux et celles qui ont répondu à nos questions, ont précisé quand on leur a demandé quels étaient les aspects les plus appréciés de leur travail.

Pour les jeunes ayant occupé plus d'un emploi depuis leur départ de l'école secondaire, nous avons comparé l'emploi occupé au moment de l'entrevue avec l'emploi occupé antérieurement ou celui jugé le plus important si le ou la jeune avait eu plus d'un emploi.

Nous avons vérifié si les jeunes exerçaient sensiblement les mêmes fonctions d'un emploi à l'autre. Pour l'ensemble des jeunes non diplômés, trouver un nouvel emploi signifie un changement dans les fonctions de travail. Seulement 15 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale occupent les mêmes fonctions d'un emploi à l'autre comparativement à 40 p. 100 chez les titulaires d'un DES. Par ailleurs, dans presque tous les groupes, environ un ou une jeune sur deux, sans occuper les mêmes fonctions de travail, reste pour le deuxième emploi dans la même catégorie socioprofessionnelle. exemple, au moment de l'entrevue, un jeune avait un emploi de trieur dans une usine de recyclage après avoir occupé précédemment un emploi de journalier sur un chantier de construction. Donc, il semble que les jeunes, surtout les jeunes non diplômés en raison du caractère non spécialisé des emplois occupés, vont d'une sphère d'activité à l'autre selon ce qu'ils ou elles réussissent à trouver comme emploi. Les emplois occupés dans leur cas demandent peu de qualification professionnelle: alors le type d'emploi devient quasi interchangeable.

Quand on demande aux jeunes la raison de la fin de leur emploi, celle qui est mentionnée le plus souvent est le manque de travail (54,6 p. 100). Il reste néanmoins qu'un pourcentage important de jeunes ont fait le choix de quitter leur emploi que ce soit en raison de conditions de travail insatisfaisantes (15,7 p. 100), du passage à un autre emploi ou encore pour un retour aux études (17,3 p. 100) ou pour des raisons personnelles ou familiales (4,4 p. 100). Un peu moins d'un jeune sur dix dit avoir perdu son emploi parce que son rendement ne satisfaisait pas le patron ou la patronne.

Comme les données du tableau 4.10 l'indiquent, parmi ceux et celles qui avaient un emploi au moment de l'entrevue, un ou une jeune sur trois dit avoir connu une ou des périodes de chômage depuis son départ de l'école secondaire, c'est-à-dire des périodes où le ou la jeune désirait travailler mais n'avait pas d'emploi.

Tableau4.10 Périodes de chômage des jeunes sur le marché du travail depuis leur départ de l'école secondaire selon le sous-groupe

Période de chômage	Jeunes	Jeunes r	non	diplômés d	e la formation	on générale	
	diplômés de la formation générale	Total		Par sous-q Jeunes Non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. adapta- tion
Jeunes sur le marché du travail ayant connu des	(n=222)	(n=596)		(n=162)	(n=152)	(n=159)	(n=123)
périodes de chômage depuis leur départ de l'école secondaire	29,7	37,1		33,3	42,8	42,1	43,1
Durée totale du chômage depuis le départ de l'école secondaire	(n=65)	(n=238)		(n=54)	(n=64)	(n=67)	(n=53)
Moins de trois mois	69,2	59,7		62,9	67,2	56,7	43,4
Plus de trois mois	30,8	40,3		37,1	32,8	43,3	56,6
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

Parmi tous les sous-groupes, les jeunes EDAA sont les plus nombreux à avoir vécu des périodes de chômage. La durée moyenne du chômage varie de 6,1 mois chez les jeunes en difficulté d'adaptation à 3,1 mois chez les jeunes diplômés.

4.2.2.2 Un retour en formation de courte durée

Parallèlement à leur emploi, 11,7 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale suivent des cours à temps partiel. Ce sont surtout les jeunes non diplômés non EDAA qui sont inscrits à de tels cours, soit près d'un jeune sur six (16,5 p. 100). Le nombre moyen d'heures de fréquentation est de six heures par semaine.

Parmi l'ensemble des jeunes sur le marché du travail au moment de l'entrevue, on constate (tableau 4.11) qu'un pourcentage important de jeunes ont tenté un retour aux études depuis leur départ de l'école secondaire.

Tableau4.11 Caractéristiques de la formation suivie par les jeunes sur le marché du travail depuis leur départ de l'école secondaire selon le groupe

Caractéristiques de la formation suivie (n=186-187)	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunesnon diplômés de la formation générale
Jeunes sur le marché du travail ayant suivi	(n=47)	(n=141)
une formation depuis leur départ de l'école secondaire	21,8	26,1
Programme de formation	(n=47)	(n=140)
Formation générale du secondaire	17,1	81,1
Programme d'insertion sur le marché du		22,0
travail		
Programme de formation professionnelle	21,3	85,0
Programme d'études collégiales	31,9	9,0
Autres programmes	29,7	73,0
Durée de la formation	(n=47)	(n=140)
Moins de un mois	40,4	19,9
Entre un et trois mois	19,1	23,8
De trois à six mois	25,5	33,4
Plus de six mois	14,9	22,9
Total	100,0	100,0

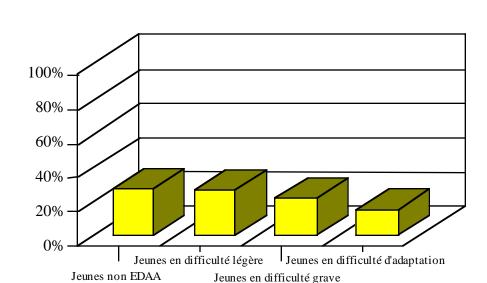
Plus de 20 p. 100 des jeunes diplômés et plus du quart des jeunes non diplômés de la formation générale ont tenté un retour aux études. Leur parcours est toutefois bien différent. Les jeunes non diplômés, dans les trois quarts des cas, se sont inscrits dans un programme de formation générale au secondaire. C'est également le cas de 17,1 p. 100 des titulaires d'un DES qui ont suivi certains préalables ou encore qui ont obtenu leur diplôme à l'éducation des adultes. Près du tiers des jeunes diplômés s'étaient inscrits au collégial alors que 21,3 p. 100 ont essayé la formation professionnelle. Quant à la durée de la formation, elle a été particulièrement courte pour les jeunes diplômés. Les jeunes non diplômés ont persévéré plus longuement : même si 43,7 p. 100 y sont restés moins de trois mois, près du quart ont suivi des cours pendant plus de six mois.

Donc au total, parmi les jeunes non diplômés de la formation générale sur le marché du travail au moment de l'entrevue, environ le tiers ont suivi ou suivaient des cours depuis leur départ de l'école secondaire.

4.3 Les jeunes en formation

On se rappelle que le quart des jeunes non diplômés de la formation générale étaient, au moment de l'entrevue, en formation ailleurs qu'à l'école ordinaire. Ce sont des jeunes qui ont interrompu pendant quelque temps leurs études pour y revenir quelques mois plus tard ou encore des jeunes qui sont passés directement du secteur des jeunes à celui des adultes.

Les élèves qui ont la possibilité d'obtenir leur diplôme sous peu, à savoir les jeunes n'étant pas classés EDAA ou encore les jeunes en difficulté légère d'apprentissage sont les plus nombreux à se retrouver en formation près d'un an après leur départ de l'école secondaire. À l'opposé, les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à poursuivre leurs études : c'est le cas de moins d'un ou d'une jeune sur six comparativement à 27,2 p. 100 des jeunes non EDAA. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à poursuivre leurs études que les garçons (voir chapitre 4.1). Au graphique 4.2, on peut voir le pourcentage de jeunes non diplômés aux études au moment de l'entrevue selon le sous-groupe.



Graphique 4.2 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale inscrits aux études au moment de l'entrevue selon le sous-groupe

Jeunes non diplômés de la formation générale

4.3.1 Un classement conforme au cheminement scolaire

Au tableau 4.12, se trouvent quelques données générales sur les activités de formation de ces jeunes. Les données concernent uniquement les jeunes non diplômés de la formation générale et sont présentées sans tenir compte du sous-groupe puisque les différences observées étaient non significatives.

La majorité des jeunes poursuivent leur formation dans un centre d'éducation des adultes : neuf jeunes sur dix fréquentent ce type d'établissement. Une faible proportion de jeunes (6,9 p. 100) sont inscrits à une école pour raccrocheurs. Plus des trois quarts des jeunes (76,4 p. 100) en sont à leur deuxième semestre à l'éducation des adultes. Si on ajoute ceux et celles (6,7 p. 100) qui sont passés directement à l'éducation des adultes au cours de la même année, on peut dire que la majorité des jeunes en formation au moment de l'entrevue n'avaient pas véritablement quitté de l'école (si tel était le cas, le décrochage a été de courte durée) mais qu'ils et elles ont plutôt fait le passage du secteur des jeunes à celui des adultes.

Les trois quarts des jeunes sont inscrits à temps plein, soit 15 heures ou plus par semaine; la durée moyenne de fréquentation s'établit à 23 heures par semaine.

Tableau4.12 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon certaines caractéristiques

Caractéristiques de la formation suivie (n=327)	%
Type d'établissement fréquenté par les jeunes	
Centre d'éducation des adultes	91,6
École pour « raccrocheurs et raccrocheuses »	6,9
Autres	1,5
Moment de retour aux études	
Au trimestre d'hiver 1996	16,9
Au trimestre d'automne 1995	76,4
Avant le trimestre d'automne 1995	6,7
Nombre d'heures de cours par semaine	
Moins de 15 heures par semaine	18,6
Entre 15 heures et 24 heures	23,9
25 heures ou plus	57,5
Total	100,0

La majorité des jeunes sont inscrits à la formation générale tandis qu'un faible pourcentage est inscrit à un autre programme de formation que ce soit les services d'intégration socioprofessionnelle ou autres. En fait six jeunes sur dix sont inscrits au second cycle du secondaire. C'est ce qu'indique le tableau 4.13. Près de 70 p. 100 de jeunes non EDAA sont inscrits au second cycle alors que seulement 30 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage s'y trouvent. Près du quart de ces jeunes sont au présecondaire ou en alphabétisation, la plus grande partie se concentrant au premier cycle du secondaire. Pour leur part, les jeunes en difficulté d'adaptation sont fortement concentrés au premier cycle du secondaire puisqu'un jeune sur deux y étudie.

Tableau4.13 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon le programme de formation et le sous-groupe

Programme de		Jeunes non o	diplômés de la	formation géné	générale				
formation	Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adaptation	Total				
	(n=103)	(n=90)	(n=79)	(n=53)	(n=325)				
Alphabétisation et présecondaire	1,0	3,3	22,8	9,4	6,1				
Premier cycle du secondaire	23,3	34,4	44,3	50,9	30,3				
Second cycle du secondaire	68,9	60,0	30,3	37,7	58,4				
Autres programmes	6,8	2,3	2,6	2,0	5,2				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

Lorsqu'ils sont aux études, la majorité des jeunes non diplômés (96,0 p. 100) sont inscrits à au moins l'un des trois cours de base, soit le français, l'anglais ou les mathématiques. Comme l'indique le tableau 4.14, plus de huit jeunes sur dix (84,4 p. 100) suivent des cours de français, 70,2 p. 100, des cours de mathématiques et 43,8, des cours d'anglais. En français, la majorité des jeunes EDAA sont inscrits à des cours de premier cycle alors que les non EDAA sont majoritairement au second cycle (57,5 p. 100).

En mathématiques, on peut distinguer trois sous-groupes : les non EDAA au second cycle (70,7 p. 100), les élèves en difficulté légère d'apprentissage répartis presque également entre les deux cycles (46,2 p. 100 et 53,8 p. 100). Les jeunes en difficulté d'adaptation et en difficulté grave d'apprentissage sont majoritairement inscrits à des cours de premier cycle.

Tableau4.14 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon certaines caractéristiques de leur formation et le sousgroupe

Caractéristiques de leur	Jeunes non diplômés de la formation générale					
formation	Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adaptation	Total	
	(n=103)	(n=90)	(n=81)	(n=53)	(n=327)	
Jeunes inscrits à des cours de français*	81,6	86,7	91,4	88,7	84,4	
Cours d'alphabétisation et cours de présecondaire	2,5	9,0	24,3	16,7	12,2	
Premier cycle du secondaire	40,0	57,7	54,3	71,4	53,7	
Second cycle du secondaire	57,5	33,3	21,4	11,9	34,1	
Jeunes inscrits à des	63,1	83,3	85,2	77,4	70,2	
cours de mathématiques*	·	•	·	·	•	
Cours d'alphabétisation et cours de présecondaire			12,7	12,5	5,2	
Premier cycle du secondaire	29,3	46,2	56,3	56,3	45,7	
Deuxième cycle du secondaire	70,7	53,8	31,0	31,3	49,0	
Jeunes inscrits à des cours d'anglais*	45,6	45,6	34,6	52,8	43,8	
Premier cycle du secondaire	42,6	61,0	71,4	63,0	50,4	
Second cycle du secondaire	57,4	39,0	28,6	37,0	49,6	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

^{*} Les chiffres en gras indiquent le pourcentage de jeunes inscrits à un cours donné par rapport au total de jeunes aux études au moment de l'entrevue. Les autres chiffres indiquent le classement des jeunes inscrits dans la matière mentionnée juste au dessus.

4.3.2 La raison du retour aux études

Plusieurs raisons peuvent justifier le fait que les jeunes ont choisi de poursuivre leurs études à l'éducation des adultes plutôt qu'à l'école secondaire. Les raisons liées à l'âge sont celles qui reviennent le plus souvent. Plus du tiers des jeunes non diplômés ont en effet mentionné qu'ils et elles se trouvaient trop âgés pour retourner à l'école secondaire ou encore avaient atteint l'âge pour être admis à l'éducation des adultes. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage ou en difficulté d'adaptation ont davantage donné cette raison que les autres.

L'attrait pour les méthodes d'enseignement utilisées à l'éducation des adultes constitue également un facteur important. Près d'un ou d'une jeune sur cinq a mentionné que le modèle pédagogique de l'éducation des adultes avait été un élément pour l'inciter à poursuivre ses études dans ce secteur. Cette idée est largement partagée par l'ensemble des jeunes puisqu'on note peu de différence entre les sous-groupes.

Tableau4.15 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon les principales raisons d'inscription et selon le sous-groupe

Raisons du choix du	Jeunes non diplômés de la formation générale					
retour à l'école ailleurs qu'au secondaire*	Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adaptation	Total	
	(n=102)	(n=90)	(n=81)	(n=53)	(n=326)	
Âge trop avancé pour retourner à l'école secondaire	22,7	25,6	32,5	33,3	25,7	
Âge d'aller à l'éducation des adultes	11,9	11,6	12,5	3,9	11,5	
Enseignement individualisé	20,8	15,1	15,0	25,5	19,4	
Exigences jugées moins grandes pour l'obtention du diplôme	21,8	11,6	11,3	11,8	18,1	
Problèmes à l'école secondaire	12,8	17,5	13,7	23,5	14,1	
Autres raisons	30,7	40,7	32,5	35,3	32,2	

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 parce que chaque jeune pouvait donner plus d'une raison.

Pour un peu plus de 20 p. 100 des jeunes non EDAA, les exigences fixées pour l'obtention du diplôme jugées moins grandes à l'éducation des adultes constituent un facteur ayant influé sur leur choix. Cela se comprend dans la mesure où ces jeunes sont plus près d'obtenir leur diplôme que les jeunes EDAA. Près de 70 p. 100 des jeunes non EDAA sont en effet inscrits au second cycle du secondaire. Un peu plus de 10 p. 100 des jeunes EDAA ont mentionné cette raison pour avoir choisi l'éducation des adultes.

Les problèmes vécus à l'école secondaire tels que l'expulsion de l'école, un conflit avec la direction ou avec un membre du personnel enseignant ont été mentionnés par 14,1 p. 100 des jeunes. Cette situation est particulièrement le fait des jeunes en difficulté d'adaptation (23,5 p. 100), ce qui apparaît logique compte tenu des particularités de ces jeunes.

4.3.3 Un modèle de formation généralement apprécié

Ce qui plaît le plus à l'éducation des adultes, c'est d'abord et avant tout les méthodes d'enseignement, le modèle utilisé. En effet, près de six jeunes sur dix ont mentionné cet aspect lorsqu'on leur a demandé de comparer avec l'école secondaire ¹. C'est d'ailleurs ce qu'avait révélé une autre étude sur le sujet ². Très peu de jeunes ont précisé que les méthodes d'enseignement (4,1 p. 100) étaient un aspect qu'ils et elles n'appréciaient pas.

Les relations avec les enseignantes et les enseignants soit leur disponibilité, les relations qu'ils entretiennent avec les élèves, sont également appréciées par une proportion non négligeable de jeunes puisque près d'un ou d'une jeune sur quatre (22,9 p. 100) a mentionné cet aspect. À l'opposé, seulement 3,4 p. 100 des jeunes ont fait des commentaires négatifs à propos du personnel enseignant. En somme lorsque les jeunes parlent des aspects les plus appréciés, ils et elles font référence huit fois sur dix à ce qui se passe dans la salle de classe.

Les opinions des jeunes sont plus partagées quant aux relations avec les autres élèves. Si pour 15,0 p. 100, les relations avec les autres élèves c'est-à-dire, le fait d'être avec des adultes ou avec des personnes plus âgées ont été mentionnées comme un aspect positif,

^{1.} La question était formulée de la façon suivante : «Quand tu compares avec l'école secondaire, qu'est ce que tu trouves plus intéressant (moins intéressant) à l'endroit que tu fréquentes actuellement».

Claude BEAUCHESNE. De l'école secondaire à l'éducation des adultes, Enquête auprès des jeunes de moins de vingt ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, p. 33.

un nombre presque aussi grand, soit 11,7 p. 100, a mentionné cet aspect comme étant moins apprécié.

Les aspects liés à l'organisation de l'enseignement ont été beaucoup moins retenus par les jeunes. En effet, l'ambiance générale du centre, les règlements, l'horaire des cours, le nombre de matières obligatoires ont été mentionnés par les jeunes d'un point de vue tant positif que négatif, et ce, de façon moins importante que les aspects liés à l'enseignement comme tel.

Si 8,9 p. 100 des jeunes n'ont pu mentionner aucun aspect positif, 42,9 p. 100 n'ont pu préciser d'aspects négatifs en comparant le centre de formation fréquenté avec ce qu'ils et elles avaient connu à l'école secondaire. Si on ajoute ceux et celles qui ont répondu ne pas savoir, c'est près d'un ou d'une jeune sur deux qui n'avait pas de commentaires négatifs à formuler. D'ailleurs, si on fait le total des mentions, on constate que les jeunes avaient beaucoup plus de commentaires positifs que de commentaires négatifs à formuler. Les informations concernant les aspects les plus ou les moins appréciés sont présentés au tableau 4.16.

Tableau 4.16 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale aux études selon les aspects les plus appréciés et les moins appréciés du centre de formation

Appréciation du centre de formation*	Aspects les plus appréciés	Aspects les moins appréciés
	(n=327)	(n=327)
Les méthodes d'enseignement	57,5	4,1
Les enseignants et les enseignantes	22,9	4,1
Les autres élèves, (le fait d'être avec des adultes)	15,0	11,7
L'ambiance générale du centre ou de l'école	11,6	7,6
La possibilité d'obtenir plus rapidement son diplôme	3,9	
Les règlements du centre ou de l'école	3,6	1,6
L'horaire des cours	6,0	2,3
Le moins grand nombre de matières obligatoires	1,5	2,4
Aucun aspect plus intéressant	8,9	
Aucun aspect moins intéressant		42,9
Ne sait pas		7,7
Autres	13,2	23,3

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 car chaque jeune pouvait identifier plus d'un aspect.

Compte tenu des commentaires généralement positifs sur différents aspects de leur formation (méthodes pédagogiques, relations avec le personnel enseignant), il n'est pas étonnant de constater que quatre jeunes sur cinq (77,9 p. 100) estiment que leurs chances de réussir leurs études sont meilleures actuellement qu'elles ne l'étaient à l'école ordinaire et ce, peu importe le groupe (données non présentées). Le reste des élèves évaluent leurs chances de réussite comme équivalentes (17,0 p. 100) ou moins bonnes (5,1 p. 100).

4.3.3.1 Un ou une jeune sur cinq en formation a un emploi

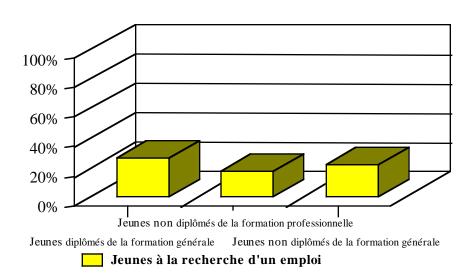
Simultanément à leurs études, près d'un ou d'une jeune sur cinq (données non présentées) occupe un emploi rémunéré (18,9 p.100). Le groupe le plus important travaille dans le commerce à des postes de vendeurs, vendeuses ou encore de commis : 38,3 p. 100 des jeunes qui occupent un emploi en même temps que leurs études sont dans ce secteur. Les services aux particuliers occupent près de trois jeunes sur dix.

Près de la moitié de ces jeunes travaillent 10 heures ou moins par semaine : rappelons que la majorité de ces jeunes sont aux études à temps plein. Quand on compare les catégories socioprofessionnelles des emplois occupés par les jeunes dont l'activité principale est le travail rémunéré (voir tableau 4.3) avec ceux dont l'activité principale est la formation, on constate certaines différences qui sont liées au fait que les jeunes travaillent un moins grand nombre d'heures par semaine. Les secteurs tels que le commerce et la restauration se prêtent sans doute mieux à des emplois à temps partiel que les emplois dans le secteur industriel ou artisanal où sont davantage concentrés les jeunes dont l'occupation principale est un emploi rémunéré.

4.4 Les jeunes à la recherche d'un emploi

Au moment de l'enquête, un peu plus d'un ou d'une jeune sur cinq a déclaré être à la recherche d'un emploi¹. Les différences selon le sexe, le groupe d'âge ou encore le lieu de résidence ne sont pas significatives. Par ailleurs, les jeunes en difficulté d'adaptation sont proportionnellement plus nombreux à se classer parmi les personnes à la recherche d'un emploi : c'est le cas d'un ou d'une jeune sur trois parmi ceux et celles qui appartiennent à ce sous-groupe.

Si la personne a indiqué que la recherche d'un emploi était son occupation principale au moment de l'entrevue mais qu'à la question portant sur les démarches effectuées pour trouver un emploi, elle a répondu n'avoir fait aucune démarche, elle a été reclassée dans la catégorie des jeunes inactifs, c'est-à-dire de ceux et celles qui ne sont ni au travail, ni aux études, ni à la recherche d'un emploi.



Graphique 4.3 Répartition des jeunes à la recherche d'un emploi selon le sousgroupe

4.4.1 La durée de la recherche d'un emploi

Nous avons demandé aux jeunes depuis combien de temps durait leur recherche d'un emploi. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle connaissent les plus courtes périodes de chômage : 61,7 p. 100 ont chômé moins de trois mois. Pour les jeunes non diplômés de la formation générale pris dans leur ensemble, la durée de la recherche d'un emploi se présente de la façon suivante : 45,5 p. 100 cherchent un emploi depuis moins de trois mois, 20,6 p. 100, depuis une période variant de trois à six mois et le tiers, soit 33,9 p. 100, depuis plus de six mois.

Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation semblent avoir plus de problèmes pour trouver un emploi. Dans ces sous-groupes, quatre jeunes sur dix sont à la recherche d'un emploi depuis plus de six mois. Dans les faits, deux jeunes sur dix appartenant à ces catégories ont dit chercher un emploi depuis leur départ de l'école secondaire. Chez les autres jeunes non diplômés de la formation générale et même chez les jeunes diplômés, le pourcentage de ceux et celles qui sont à la recherche d'un emploi depuis leur départ de l'école secondaire est deux fois moindre, soit 10 p. 100. Encore une fois, ces différences ne peuvent être expliquées par le sexe, l'âge ou le lieu de résidence des jeunes.

Tableau4.17 Répartition des jeunes à la recherche d'un emploi selon la durée de la recherche d'un emploi et le sous-groupe

d'un emploi c c f	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale					
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous Jeunes non EDAA	-groupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Jeunes à la recherche d'un emploi	26,5	17,3	22		19	18,8	25,3	33,2
Durée de la recherche d'un emploi (n=476)	(n=95)	(n=47)	(n=334)		(n=70)	(n=61)	(n=89)	(n=114)
Moins de trois mois	52,8	61,7	45,5		47,1	68,9	38,2	42,9
Entre trois et six mois	8,4	17,2	20,6		24,3	3,3	24,4	14,9
Plus de six mois	38,9	21,1	33,9		28,6	27,8	40,4	42,2
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

4.4.2 Les démarches pour trouver un emploi

Les démarches utilisées par les jeunes dans leur recherche d'un emploi se distinguent peu d'un sous-groupe à l'autre. Le plus souvent, le ou la jeune établit des contacts directs auprès des employeurs et des employeuses. Environ trois jeunes sur quatre ont mentionné effectuer de telles démarches. Chez les jeunes ayant un emploi au moment de l'entrevue (voir tableau 4.10), cette démarche leur avait permis de trouver un emploi dans 44 p. 100 des cas.

L'utilisation des centres d'emploi vient au deuxième rang chez les jeunes à la recherche d'un emploi même si le taux de ceux et celles qui disent utiliser un tel moyen est de beaucoup inférieur à celui des jeunes qui font des démarches auprès de l'employeur ou de l'employeuse (il varie de 18,9 p. 100 à 29,2 p. 100 selon le sous-groupe). Rappelons que moins de 2 p. 100 des jeunes sur le marché du travail ont affirmé avoir trouvé leur emploi par l'entremise de centres de main-d'oeuvre ou d'organismes spécialisés dans domaine de l'emploi.

La consultation des journaux vient au troisième rang. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle se distinguent par le fait qu'ils et elles sont plus nombreux à faire une démarche active par les journaux en y plaçant une demande d'emploi ou en répondant personnellement à une offre d'emploi : le quart des jeunes appartenant à ce sous-groupe ont dit effectuer de telles démarches comparativement à un peu moins de 10 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale. Les différents programmes d'aide à la recherche d'un emploi sont peu utilisés par les jeunes puisqu'un très faible pourcentage ont mentionné avoir participé à de tels programmes.

Tableau 4.18 Répartition des jeunes à la recherche d'un emploi selon le type et le nombre de démarches utilisés pour la recherche d'un emploi selon le sous-groupe

Le type et le nombre de démarches	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunesnon diplômés de la formation professionnelle	Jeunesnon diplômés de la formation générale	
Démarches effectuées pour se trouver un emploi*	(n=97)	(n=47)	(n=339)	
Utilisation du centre d'emploi	22,7	29,2	18,9	
Démarches auprès d'employeurs et d'employeuses	71,1	83,3	80,7	
Participation à un programme de recherche d'un emploi	31,0	4,2	1,7	
Recherche d'information auprès de la famille, des amis et amies, etc.	8,3	6,3	8,2	
Placement de petites annonces ou réponse à celles-ci	7,2	25,0	7,8	
Consultation des journaux	15,3	20,8	9,8	
Autre moyen	7,2		78,0	
Nombre de types de démarches précisées par les jeunes				
Un seul type de démarche	74,2	46,8	69,4	
Deux types de démarches	19,6	38,3	25,6	
Trois types de démarches ou plus	6,2	14,9	50,0	
Total	100,0	100,0	100,0	

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque chaque jeune pouvait identifier plus d'un type de démarche.

Le tiers des jeunes sur le marché du travail affirment avoir obtenu leur emploi par l'entremise de leur réseau privé, c'est-à-dire avec l'aide d'amis, d'amies ou de membres de la famille (voir tableau 4.10). Les jeunes à la recherche d'un emploi de notre étude ont peu mentionné ce type de démarche. Irait-elle de soi à leurs yeux? Ou encore est-ce que les jeunes sont peu informés de l'importance du réseau privé pour l'obtention d'un emploi?

Quoi qu'il en soit, quand on leur demande d'indiquer le type de démarches faites pour trouver un emploi, il ressort que les jeunes, de façon générale, précisent un petit nombre de moyens¹. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont plus nombreux à avoir fait plusieurs types de démarches. On peut constater chez ces derniers et ces dernières une période de chômage plus courte que chez les jeunes appartenant aux autres groupes.

4.4.3 Le parcours suivi par les jeunes à la recherche d'un emploi

Le tableau 4.19 présente le parcours suivi par les jeunes à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête depuis leur départ de l'école secondaire par rapport à l'emploi. La majorité des jeunes non diplômés de la formation générale soit sept jeunes sur dix disent avoir occupé un emploi depuis leur départ de l'école secondaire. La moitié ont occupé un seul emploi, le quart, deux emplois et le quart restant, trois emplois ou plus.

Les emplois de ces jeunes sont similaires aux emplois occupés par ceux et celles qui travaillaient au moment de l'entrevue (voir tableau 4.2). Par ailleurs, l'emploi occupé a été de courte durée, puisque seulement 18,6 p. 100 ont travaillé pour une période de six mois ou plus. La raison principale de la perte d'emploi est le manque de travail invoqué par l'employeur ou l'employeuse (66 p. 100).

Les similarités entre les jeunes chercheurs d'emplois et ceux et celles qui étaient sur le marché du travail au moment de l'entrevue pour tout ce qui concerne l'emploi occupé, laissent voir la précarité de l'emploi en général chez les jeunes. Les jeunes travailleuses et travailleurs, de par les types d'emplois qu'ils occupent pourraient tout aussi bien pour une bonne partie se trouver rapidement dans la position des jeunes qui cherchent un emploi.

-92-

Il faut dire que la question a été posée sous forme de question ouverte justement afin de voir ce que répondraient spontanément les jeunes pour caractériser leur démarche de recherche d'un emploi.

Tableau 4.19 Répartition des jeunes non diplômés de la formation générale à la recherche d'un emploi qui ont occupé au moins un emploi depuis leur départ de l'école secondaire et certaines caractéristiques de leur emploi

Jeunes ayant occupé au moins un emploi	69,2
Secteur d'emploi	(n=231)
Commerce	22,0
Restauration	11,2
Soins aux personnes	12,2
Travail manuel industriel ou artisanal	41,4
Autres	13,2
Durée de l'emploi occupé ou de l'emploi jugé le plus important	;
Moins de un mois	24,6
Entre un et trois mois	31,1
Entre trois et six mois	25,7
Plus de six mois	18,6
Total	100,0

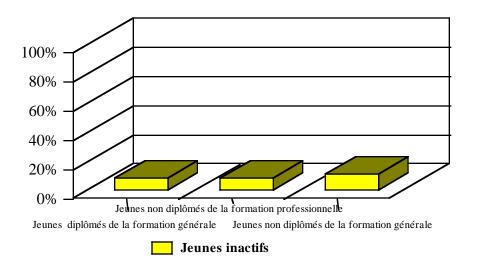
Les jeunes à la recherche d'un emploi ont dans une proportion moins importante que les jeunes ayant un emploi tenté un retour aux études depuis leur départ de l'école secondaire. Seulement 11 p. 100 l'ont fait comparativement à près de 30 p. 100 de ceux et celles qui sont sur le marché du travail. Le petit nombre de jeunes à la recherche d'un emploi ayant étudié ne nous permet pas de présenter ici des données détaillées.

4.5 Les jeunes inactifs

Environ 10 p. 100 des jeunes ayant répondu au sondage appartiennent à la catégorie des jeunes inactifs, c'est-à-dire qu'au cours de la semaine précédant l'entrevue, ces jeunes n'étaient pas aux études, n'occupaient pas d'emploi pas plus qu'ils et elles n'en cherchaient. Le graphique 4.4 présente le taux d'inactivité selon le sous-groupe. Il est de 11 p. 100 parmi les jeunes non diplômés de la formation générale comparativement à 8,2 p. 100 chez les titulaires d'un DES et de 8,0 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation professionnelle.

Les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus toute proportion gardée les plus nombreux à être dans cette situation : 15,9 p. 100 des jeunes de ce groupe se sont dits inactifs ou inactives. Sur l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale, 16,7 p. 100 des filles se sont dites inactives comparativement à 7,4 p. 100 des garçons, soit plus du double.





4.5.1 La raison de l'inactivité

Quelles raisons motivent les jeunes à se définir comme inactifs? Le tableau 4.20 présente la répartition des jeunes non diplômés de la formation générale selon les principales raisons de leur inactivité¹. Ainsi, les raisons varient selon le sexe. Les filles justifient leur situation par des raisons personnelles et familiales : six sur dix ont répondu dans ce sens. Très souvent, cette raison est liée à la présence d'enfants (grossesse ou soins des enfants). Pour le tiers des garçons, la période d'inactivité est décrite comme temporaire : ils n'ont pas cherché un emploi parce qu'ils prévoient commencer à travailler bientôt ou encore parce qu'ils vont commencer des cours. Les filles ont également donné cette raison mais dans une proportion moindre que les garçons.

^{1.} Le trop petit nombre de répondants et de répondantes chez les jeunes diplômés et non diplômés de la formation professionnelle appartenant à la catégorie des jeunes inactifs ne permet pas distinguer les raisons de l'inactivité, pas plus que nous ne pouvons détailler l'inactivité de chacun des sous-groupes de jeunes non diplômés de l'enseignement secondaire.

Tableau4.20 Raisons de l'inactivité chez les jeunes non diplômés de la formation générale selon le sexe*

Principales raisons de l'inactivité*	Jeunes non diplômés de la formation générale					
	Filles	Garçons	Total			
	(n=84)	(n=76)	(n=152)			
Formation ou travail qui commence sous peu	20,8	35,1	26,8			
Raisons personnelles ou familiales	60,1	13,2	40,6			
Aucun goût de travailler	4,4	33,8	16,6			
Difficultés d'accès à l'emploi	16,3	17,2	16,7			
Autres raisons		0,7	0,3			

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 car quelques personnes (n=4) ont mentionné plus d'une raison.

Une autre raison invoquée surtout par les garçons, est tout simplement le fait de n'avoir aucun goût de travailler. Les jeunes veulent faire une pause, prendre une année sabbatique... Les filles, quant à elles peu nombreuses (4,4 p. 100) comparativement aux garçons (33,8 p. 100) à indiquer ce motif.

Enfin pour près d'un ou d'une jeune sur six, tant chez les garçons que chez les filles, ce sont les difficultés d'accès à l'emploi qui justifient leur inactivité. Ces jeunes expliquent leur situation en parlant du peu d'emplois disponibles et disent ne pas savoir où chercher ou encore que les emplois offerts sont peu intéressants.

Près du tiers des jeunes inactifs le sont depuis leur départ de l'école secondaire. Les autres ont travaillé ou étudié pendant une certaine période. Ainsi, 46,6 p. 100 ont occupé au moins un emploi. Les garçons (53 p. 100), plus que les filles (42 p. 100), ont travaillé. Le type d'emploi occupé est peu différent de celui occupé par les jeunes dont l'occupation principale était l'emploi. Les emplois ont été de courte durée et la raison principale de la fin d'emploi est liée comme dans les autres groupes, au manque de travail.

Par ailleurs, 29,7 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale ont suivi un ou des cours depuis leur départ de l'école secondaire. Majoritairement, ces jeunes se sont inscrits au secteur des adultes. La durée de leur formation a été de quelques semaines (12,6 p. 100) à plus de six mois (34,8 p. 100). Le tableau 4,21 présente le parcours suivi par les jeunes inactifs depuis leur départ de l'école secondaire.

Tableau4.21 Parcours suivi par les jeunes inactifs depuis leur départ de l'école secondaire selon le groupe

Parcours suivi depuis le départ de l'école secondaire	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunesnon diplômés de la formation générale
	(n=30)	(n=160)
Sont inactifs depuis leur départ de l'école secondaire	20,0	37,7
Ont travaillé	56,7	33,3
Ont étudié	13,3	15,7
Ont travaillé et ont étudié	10,0	13,3
Total	100,0	100,0

En résumé, parmi les jeunes inactifs au moment de l'entrevue, près d'un ou d'une jeune non diplômé de la formation générale sur quatre (37,7 p. 100) n'a ni travaillé ni étudié depuis son départ de l'école secondaire. La proportion est presque deux fois moindre chez les jeunes diplômés de la formation générale puisque 20 p. 100 des jeunes inactifs le sont depuis la fin de leurs études secondaires. En contrepartie, la proportion de jeunes diplômés qui ont occupé au moins un emploi est plus élevée soit 56,7 p. 100 comparativement à 32,9 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale. La proportion de jeunes qui ont étudié ou encore qui ont à la fois étudié ou travaillé est sensiblement la même d'un groupe à l'autre.

En bref

Dans ce chapitre, nous avons examiné la situation des jeunes par rapport à leur principale occupation. Un an après leur départ de l'école secondaire, quelle est la situation des jeunes non diplômés de la formation générale? Leur situation des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage est-elle différente de celle des jeunes non EDAA. Des données présentées, il faut surtout retenir ceci :

- Le groupe le plus important de jeunes non diplômés de la formation générale, soit quatre jeunes sur dix avaient un emploi au moment de l'entrevue. Cette proportion s'élevait à six sur dix pour le groupe des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Par contre, le quart des jeunes non diplômés de la formation générale se trouvaient inscrits à des activités de formation. Un pourcentage similaire de jeunes se disaient à la recherche d'un emploi et un jeune sur dix était en période d'inactivité;
- Parmi les jeunes non diplômés, un groupe de jeunes EDAA se distingue, soit celui des jeunes en difficulté d'adaptation. Alors que les deux tiers des diplômés sont actifs, c'est-à-dire au travail ou aux études, seulement la moitié des jeunes en difficulté d'adaptation sont dans la même situation. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont tout autant sur le marché du travail que les jeunes non EDAA. Par contre, elles et ils sont moins nombreux à faire un retour aux études et plus nombreux à être à la recherche d'un emploi;
- Des variables telles que le sexe, le groupe d'âge et l'occupation des parents sont reliées à l'occupation du ou de la jeune au moment de l'entrevue. Les jeunes EDAA ayant fait des stages durant leur dernière année de fréquentation scolaire améliorent leur intégration au marché du travail, et cela semble être particulièrement vrai pour les filles.

Les jeunes sur le marché du travail.

• En majorité, comme il fallait s'y attendre, les jeunes occupent des emplois peu spécialisés. En ce qui concerne les filles, on constate peu de différences dans les types d'emplois occupés selon le groupe de référence : elles sont majoritairement concentrées dans les emplois liés au commerce et aux services aux particuliers. Chez les garçons, des différences existent en fonction des sous-groupes. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle et les jeunes EDAA se trouvent particulièrement dans des emplois de travailleur manuel tant dans le secteur industriel que dans le secteur artisanal;

- · Les jeunes diplômés ont des conditions de travail semblables à celles des jeunes non diplômés de la formation générale. Les jeunes de la formation professionnelle travaillent un plus grand nombre d'heures et touchent une meilleure rémunération. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes EDAA ont un salaire horaire légèrement moins élevé que celui des non EDAA. Les différences les plus importantes sont surtout en fonction du sexe. Les filles travaillent un moins grand nombre d'heures que les garçons, particulièrement lorsqu'elles viennent des groupes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation. Quant à la rémunération, les filles gagnent environ 2,00 \$ l'heure de moins que les garçons du groupe auquel elles appartiennent. Les filles dont la rémunération horaire est la plus élevée, soit les non diplômées de la formation professionnelle, touchent le même salaire horaire que les garçons ayant la rémunération horaire la plus faible, soit les garçons en difficulté d'adaptation;
- Que pensent les jeunes de leur emploi? Près des trois quarts des jeunes travailleurs et travailleuses se considèrent comme bien payés pour leur travail. Quand on leur demande ce qu'ils et elles apprécient le plus dans leur travail, les jeunes non diplômés, particulièrement ceux et celles qui appartiennent au groupe de jeunes en difficulté grave d'apprentissage réfèrent au genre de travail, aux tâches à faire dans leur emploi. Les jeunes diplômés, pour leur part, apprécient davantage les relations avec les gens dans leur travail. D'ailleurs, 44 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage mentionnent ne rien trouver d'insatisfaisant dans leur travail, alors que les jeunes diplômés critiquent surtout leurs conditions de travail.

Les jeunes aux études

- Le quart des jeunes non diplômés de la formation générale avaient comme principale occupation au moment de l'entrevue la participation à des activités de formation. Dans neuf cas sur dix, ces jeunes étaient inscrits à des cours à l'éducation des adultes. Les trois quarts en étaient à leur deuxième semestre et fréquentaient à temps plein : dans ces cas, on doit davantage parler de transition vers le secteur des adultes plutôt que de décrochage;
- Le classement à l'éducation des adultes est en grande partie le reflet du cheminement scolaire. Près de 70 p. 100 des jeunes non EDAA sont classés au second cycle du secondaire, alors que les deux tiers des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation sont au premier cycle du secondaire, dans certains cas en alphabétisation;

- Qu'est ce qui a amené les jeunes à choisir de poursuivre leurs études à l'éducation des adultes? D'abord, leur âge : ces jeunes se trouvaient plus âgés que les autres élèves de leur groupe ou encore considéraient qu'ils et elles avaient l'âge de fréquenter le secteur des adultes. Ce sont surtout les jeunes EDAA qui mentionnent cette raison. Le modèle pédagogique utilisé à l'éducation des adultes est la deuxième raison mentionnée par les jeunes pour expliquer leur choix;
- Quand on leur demande ce qu'ils et elles apprécient le plus à l'éducation des adultes, six jeunes sur dix diront que c'est le modèle pédagogique. Le personnel enseignant (22,9 p. 100) vient au deuxième rang parmi les aspects les plus positifs par comparaison avec l'école secondaire. La satisfaction à l'égard de l'éducation des adultes est assez élevée puisque 40 p. 100 des jeunes n'ont aucun aspect négatif à signaler.

Les jeunes à la recherche d'un emploi

- Les jeunes appartenant à cette catégorie regroupent environ 20 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale. La proportion est plus élevée chez les jeunes diplômés (26 p. 100 par rapport à 22 p. 100). Chez les jeunes en difficulté d'adaptation, le pourcentage de jeunes à la recherche d'un emploi est de 33 p. 100;
- La majorité des jeunes (sept sur dix) ont occupé au moins un emploi depuis leur départ de l'école secondaire. Cet emploi a toutefois été de courte durée, soit moins de trois mois dans la moitié des cas. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation connaissent les plus longues périodes de chômage;
- Dans l'ensemble, les jeunes ont précisé peu de démarches de recherche d'un emploi. Les rencontres directes avec les employeurs ou les employeuses sont de loin la démarche la plus fréquemment utilisée, et ce, par tous les jeunes des différents sous-groupes.

Les jeunes inactifs

• Un ou une jeune non diplômé de la formation générale sur dix appartient à la catégorie des jeunes qui ne travaillaient pas, ne cherchaient pas d'emploi et n'étudiaient pas au moment de l'entrevue. Plutôt que le sous-groupe, c'est le sexe qui sert à distinguer les raisons de l'inactivité des jeunes. La principale raison de l'inactivité des filles (60 p. 100) est en rapport avec des raisons personnelles et familiales. Les garçons, de leur côté, disent que leur inactivité est temporaire puisqu'ils doivent commencer un emploi ou débuter des cours dans le tiers des cas. Un autre tiers justifie son inactivité par le désir de prendre une pause. Par ailleurs, un peu moins d'un jeune ou d'une jeune sur cinq (garçons et filles) ne cherche plus d'emploi en raison du découragement;

 Parmi les jeunes inactifs au moment de l'entrevue, un peu plus du tiers des jeunes non diplômés de la formation générale l'ont été totalement depuis leur départ de l'école secondaire. C'est le double de ce qu'on observe chez les jeunes diplômés.

5 Le chemin parcouru par les jeunes et leur perception du marché du travail

Au chapitre 4, nous avons décrit l'occupation principale des jeunes au cours de la semaine précédant l'entrevue. Les quelques données sur les autres occupations depuis leur départ de l'école secondaire laissent entrevoir qu'un bon nombre de jeunes ont vécu plus d'une transition. En effet, si certains jeunes ont en emploi depuis le départ de l'école secondaire, il semble que les changements de statut soient davantage la norme. Pour la majorité des jeunes, on observe des aller-retour entre le travail, les études ou la recherche d'un emploi. Par exemple, des jeunes ont travaillé une courte période, pour ensuite revenir à l'éducation des adultes poursuivre leur études après quelques semaines de recherche infructueuse d'un emploi. Pour d'autres, ce sera une succession d'emplois de courte durée entrecoupée de périodes de chômage.

Dans le présent chapitre, nous examinerons donc le différents profils de cheminement des jeunes au cours de l'année qui suit leur départ de l'école secondaire. Nous avons également questionné les jeunes sur différents aspects de leur perception du marché du travail.

5.1 Les profils de cheminement

En combinant l'occupation du ou de la jeune au cours de la semaine précédant l'entrevue avec différentes situations (travail, études ou recherche d'un emploi) vécues depuis son départ de l'école secondaire, on peut dégager 24 profils de cheminement. Certains profils concernent un petit nombre de personnes. Nous avons donc retenu les profils majoritaires, soit 9 des 24 combinaisons possibles. Cela permet de regrouper près de 85 p. 100 des jeunes de notre étude. Les profils en question sont présentés au tableau 5.1.

Tableau 5.1 Profils de cheminement depuis le départ de l'école secondaire selon le sousgroupe

Profils de cheminement	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale								
(n= 2 071)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle*	Total		Par sous-(Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation			
	(n=366)	(n=277)	(n=1428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)			
Profil 1 . Aunemploi . N'a pas étudié	32,8	10,5	18,5		19,3	19,1	18,8	13,3			
N'a pas chômé Profil 2 Aun emploi Aétudiéouétudie	9,9	21,3	8,2		9,2	6,9	6,5	6,9			
N'a pas chômé Profil 3 A un emploi Aétudié	4,1	18,1	4,0		4,0	3,9	4,1	3,8			
. A chômé Profil 4 . A un emploi . N'a pas étudié	13,7	10,5	9,9		7,7	14,6	13,6	10,7			
. A chômé Profil 5 . Étudie . Travaille ou a travaillé	2,2	4,7	5,8		6,3	8,4	5,4	3,2			
. Achômé Profil 6 . Étudie . Travaille ou a travaillé	1,1	3,6	6,6		6,9	7,5	7,1	3,5			
. N'a pas chôméProfil 7. Étudie. N'a pas travaillé. A chômé	0,8	3,3	8,3		10,0	5,7	6,5	5,2			
Profil 8 . Est en chômage . A travaillé . N'a pas étudié	14,8	9,4	13,3		10,8	10,1	16,0	20,5			
Profil 9 Est en chômage ou enpérioded'inactivité N'a pas travaillé N'a pas étudié	10,6	2,5	10,6		9,0	10,1	12,8	15,7			
Autresprofils	10,1	16,2	14,8		16,9	13,7	9,2	17,3			
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0			

^{*} Les données concernant les jeunes de la formation professionnelle sont fournies à titre indicatif seulement compte tenu des observations faites au chapitre 3.

Le premier profil, soit celui des jeunes qui avaient un emploi au moment de l'entrevue, qui n'avaient pas été inscrits à des activités de formation

depuis leur départ de l'école secondaire et qui n'avaient pas chômé 1 est le profil le plus fréquemment observé dans presque tous les sousgroupes. Les jeunes ayant ce profil sont passés directement de l'école au marché du travail et s'y sont maintenus sans interruption. Les jeunes diplômés sont plus nombreux à connaître ce type de cheminement. En effet, le tiers (32,8 p. 100) des jeunes de ce groupe ont un emploi depuis leur départ de l'école comparativement à un peu moins d'un jeune non diplômé de la formation générale sur cinq (18,5 p. 100). Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à avoir connu ce type de : seulement 13,3 100 présentent profil cheminement p. ce comparativement à 19 p. 100 des jeunes appartenant aux autres sousgroupes des jeunes non diplômés de la formation générale.

Toujours par ordre d'importance chez les jeunes tant diplômés que non diplômés de la formation générale, le deuxième profil (profil 8) est constitué de jeunes qui, au cours de la semaine précédant l'entrevue, étaient à la recherche d'un emploi, avaient occupé un ou plusieurs emplois depuis leur départ de l'école secondaire et ne s'étaient pas inscrits à des activités de formation depuis ce moment. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, 13,3 p. 100 présentent ce profil, soit une proportion similaire à celle observée chez les titulaires d'un DES ne poursuivant pas leurs études. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, un jeune en difficulté d'adaptation sur cinq correspond à ce profil.

Environ 10 p. 100 des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation générale appartiennent au profil 9, soit des jeunes inactifs depuis leur départ de l'école secondaire. En effet, ce profil est composé de jeunes qui, au cours de la semaine précédant l'entrevue se sont dits inactifs ou à la recherche d'un emploi, mais qui n'avaient pas, depuis leur départ de l'école secondaire travaillé ni étudié. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, ce sont encore une fois les jeunes en difficulté d'adaptation qui sont les plus nombreux à présenter un tel profil soit 15,7 p. 100. Près de 13 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont dans la même situation.

Comparativement aux jeunes décrits au profil 8, les jeunes inactifs depuis leur départ de l'école secondaire semblent le sous-groupe le plus menacé d'exclusion sociale à plus long terme. Par ailleurs, les jeunes à la recherche d'un emploi mais qui ont connu une certaine activité depuis leur départ de l'école secondaire sont probablement un bon exemple de la précarité de l'emploi chez les jeunes. Ces jeunes maintiennent tout de

^{1.} Il faut se rappeler que le chômage est défini ici comme une période où le ou la jeune voulait travailler mais n'avait pas d'emploi.

même un lien avec le marché du travail, lien que n'ont pu établir ceux et celles qui sont restés inactifs.

D'ailleurs, il est intéressant de regrouper les différents profils correspondant à la situation des jeunes engagés de façon continue soit dans une activité de travail, soit dans une activité de formation. En effet, si on réunit les trois profils correspondant à cette situation (profils 1, 2 et 6), on obtient des groupes de jeunes actifs de façon continue depuis leur départ de l'école secondaire. Un peu moins d'un jeune diplômé sur deux se trouve dans cette situation; chez les jeunes non diplômés de la formation générale, la proportion n'est que du tiers. Les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à avoir été actifs de facon continue (23,5 p. 100). À elle seule, cette donnée montre bien l'instabilité ou, à tout le moins, les différentes transitions qui caractérisent l'intégration professionnelle des jeunes faiblement scolarisés. Emplois de courte durée, retour aux études, périodes de recherche d'un emploi sont le lot de la majorité de ces jeunes. Les jeunes non diplômés de la formation générale, particulièrement s'ils ou elles étaient en difficulté d'adaptation seraient plus nombreux à connaître de multiples transitions.

Un profil qui caractérise presque uniquement les jeunes non diplômés de la formation générale est celui de jeunes aux études au moment de l'entrevue. Ces jeunes n'avaient pas travaillé depuis leur départ de l'école secondaire malgré leur recherche active d'un emploi. La plus forte proportion appartenant à ce profil (profil 7) se trouve chez les jeunes non EDAA. On peut penser que, pour ces jeunes, le retour aux études est une issue intéressante devant les difficultés rencontrées dans la recherche d'un emploi.

On a vu au chapitre précédent que le fait d'être un garçon ou une fille avait une influence sur l'intégration professionnelle. Nous avons donc vérifié si les différences observées entre les sous-groupes par rapport aux profils de cheminement variaient selon le sexe (données non présentées).

Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, les filles ont été moins actives de façon continue depuis le départ de l'école. Par conséquent, elles sont plus nombreuses à n'avoir ni travaillé, ni étudié que les garçons de leur sous-groupe. Quand elles ont leur diplôme d'études secondaires, elles ont un comportement qui se rapproche davantage de celui des garçons de leur groupe en terme de participation au marché du travail. C'est comme si le diplôme profitait davantage aux filles du moins en terme d'intégration à l'emploi.

Au total, on peut constater que les trois quarts des jeunes non diplômés de la formation générale travaillaient ou avaient occupé un emploi depuis

leur départ de l'école secondaire. Chez les jeunes diplômés, la proportion de ceux et celles qui travaillaient ou avaient travaillé est plus élevée soit 83.6 p. 100.

5.1.1 La participation à des activités de formation

Tout au long de la description de la situation des jeunes et de leur parcours depuis leur départ de l'école secondaire, on a pu constater qu'un bon nombre avaient poursuivi ou poursuivaient des activités de formation. Pour quantité de jeunes non diplômés de la formation générale, le passage à l'éducation des adultes fait en quelque sorte partie du cheminement. Comme l'indique le tableau 5.2, le recours à des activités de formation, une fois qu'on a quitté l'école secondaire, est très répandu.

En effet, un peu plus de quatre jeunes non diplômés de la formation générale (44,3 p. 100) sur dix ont tenté de poursuivre leurs études, le plus souvent à l'éducation des adultes. Un pourcentage non négligeable (30 p. 100) de ces jeunes étaient toujours inscrits en formation au moment de l'enquête alors que le reste de ces jeunes, soit 15,8 p. 100 avaient fait un détour par les études mais n'y étaient plus au moment de l'entrevue. Quelques-uns et quelques-unes de ces jeunes ont obtenu leur diplôme ou terminé un cours donné, mais la majorité ont abandonné de nouveau la formation.

Les données présentées au tableau 5.2 indiquent également que les jeunes appartenant aux sous-groupes qui ont connu le plus de difficultés scolaires (voir chapitre 3) soit les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à tenter un tel retour en formation.

Toujours chez les jeunes non diplômés de la formation générale (données non présentées), les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études (34,2 p. 100 comparativement à 26,3 p. 100). Toutefois cette différence est surtout attribuable aux filles appartenant aux groupes de jeunes EDAA. Les jeunes non EDAA tout comme les jeunes diplômés, ne présentent pas de différences significatives selon le sexe quant à la poursuite de leurs études.

En somme, le retour aux études généralement à l'éducation des adultes, est une avenue envisagée par une proportion importante de jeunes non diplômés particulièrement les jeunes non EDAA.

Tableau 5.2 Participation à des activités de formation depuis le départ de l'école secondaire selon le sous-groupe

Participation à des activités de	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale						
formation (n=2 071)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle*	Total	Par sous Jeunes non EDAA	s-groupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
S'est inscrit ou inscrite à des cours	(n=366) 6,0	(n=277) 18,1	(n=1428) 29,4	(n=379) 33,8	(n=335) 29,6	(n=368) 23,9	(n=346) 17,3		
A suivi des cours N'a pas suivi d'e cours	17,5 76,5	46,9 35,0	14,9 55,7	15,6 50,7	14,6 55,8	12,2 63,9	17,6 65,0		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

^{*} Les données concernant les jeunes de la formation professionnelle sont fournies à titre indicatif seulement compte tenu des observations faites au chapitre 3.

5. 2 La perception du marché du travail

Pour conclure cette partie, nous présentons des données traitant de la perception des jeunes par rapport à l'emploi en général. Quels sont les aspects considérés comme plus importants dans un emploi? Le salaire, les conditions de travail? Puisque les jeunes doivent passer d'un emploi à un autre, nous avons examiné plus attentivement les difficultés liées à la recherche d'un emploi. Qu'est-ce qui est le plus susceptible de les aider à trouver un emploi? À propos de leurs démarches auprès des employeurs et des employeuses, nous leurs avons demandé ce qui leur semblait le plus difficile mais également ce qu'ils et elles faisaient valoir pour obtenir un emploi. Pour des raisons évidentes, les questions sur la perception du marché du travail ont été posées uniquement à ceux et celles qui travaillaient, qui avaient travaillé ou qui avaient fait des démarches pour se trouver un emploi¹.

Au total, des 2 071 jeunes interrogés, 1 952 travaillaient, ou bien avaient travaillé ou cherché un emploi.

5.2.1 Le travail doit permettre le développement personnel

Le tableau 5,3 présente la répartition des jeunes selon le sous-groupe en relation avec différents aspects jugés importants dans un emploi. Majoritairement, et ce, peu importe le sous-groupe, les jeunes accordent au travail une valeur importante comme outil de développement. Les deux tiers des jeunes non diplômés affirment que la possibilité de se développer, de mettre ses capacités à profit constitue un aspect très important de l'emploi. La proportion de jeunes qui font cette affirmation est encore plus élevée chez les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés de l'enseignement professionnel.

Un bon emploi, c'est aussi un travail qui donne la possibilité d'avoir des contacts avec les gens. Encore une fois, peu importe le sous-groupe, environ la moitié des jeunes disent qu'il s'agit d'un aspect très important dans l'emploi, le tiers affirment qu'il s'agit d'un aspect assez important. Il est intéressant de noter que le sexe plutôt que le sous-groupe est en relation avec cet aspect de l'emploi. Les filles accordent une grande importance aux contacts avec les gens. Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, 62,4 p. 100 des filles disent que la possibilité d'avoir des contacts avec les gens constitue un aspect très important dans un emploi en comparaison de 42,4 p. 100 des garçons.

Les conditions de travail en général sont perçues de façon différente selon les sous-groupes. Les jeunes diplômés de la formation générale jugent les conditions de travail comme peu importantes dans une proportion de 18,1 p. 100. C'est deux fois moins que le cas des jeunes en difficulté d'adaptation ou en difficulté grave d'apprentissage où plus du tiers des jeunes interrogés jugent les conditions de travail peu importantes.

Enfin, le salaire est jugé très important ou assez important par plus de 80 p. 100 des jeunes, et ce, peu importe le sous-groupe. Il est tout de même intéressant de noter que de 15,8 p. 100 à 22,4 p. 100 des jeunes affirment que le salaire est un aspect peu ou pas important dans un emploi. Quand on examine plus attentivement cette donnée, particulièrement chez les jeunes non diplômés de la formation générale, on constate une différence selon le sexe. Ainsi, près du quart des filles (22,8 p. 100) disent que le salaire est un aspect peu ou pas important comparativement à 14,8 p. 100 des garçons. On se rappellera avoir constaté au chapitre 4 que les filles touchent généralement des salaires moins élevés que les garçons.

Tableau 5.3 Aspects considérés comme importants dans un emploi selon le sousgroupe

Aspects considérés comme importants	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes no	n d	iplômés de	la formatior	n générale	
(n=1 935 à 1 948)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous-(Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Le salaire Très important Assez important Peu ou pas important	(n=357) 28,0 54,1 17,9	(n=273) 23,4 59,4 17,2	(n=1 318) 29,2 53,1 17,7		(n=355) 28,7 55,5 15,8	(n=303) 35,0 47,9 17,1	(n=343) 27,4 50,2 22,4	(n=317) 31,9 49,8 18,3
Les conditions de travail Très important Assez important Peu ou pas important	(n=358) 39,4 42,5 18,1	(n=272) 31,7 41,2 27,1	(n=1 315) 28,8 40,0 31,3		(n=355) 31,3 40,9 27,8	(n=302) 32,1 39,7 28,2	(n=341) 22,3 38,4 39,3	(n=317) 26,5 38,5 35,0
La possibilité d'avoir des contacts avec les gens*	(n=358)	(n=272)	(n=1 316)		(n=354)	(n=303)	(n=343)	(n=317)
Très important Assez important Peu ou pas important	47,6 33,9 18,5	52,1 31,1 16,8	49,8 33,5 16,7		49,7 35,9 14,4	52,1 35,3 12,6	48,0 33,6 18,4	52,0 29,7 18,3
La possibilité de se développer, de mettre ses capacités à profit	(n=357)	(n=272)	(n=1 306)		(n=354)	(n=300)	(n=339)	(n=313)
Très important Assez important Peu ou pas important	70,6 27,5 2,0	72,1 26,5 1,5	62,0 33,8 4,2		60,2 35,3 4,5	64,0 33,3 2,7	63,4 32,7 3,9	68,1 27,5 4,4
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} Chi-deux (X²) non significatif.

Globalement, et peu importe le sous-groupe auquel les jeunes appartiennent, le travail à leurs yeux ne doit pas avoir qu'une valeur utilitaire : il doit également contribuer au développement personnel. Les aspects plus utilitaires du travail (salaire et conditions de travail) viennent en deuxième place. On peut par ailleurs percevoir une plus grande exigence des jeunes diplômés à l'égard du marché du travail, particulièrement quand on les compare avec les jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Celles-ci et ceux-ci semblent moins exigeants quant aux conditions de travail y compris le salaire.

Parmi les jeunes interrogés, certains et certaines avaient un emploi, d'autres non. La perception du travail des jeunes qui occupaient un emploi au moment de l'entrevue est-elle différente de celle des jeunes qui étaient dans une autre situation?

On constate qu'effectivement de telles différences existent. Sur le marché du travail, les jeunes non diplômés, tout en continuant d'accorder de l'importance au développement personnel et à la possibilité de contacts avec les gens que doit offrir un emploi, modifient leurs perceptions quant aux conditions de travail et au salaire. Le salaire est un aspect peu ou pas important dans un emploi pour 17,7 p. 100 des jeunes non diplômés; le taux baisse à 9,3 p. 100 chez ceux et celles qui travaillent. Le tiers des jeunes travailleurs et travailleuses estiment que les conditions de travail sont très importantes comparativement au quart des jeunes qui ne travaillent pas. Les jeunes ont des attentes élevées quant à l'emploi en ce qui concerne le développement personnel, ils et elles sont par ailleurs réalistes par rapport aux conditions de travail de l'emploi actuel ou éventuel.

5.2.2 Les facteurs liés à l'obtention d'un emploi

Plusieurs facteurs sont liés à l'obtention d'un emploi. Le diplôme en fait partie, mais ce n'est pas le seul. Nous avons donc demande aux jeunes quels étaient selon eux les facteurs qui aidaient le plus un jeune à se trouver un emploi.

non diplômés de la formation générale Pour les jeunes particulièrement les sous-groupes non EDAA ou encore en difficulté légère d'apprentissage, le diplôme vient au premier rang. Chez les jeunes diplômés, le diplôme se situe au quatrième rang seulement. Pour les jeunes de ce groupe, c'est le réseau social qui arrive au premier rang puisque 25,1 p. 100 des jeunes diplômés ont mentionné la nécessité d'avoir des recommandations pour trouver un emploi. jeunes valorisent également plus l'expérience de travail que les jeunes appartenant aux autres sous-groupes ainsi que la motivation à travailler. personnelles sont retenues Les qualités par une proportion sensiblement égale d'un sous-groupe à l'autre.

Les jeunes non diplômés de la formation générale sont nombreux à avoir répondu ignorer les facteurs pouvant favoriser l'embauche. Près d'un ou d'une jeune sur cinq a fourni une telle réponse chez les jeunes non diplômés de la formation générale comparativement à 12,3 p. 100 chez les jeunes diplômés. La perception ne diffère pas selon le sexe pas plus qu'elle ne subit l'influence du fait que le ou la jeune occupe ou non un emploi. En somme, quand on a un diplôme, on mise moins sur celui-ci mais plus sur son réseau social et son expérience de travail. Les jeunes non diplômés pour leur part accordent plus de valeur au diplôme pour trouver un emploi.

Tableau 5.4 Facteurs pouvant le plus aider à trouver un emploi selon le sousgroupe

Facteurs plus importants*	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale								
(n=1 952)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation			
	(n=358)	(n=273)	(n=1 321)		(n=355)	(n=303)	(n=345)	(n=318)			
Avoir un diplôme	16,5	19,4	27,1		28,5	29,4	25,4	21,5			
Avoir des recommandations	25,1	20,5	18,1		21,1	16,8	12,2	15,1			
Avoir certaines qualités personnelles	17,0	22,7	18,8		19,7	17,5	18,9	14,2			
Avoir déjà une expérience de travail	20,9	14,7	13,6		14,4	12,2	14,0	9,5			
Être motivé à travailler	18,4	16,5	10,7		11,8	12,5	7,0	11,4			
Faire un grand nombre de démarches	9,5	12,5	10,5		9,6	8,6	12,8	11,7			
Autres aspects	26,5	19,0	20,8		18,6	22,8	22,9	26,4			
Ne sait pas	12,3	13,2	18,6		17,2	19,5	20,1	21,8			

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque les jeunes pouvaient formuler plus d'une raison.

Quand on demande aux jeunes ce qui leur parait le plus difficile dans la recherche d'un emploi, leurs réponses sont assez diversifiées. Outre le fait que 10 p. 100 ne savaient pas quoi répondre et qu'un pourcentage sensiblement égal ont dit ne voir aucune difficulté dans la recherche d'un emploi, on constate que ce sont surtout les difficultés à se présenter et à faire valoir ses compétences pour occuper l'emploi convoité qui sont le plus souvent mentionnées.

Les exigences des employeurs et des employeuses quant à la formation et à l'expérience nécessaires pour occuper l'emploi obtiennent environ

20 p. 100 des mentions. C'est dans une proportion similaire que les jeunes parlent de la situation du marché de l'emploi comme étant l'aspect le plus difficile quand on cherche un emploi. Le grand nombre de démarches nécessaires pour trouver un emploi ainsi que le peu d'emplois disponibles sont également signalés par les jeunes.

En somme, il y a peu de différences dans les difficultés rencontrées par les jeunes pour ce qui est de la recherche d'un emploi. Peu importe le sous-groupe, les jeunes partagent sensiblement les mêmes difficultés.

Tableau 5.5 Aspects les plus difficiles de la recherche d'un emploi selon le sousgroupe*

Aspect le plus difficile de la recherche d'un emploi** (n=1 949)	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunes non diplômés de la formation professionnelle	Jeunes non diplômés de la formation générale
	(n=358)	(n=273)	(n=1 318)
L'entrevue de sélection	18,0	23,8	18,8
Les exigences des employeurs	6,2	10,3	10,8
Le peu d'emplois disponibles	9,8	9,5	11,0
Le manque d'expérience	16,0	12,1	9,1
Difficile à se faire valoir	9,3	14,7	9,9
Le grand nombre de démarches nécessaires pour trouver un emploi	10,1	8,1	8,0
Recherche d'un emploi qui convienne	7,9	7,3	5,8
Rédaction de son curriculum vitae	0,3	1,1	2,0
Rien de difficile	8,4	9,5	11,4
Ne sait pas	7,8	9,5	10,6
Autres raisons non précisées	21,4	13,9	22,2

^{*} Les données selon le sous-groupe sont présentées à titre indicatif puisqu'il y a peu de différences entre les groupes.

^{**} Le total dépasse 100 p. 100 puisque les jeunes pouvaient formuler plus d'une raison.

Quand on cherche un emploi, et ce, peu importe le sous-groupe auquel on appartient, on fait valoir ses qualités personnelles : initiative, débrouillardise, motivation, etc. Toutefois, les jeunes diplômés de la formation générale sont plus nombreux à mentionner cet aspect comparativement aux ieunes non diplômés surtout lorsau'ils appartiennent à la catégorie des jeunes difficulté en Les expériences de travail ont été mentionnées par d'apprentissage. environ un jeune sur cing. S'il est vrai que les jeunes n'ont pas derrière eux une longue expérience de travail, la plupart ont occupé quelques emplois. Il est étonnant de constater qu'ils soient si peu nombreux à faire valoir leurs expériences de travail. Est-ce lié au fait que les différents postes qu'ils occupent ont peu de lien les uns avec les autres en termes de compétences acquises?

La formation est rarement mentionnée par les jeunes, sauf pour les jeunes non diplômés de la formation professionnelle qui sont plus nombreux à en faire état dans leurs rencontres avec les employeurs et les employeuses. Finalement plus de 10 p. 100 des jeunes, particulièrement les jeunes EDAA n'ont pas su quoi répondre à cette question. C'est quand même étonnant quand on constate que ces jeunes ont tous une expérience de travail ou à tout le moins une expérience dans la recherche d'un emploi.

Tableau 5.6 Aspects à faire valoir à l'employeur pour tenter d'obtenir un emploi selon le sous- groupe

Aspect à faire	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non diplômés de la formation générale								
valoir à	diplômés diplômés		Total	Par sous-	Par sous-groupes						
l'employeur ou à l'employeuse* (n=1 949)	de la formation générale	de la formation profes- sionnelle		Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation				
	(n=358)	(n=273)	(n=1318)	(n=355)	(n=303)	(n=343)	(n=317)				
Ses qualités											
personnelles	79,2	74,3	70,4	73,9	70,2	61,5	71,0				
Ses expériences											
de travail**	19,7	21,0	19,2	17,0	23,2	21,5	23,0				
Sa formation***	4,0	9,1	2,5	3,1	3,7	3,0	3,5				
Autres aspects**	13,8	12,1	13,0	11,9	13,6	15,3	13,2				
Ne sait pas	7,0	9,2	13,2	12,5	11,6	15,9	12,6				

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque les jeunes pouvaient indiquer plus d'une raison.

^{**} Chi-deux (x²) non significatif.

^{***} La formation comprend également les stages.

En bref

Dans ce chapitre, nous avons examiné les différents parcours suivis par les jeunes depuis qu'ils ont quitté l'école secondaire. Le croisement des informations sur l'occupation la semaine précédant l'entrevue avec les autres emplois occupés, la participation à des activités de formation et les périodes de chômage et de recherche d'un emploi permettent de constater la diversité des parcours suivis et les multiples transitions vécues par les jeunes pendant une courte période.

- En terme de profil de cheminement, le groupe le plus important est composé de jeunes qui travaillent depuis leur départ de l'école sans avoir étudié et sans avoir connu de périodes de chômage. Un jeune non diplômé sur cinq de la formation générale a suivi ce parcours comparativement à un jeune diplômé sur trois;
- Quand on considère les jeunes ayant été actifs de façon continue (sur le marché du travail ou aux études), environ le tiers des jeunes non diplômés de la formation générale comparativement à la moitié des jeunes diplômés répondent à ce critère. Cette donnée témoigne bien des difficultés d'intégration professionnelle des jeunes en général et particulièrement des jeunes non diplômés de la formation générale;
- Parmi les jeunes non diplômés, ceux et celles en difficulté d'adaptation sont les plus touchés par le chômage et l'inactivité. Ces jeunes ont moins travaillé, moins étudié et connu les plus longues périodes de chômage. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage connaissent également des difficultés d'intégration mais moins importantes que dans le cas du premier groupe;
- Le retour en formation est une solution envisagée par un grand nombre de jeunes non diplômés, particulièrement ceux et celles qui n'étaient pas classés EDAA ni en difficulté légère d'apprentissage. Près de la moitié des jeunes appartenant à ces deux groupes ont suivi des activités de formation, principalement au secteur des adultes. La proportion est moins élevée dans les deux autres groupes puisque environ le tiers des jeunes sont revenus aux études. Parmi ceux et celles qui se sont inscrits, le tiers ont quitté de nouveau les activités de formation.

Nous avons également examiné la perception générale des jeunes quant à l'emploi et aux attitudes par rapport aux employeurs et employeuses dans la recherche d'un emploi.

- De façon générale, les jeunes, peu importe le sous-groupe accordent une grande importance au travail comme moyen de développement personnel. Les aspects plus utilitaires du travail (salaire et conditions de travail) viennent au deuxième rang. Les jeunes diplômés ont de plus grandes exigences à l'égard du marché du travail que les jeunes EDAA, particulièrement ceux et celles en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation;
- Les jeunes non diplômés estiment que le fait d'avoir un diplôme est le facteur qui aide le plus à se trouver un emploi. Par contre, les jeunes diplômés croient que les recommandations et l'expérience de travail sont plus importantes que le diplôme pour trouver un emploi;
- Passer l'entrevue de sélection est l'aspect que les jeunes trouvent le plus difficile dans leur recherche d'un emploi. Les exigences des employeurs et employeuses et la situation du marché du travail sont également mentionnées. Pour obtenir un emploi, les jeunes misent d'abord et avant tout sur leurs qualités personnelles. Dans l'ensemble, les jeunes, peu importe le sous-groupe, se distinguent peu, que ce soit dans les difficultés rencontrées auprès des employeurs et employeuses ou dans leur démarche de recherche d'un emploi.

6 L'autonomie et la vie familiale

Avant l'âge de 20 ans et même au-delà, la plupart des jeunes demeurent chez leurs parents. La précarité des emplois et la poursuite des études font que les jeunes quittent de plus en plus tardivement le milieu familial. On ne s'attendait donc pas à ce que les jeunes de notre étude aient atteint l'indépendance financière et résidentielle dans les quelques mois suivant leur départ de l'école. L'occupation des jeunes au moment de l'entrevue montre assez bien l'impossibilité pour la majorité d'assumer une vie autonome.

6.1 Le lieu de résidence

Comme le montre le tableau 6.1, la grande majorité des jeunes demeuraient chez leurs parents au moment de l'étude. C'était le cas pour 84,4 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle observée chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle. En effet, 76,5 p. 100 de ces jeunes vivaient chez leurs parents. Le pourcentage de jeunes non diplômés de la formation générale demeurant chez leurs parents ne diffère pas toutefois pas de façon significative de celui des jeunes diplômés : dans ce dernier cas, 80,9 p. 100 des jeunes vivaient avec leur famille ¹. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à vivre dans leur famille.

Lorsque les jeunes vivent dans leur famille, c'est dans la majorité des cas avec leurs deux parents. Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, près du tiers vivent dans une famille monoparentale, comparativement à un peu plus de 20 p. 100 des jeunes titulaires d'un DES.

Quand on compare avec les données tirées de l'enquête générale de Santé Québec, on observe que les jeunes de notre étude, peu importe le sous-groupe, sont moins nombreux à vivre avec leurs deux parents. En effet, chez les jeunes Québécois et Québécoises de 15 à 19 ans, le

Pour l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises de 15 à 19 ans, la pourcentage de jeunes vivant au domicile familial s'établit à 91,7 p .100. Voir Jocelyne CAMIRAND. Un profil des enfants et des adolescents québécois, Monographie nº 3, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1996, p. 6.

taux de jeunes vivant avec leurs deux parents est de 64,9 p. 100¹. Il ne dépasse pas 60 p. 100 dans aucun des sous-groupes de notre étude.

Lorsque les jeunes habitent ailleurs que chez leurs parents, ils demeurent dans la majorité des cas en logement. Les chambreurs ou les jeunes vivant chez un tuteur ou une tutrice sont peu nombreux. On note peu de différence entre les sous- groupes.

Tableau6.1 Lieu de résidence selon le sous-groupe

Lieu de résidence	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non	dip	lômés de la	a formation	générale	
(n=2 071)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes-	Total		Par sous- Jeunes non EDAA		Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap-
		sionnelle				.ogo.o	9.4.0	tation
	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)
Chez les deux parents	59,3	57,8	53,6		53,6	59,4	55,4	45,1
Avec la mère seulement	15,3	9,0	22,8		23,5	15,8	22,3	25,7
Avec le père seulement	6,3	9,7	8,0		8,4	8,7	6,5	8,4
Total partiel	80,9	76,5	84,4		85,5	83,9	84,2	79,2
Chez un tuteur ou une tutrice	0,8	0,4	1,4		1,3	1,5	1,4	2,0
En chambre	1,1	1,1	0,6		0,3	1,0	0,8	1,8
Dans un logement	15,6	21,7	11,9		12,4	11,6	10,6	11,8
Autre	1,6	0,3	1,7		0,5	2,0	3,0	5,2
Total partiel	19,1	23,5	15,6		14,5	16,1	15,8	20,8
Total général	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

Comme nous pouvons le constater au tableau 6.2, dans tous les sous-groupes, les filles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons à vivre dans leur famille. Le taux de filles vivant dans leur famille varie de 52,8 p. 100 à 75,9 p. 100 selon le sous-groupe auquel

-116-

¹._____lbid., p. 6.

elles appartiennent. Chez les garçons, il varie de 80,2 p. 100 à 92,1 p. 100. Il faut toutefois noter que les différences observées entre les groupes telles que nous les avons décrites au paragraphe précédent se maintiennent. Les filles non diplômées de la formation professionnelle et celles qui sont en difficulté d'adaptation sont plus susceptibles de demeurer ailleurs que dans leur famille. Ainsi, 57,5 p. 100 des filles en difficulté d'adaptation demeurent chez leurs parents comparativement à 73,4 p. 100 de l'ensemble des filles non diplômées de la formation générale.

Comment expliquer cet écart entre les sexes? Selon certaines études, les filles ont plus tendance à quitter le foyer familial, même en situation de précarité par rapport à l'emploi, alors que les garçons ont tendance à rester plus longtemps chez leurs parents 1. Nous avons d'ailleurs vérifié le lieu de résidence des filles selon l'occupation au cours de la semaine précédant l'entrevue. Les filles demeurent chez leurs parents dans une proportion équivalente à celle des garçons uniquement lorsqu'elles étudient. Ainsi, les filles inscrites en formation au moment de l'enquête vivaient dans leur famille neuf fois sur dix, proportion similaire à celle observée chez les garçons. Pour ces derniers, l'occupation principale n'est pas liée avec le lieu de résidence : les jeunes garçons qui occupent un emploi sont tout aussi nombreux à demeurer chez leurs parents que ceux qui sont sans emploi ou qui sont aux études.

On peut notamment consulter l'étude suivante : Françoise BATTAGLIOLA. «La disqualification sociale des sans diplôme», Perspectives, vol.XXV, nº 3, septembre 1995, p. 449 à 462.

Tableau6.2 Proportion de jeunes demeurant chez leurs parents selon le sexe, le type de famille et le sous-groupe

Sexe et type de	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non diplômés de la formation générale							
famille (n= 2 060 à 2 071)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous Jeunes non EDAA	-groupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
Sexe Filles Garçons	(n=366) 68,4 91,8	(n=277) 52,8 80,2	(n=1 428) 73,4 90,1		(n=379) 77,7 92,1	(n=335) 73,0 89,3	(n=368) 75,9 88,9	(n=346) 57,5 85,0		
Type de famille Famille biparentale Famille monoparentale	(n=364) 87,9 67,5	(n=277) 80,8 65,8	(n=1 4219) 88,5 78,7		(n=377) 88,7 81,8	(n=333) 87,7 77,4	(n=367) 89,5 76,3	(n=342) 89,7 70,2		
Total	80,9	76,5	84,4		85,5	83,9	84,2	72,2		

Outre le sexe, la seconde variable le plus fortement liée avec le lieu de résidence est le type de famille d'où vient le ou la jeune 1. La proportion de jeunes vivant dans leur famille est significativement plus élevée chez les jeunes appartenant à une famille biparentale, et ce, dans tous les sous-groupes. Lorsqu'ils appartiennent à une famille biparentale, entre 80 et 90 p. 100 des jeunes vivent dans leur milieu familial. Lorsque les jeunes viennent d'une famille monoparentale, 65 à 80 p. 100 vivent dans leur famille

Donc si on est une fille et qu'on appartient à une famille monoparentale, les probabilités de quitter le domicile familial plus tôt augmentent de façon importante. Est-ce la situation économique habituellement plus précaire des familles monoparentales, particulièrement lorsqu'elles sont dirigées par des femmes, qui explique la situation résidentielle des jeunes appartenant à ce type de famille?

^{1.} Le type de famille ne fait pas référence à la situation résidentielle du ou de la jeune. L'information sur le type de famille est construite à partir de la situation résidentielle du ou de la jeune s'il vit dans sa famille. Si le ou la jeune vivait ailleurs que dans sa famille, nous avons établi le type de famille à partir de la situation qui existait lorsqu'il ou elle demeurait dans sa famille.

Le départ de la maison familiale n'est pas toujours définitif. Bien des jeunes reviennent vivre au foyer familial à la suite d'un échec de la vie de couple, ou de la perte d'un emploi. Au total, 15,3 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale vivant dans leur famille au moment de l'entrevue disent avoir vécu ailleurs que chez leurs parents au cours de la dernière année. Il y a peu de différences entre les sous-groupes, si ce n'est que les jeunes en difficulté d'adaptation sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu cette situation (28,5 p. 100). De façon générale, les filles (17,2 p. 100) plus que les garçons (11,6 p. 100) ont fait l'expérience de vivre ailleurs que dans leur famille. Les difficultés financières, la perte de l'emploi ou encore le départ du conjoint sont dans l'ordre les raisons les plus fréquemment invoquées pour expliquer le retour au domicile des parents.

6.1.1 La présence d'enfants à charge

Près de 4 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale ont déclaré avoir des enfants à charge au moment de l'entrevue. Comme on peut le constater au tableau 6.3, peu de garçons ont déclaré avoir un enfant à charge. Des différences entre les sous-groupes ressortent de façon évidente. Ainsi, les filles non diplômés tant de la formation générale que de la formation professionnelle sont deux fois plus nombreuses à avoir la charge d'enfants que leurs filles diplômées. Ce qui frappe le plus est sans doute le pourcentage élevé de jeunes en difficulté d'adaptation ayant la charge d'enfants, soit 16,5 p. 100.

Au moment de l'entrevue, l'âge moyen de ces jeunes mères était de 17,8 p. 100¹. En fait , 48,4 p. 100 avaient entre 15 et 17 ans au moment de l'entrevue, alors qu'un peu plus de la moitié (51,6 p. 100) avaient 18 ans et plus. Chez les non diplômées de la formation générale²,un peu plus de la moitié de celles qui avaient des enfants à charge (56,8 p. 100) vivaient dans leur famille; 30,9 p. 100 partageaient leur vie avec un conjoint, 7,2 p. 100 sont seules avec leur enfant et 5,1 vivent avec d'autres personnes. Parmi celles qui demeurent chez leurs parents, 28,7 p. 100 ont fait l'expérience d'aller vivre ailleurs au cours de la dernière année mais sont revenues chez leurs parents. Donc, la présence d'enfants est liée à la vie de couple dans moins du tiers des cas : ce sont les familles des jeunes filles qui assument en grande partie cette nouvelle charge familiale.

^{1.} Il s'agit de l'âge calculé au moment de l'entrevue.

^{2.} Le nombre est trop petit dans les autres sous-groupes pour présenter ici des données.

Tableau 6.3 Présence d'enfants à charge selon le sexe et le sous-groupe

Sexe	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non o	lqib	ômés de la	formation	générale	
(n=2 071)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Jeur non		Par sous-groupes Jeunes Jeunes en diff. EDAA légère		Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)
Filles	4,1	9,9	8,8		7,8	7,2	9,8	16,5
Garçons	0,5	0,5	0,9		0,5	0,4	0,4	1,8
Total	2,1	3,6	3,9		4,0	2,6	3,8	4,9

Quand il a été question des motifs de l'abandon des études avec ces jeunes, les deux tiers ont répondu que leur départ était lié à la grossesse ou aux soins à donner à l'enfant. La très grande majorité de ces jeunes parents, soit 68,1 p. 100 étaient inactives au moment de l'entrevue, 20,0 p. 100 ont dit être à la recherche d'un emploi, 8,5 p. 100 étaient aux études et seulement 3,5 p. 100 occupaient un emploi.

6.2 Les jeunes demeurant au domicile de leurs parents

Pour la majorité des jeunes, le départ de l'école est loin de coïncider avec le départ du domicile. Quelles sont les relations de ces jeunes avec leur famille? Est-ce que ces jeunes envisagent de quitter le domicile familial dans un avenir rapproché? Quelles sont leurs responsabilités au domicile familial? Ces responsabilités contribuent-elles à les préparer à assurer éventuellement leur indépendance résidentielle?

6.2.1 De bonnes relations tant avec le père qu'avec la mère

Comme nous le démontre le tableau 6.4, les jeunes vivant chez leurs parents s'entendent plutôt bien tant avec leur père qu'avec leur mère. On s'entend généralement mieux avec la mère qu'avec le père sans

toutefois dire que les relations avec ce dernier sont négatives ¹. Par exemple, chez les jeunes non diplômés de la formation générale, 59,3 p. 100 disent s'entendre très bien avec leur mère, alors que c'est le cas pour 53,8 p. 100 pour les pères.

On note peu de différence entre les sous-groupes quant aux relations avec les parents, si ce n'est la situation des jeunes en difficulté d'adaptation qui mentionnent des relations plus difficiles avec leur mère. En effet, ces jeunes disent très bien s'entendre avec leur mère dans une proportion de 49,8 p. 100 comparativement à 59,8 p. 100 pour l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale.

Le type de famille auquel appartient le ou la jeune est étroitement lié au niveau d'entente avec l'un ou l'autre des parents (données non présentées). Lorsque le ou la jeune vit avec ses deux parents, les relations sont plus positives tant avec son père qu'avec sa mère. Ainsi, 64 p. 100 des jeunes vivant dans une famille biparentale estiment que la relation avec leur mère est très bonne et 56 p. 100 qualifient leur relation avec leur père de la même façon.

Quand les jeunes vivent uniquement avec leur mère, les relations semblent moins harmonieuses. Dans cette situation, 51,0 p. 100 qualifient leur relation avec leur mère de très bonne et 22 p. 100 disent s'entendre assez mal ou mal avec leur père. Lorsque les jeunes vivent avec leur père, les relations avec ce dernier sont comparables à celles observées dans les familles biparentales puisque 58 p. 100 des jeunes estiment que leur relation avec leur père est très bonne. La relation avec la mère est toutefois plus difficile puisque 14 p. 100 des jeunes vivant avec leur père la qualifient de pas très bonne, dans le sens où ceux-ci et celles-ci s'entendent mal ou plutôt mal avec leur mère.

^{1.} Le fait que les relations avec la mère soient perçues plus positivement que celles entretenues avec le père a déjà été observé : Richard CLOUTIER, et autres. Ados, familles et milieu de vie. La parole aux ados!, Ste-Foy, Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires, 1994, 124 p.

Tableau 6.4 Jeunes demeurant chez leurs parents selon le niveau d'entente* avec le père et la mère et le sous-groupe

Entente avec les parents	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes nor	ı di	plômés de l	a formation	générale	
(n=1 569 à 1 679)	569 à 1 679) de la diplômés Total formation de la générale formation professionnelle			Par sous-ç Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation	
Entente avec la mère	(n=295)	(n=210)	(n=1 179)		(n=320)	(n=279)	(n=309)	(n=271)
Très bien Assez bien Assez mal ou très mal	62,0 32,5 5,5	63,8 34,3 1,9	59,8 35,6 4,6		60,0 35,3 4,7	58,1 35,8 6,1	64,1 32,7 3,2	49,8 43,9 6,3
Entente avec le père	(n=279)	(n=205)	(n=1 085)		(n=279)	(n=261)	(n=283)	(n=242)
Très bien Assez bien Assez mal ou très mal	56,6 36,2 7,2	62,4 31,7 5,9	53,8 38,1 8,1		53,2 38,8 8,0	56,3 36,0 7,7	55,5 36,4 8,1	51,2 39,6 9,1
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} La question était formulée de la façon suivante : «De façon générale, dirais-tu que tu t'entends -très bien, assez bien, assez mal ou très mal avec ta mère?» La question était formulée de la même façon concernant les relations avec le père.

Si leur situation financière leur permettait, est-ce que les jeunes choisiraient de vivre en appartement ou de continuer à demeurer chez leurs parents? À cette question, un peu plus d'un ou d'une jeune non diplômé de la formation générale sur deux (53 p. 100) a répondu «demeurer avec ses parents», 42 p. 100 préféreraient vivre en appartement et 5 p. 100 ne savaient pas. Il n'y a pas de différence significative entre les sous-groupes.

Cette donnée vient en quelque sorte confirmer ce que les jeunes ont dit précédemment de leurs relations avec leurs parents, ce qui n'empêche pas un certain nombre d'aspirer à l'autonomie résidentielle. D'ailleurs, c'est l'entente avec les parents qui est la plus fortement lié au désir d'aller vivre en appartement. Mieux on s'entend avec ses parents, moins on désire aller vivre ailleurs. L'aspiration à l'autonomie résidentielle semble fortement conditionnée par ces relations. En somme quand on a de bonnes relations avec ses parents, on a tendance à reporter le départ de la maison familiale même si les conditions économiques pourraient le

permettre ¹. Les avantages à quitter le foyer familial seraient peu importants et que ces jeunes n'adhéraient pas nécessairement à la vision traditionnelle où l'autonomie implique le départ de la maison familiale. Faut-il y voir un nouvel aménagement des relations parents-enfants?

Tableau 6.5 Niveau d'entente avec le père et la mère et possibilité de quitter le domicile familial chez les jeunes non diplômés de la formation générale

Si le ou la jeune	Ente	ente avec l	a mère	Ent	ente avec l	e père	Total
en avait les moyens financiers	Très bien	Assez bien	Assez mal ou très mal	Très bien	Assez bien	Assez mal ou très mal	
	(n= 687)	(n=433)	(n=59)	(n=587)	(n=409)	(n=89)	(n=1 188)
Vivre avec ses parents	61,1	43,8	25,0	60,9	47,5	34,0	53,7
Vivre en appartement	33,4	51,0	73,2	33,5	47,2	61,4	40,8
Ne sais pas	5,4	5,2	1,8	5,6	5,3	4,6	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.2 L'autonomie domestique

Même si les jeunes ne semblent pas pressés de quitter la maison et qu'ils paraissent généralement bénéficier d'un bon soutien de la famille, qu'en est-il de leur niveau d'autonomie par rapport aux tâches quotidiennes? Est-ce que, par leur comportement, les jeunes se préparent à assumer leur future autonomie résidentielle? En d'autres mots, jusqu'à quel point est-ce que les jeunes qui demeurent chez leurs parents acquièrent et développent les habiletés nécessaires à une vie résidentielle autonome?

La question était formulée de la façon suivante : «Si tu avais l'argent pour le faire, choisiraistu de demeurer chez tes parents ou d'aller vivre en appartement?»

Pour mesurer cet aspect, nous avons construit un indice composé de trois questions¹. La première question posée à chaque jeune portait sur la préparation de son déjeuner ou de son dîner; la deuxième, sur l'entretien de sa chambre et la troisième sur l'entretien de ses vêtements². À chacune des questions, le jeune devait indiquer s'il ou si elle accomplissait «toujours» «souvent» «quelquefois» ou «jamais» la tâche en question. Pour traiter ces données, nous avons dichotomisé les réponses. Si à une question, le ou la jeune répondait «quelquefois» ou «jamais», on lui attribuait le score 0. Si sa réponse était «toujours» ou «souvent», on lui attribuait le score 1. Chaque jeune pouvait donc obtenir un score variant de 0 à 3 selon ses réponses quant à chacune des tâches.

Le tableau 6.6 présente le score moyen obtenu par chacun des sousgroupes. Plus que le groupe auquel chaque jeune appartient, c'est le sexe qui permet de distinguer les jeunes par rapport à cet indice. Il y a peu de différences entre les groupes ; dans tous les sous-groupes, les filles obtiennent un score significativement plus élevé que celui des garçons.

Tableau 6.6 Score moyen obtenu à l'indice d'autonomie domestique selon le sexe et le sous-groupe

(n=1 690) dipl de I forn	Jeunes diplômés	Jeunes non diplômés de la formation générale							
	de la formation générale	formation de la	Total	Par sous-g Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation		
	(n=295)	(n=212)	(n=1 183)		(n=323)	(n=280)	(n=308)	(n=272)	
Filles	2,1	2,5	2,1		2,1	2,1	2,0	2,1	
Garçons	1,8	1,7	1,8		1,7	1,8	1,8	1,8	
Total	1,9	1,8	1,8		1,8	1,9	1,8	1,8	

^{1.} Les questions pour évaluer le niveau de responsabilité dans les tâches domestiques sont tirées d'une enquête américaine. Voir Mary WAGNER et autres. Youth with disabilities: How are they doing? The first comprehensive report from the National Longitudinal Transition Study of Special Education Students. Washington, U.S Department of Education, Office of Educationnal Research and Improvement, septembre 1991, 591 pages.

^{2.} Dans l'enquête américaine, un quatrième élément composait l'indice, soit celui de faire des commissions pour la maisonnée. Comme la corrélation avec les autres éléments de l'indice était faible, nous avons éliminé cette question de la construction de l'indice.

Le tiers des filles (34,1 p. 100) accomplissent la plupart du temps ¹ les tâches domestiques tandis que 19,8 p. 100 des garçons le font. Si traditionnellement les femmes étaient responsables de l'entretien du foyer et des tâches qui s'y rattachent, la situation n'aurait pas tellement changé chez la jeune génération. Peut-être que l'autonomie acquise par les filles dans le fonctionnement de la vie de tous les jours constitue un des facteurs expliquant le fait que ces dernières quittent plus tôt le foyer familial? Le feraient-elles parce qu'elles sont mieux préparées à l'indépendance résidentielle?

Le tableau 6.7 vient renforcer cette hypothèse. Nous avons vu au début du chapitre que le type de famille auquel appartenait le ou la jeune n'était pas sans rapport avec le fait de vivre ou non au domicile des parents. Les jeunes venant d'une famille monoparentale étaient plus nombreux à vivre à l'extérieur de leur famille. Quand on examine l'indice d'autonomie domestique selon le sexe et le type de famille, on se rend compte qu'indépendamment du sexe les jeunes provenant d'une famille monoparentale sont plus nombreux que ceux et celles qui viennent d'une famille biparentale à assumer les tâches quotidiennes. C'est ce qu'indique le tableau 6.7. Les responsabilités que doivent assumer les jeunes issus d'une famille monoparentale sont probablement plus grandes en raison de l'absence d'un parent².

Tableau 6.7 Indice d'autonomie domestique selon le sexe et le type de famille des jeunes non diplômés de la formation générale

Indice d'autonomie	Fan	Famille biparentale			Famille monoparentale				
domestique	Filles	Filles Garçons		Filles	Garçons	Total			
	(n=214)	(n=543)	(n=757)	(n=135)	(n=291)	(n=426)	(n=1 183)		
Niveau faible (score=0 ou 1)	28,1	43,3	37,8	17,8	26,6	23,3	32,5		
Niveau moyen (score=2)	45,0	43,7	44,1	40,0	41,0	40,7	42,8		
Niveau élevé (score=3)	28,7	13,0	18,1	42,1	32,4	36,1	24,7		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

^{1.} À chacune des questions, elles ont répondu «toujours» ou «souvent».

². La même situation quant aux relations entre l'indice d'autonomie, le sexe et le type de famille a été observée dans l'étude de Mary WAGNER, *op. cit.* 1991, p. 305.

6.2.3 L'indépendance financière

Peu importe leur occupation principale, les jeunes demeurent en grande majorité chez leurs parents. En contrepartie, ces derniers demandent-ils une contribution financière à leurs enfants, ou à l'inverse, leur apportent-ils une aide financière? Pour connaître la situation, nous avons demandé aux jeunes si leurs parents leur donnaient de l'argent pour leurs dépenses personnelles. Nous les avons également interrogés pour savoir s'ils et si elles avaient payé une pension à leurs parents au cours du mois précédant l'entrevue.

Un peu plus de 40 p. 100 des parents des jeunes non diplômés de la formation générale fournissent de l'argent à leur enfant pour ses dépenses personnelles. Pour les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle, le pourcentage de parents qui contribuent ainsi est beaucoup plus faible : il varie de 26,4 p. 100 à 22,2 p. 100. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, on n'observe pas de différence.

Il n'est pas surprenant de constater que les jeunes aux études sont ceux qui reçoivent en plus grand nombre une aide financière de leurs parents. Plus des deux tiers obtiennent de l'argent de leurs parents pour payer leurs dépenses personnelles (voir tableau 6.8).

Lorsque le ou la jeune occupe un emploi, la contribution des parents diminue. Dans cette situation, un ou une jeune sans diplôme de la formation générale sur quatre reçoit de l'aide financière de ses parents pour ses dépenses personnelles. Les jeunes à la recherche d'un emploi ou encore les inactifs doivent (ou peuvent?) en bonne partie, particulièrement les jeunes EDAA, compter sur l'aide financière de leurs parents pour leurs dépenses personnelles.

Plus que l'occupation des parents, c'est celle de chaque jeune qui est déterminante pour la contribution parentale : la relation entre l'occupation des parents et la contribution aux dépenses personnelles n'est pas significative. Nous n'avons toutefois pas questionné les jeunes sur le montant et la régularité de cette contribution; on y aurait peut-être vu des différences selon l'occupation des parents.

Tableau 6.8 Jeunes demeurant chez leurs parents et recevant de l'aide financière de ceux-ci selon l'occupation du ou de la jeune et le sous-groupe

Occupation au cours de la	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale						
semaine précédant l'entrevue (n=1 688)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous-groupes Jeunes Jeunes non en diff. en diff. EDAA légère grave		Jeunes en diff. d'adap- tation		
	(n=295)	(n=212)	(n=1 181)		(n=323)	(n=280)	(n=305)	(n=273)	
Sur le marché du travail	15,3	12,1	22,2		21,4	18,9	25,0	23,2	
Aux études	68,8	30,3	66,4		67,0	64,7	64,3	70,0	
Autre*	39,2	40,0	47,9		43,2	57,4	52,0	53,9	
Total**	26,4	22,2	41,8		40,9	42,1	42,9	44,7	

^{*} Nous avons regroupé les catégories «jeunes à la recherche d'un emploi» et «jeunes inactifs» compte tenu du peu de différences observées entre les deux situations.

Nous avons également demandé aux jeunes si, en retour de leur hébergement, ils et elles avaient payé une pension à leurs parents. Comme on peut le constater au tableau 6.9, un pourcentage relativement faible de jeunes ont payé une pension même en ayant des revenus de travail. Environ le tiers des jeunes qui travaillent et ce, peu importe le sous-groupe apportent une contribution financière à leur famille.

^{**} Il s'agit du pourcentage total de jeunes qui reçoivent de l'argent de leurs parents pour leurs dépenses personnelles sur le nombre total de jeunes du sous-groupe.

Tableau 6.9	Jeunes demeurant chez leurs parents et ayant payé une pension selon
	l'occupation du ou de la jeune et le sous-groupe

Occupationau	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non diplômés de la formation générale						
cours de la semaine précédant l'entrevue (n=1 691)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation	
	(n=294)	(n=212)	(n=1 185)		(n=324)	(n=279)	(n=308)	(n=274)	
Sur le marché du travail	30,1	25,8	27,9		27,1	31,5	30,4	23,3	
Aux études*	6,3	9,1	3,8		2,1	1,2	8,5	9,5	
Autre**	17,7	46,2	13,7		12,4	16,2	17,2	11,6	
Total***	24,5	24,5	17,2		15,7	18,6	22,5	15,3	

- * Le petit nombre de jeunes aux études qui paient une pension rend les données difficiles à interpréter.
- ** Nous avons regroupé les catégories «Jeunes à la recherche d'un emploi » et «Jeunes inactifs ».

En somme, la majorité des jeunes qui demeurent au domicile familial continuent de dépendre financièrement de leurs parents, à tout le moins pour leur hébergement, quand ce n'est pas pour leurs dépenses personnelles. Les différences observées quant à la contribution parentale ou à la contribution du ou de la jeune entre les groupes s'expliquent surtout par son occupation au moment de l'entrevue. Les jeunes qui ont un emploi sont moins nombreux à recevoir de l'aide de leurs parents surtout les jeunes diplômés et les jeunes non diplômés de la formation professionnelle.

6.3 Les jeunes demeurant ailleurs que chez leurs parents

Comme on l'a vu au début du chapitre, environ 15 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale demeurent ailleurs que chez leurs parents. La proportion est légèrement plus élevée chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle ainsi que chez les titulaires d'un DES. Nous avons également pu constater que les filles ainsi que les jeunes venant d'une famille monoparentale avaient tendance à quitter le domicile familial plus tôt. En outre, la majorité de ces jeunes demeuraient en appartement.

Comment vivent ces jeunes? Quelles ont été leurs raisons pour quitter la maison familiale? À quand remonte leur départ? Plus que tout, il nous paraissait important de voir si ces jeunes étaient toujours en relation avec leurs parents. Dans la période de transition entre l'école et l'emploi ainsi

^{***} Il s'agit du pourcentage total de jeunes qui ont payé une pension à leurs parents au cours du dernier mois sur le nombre total de jeunes de leur sous-groupe.

qu'entre la vie familiale et la vie de couple, le réseau familial peut contribuer à aplanir les difficultés. Ceux et celles qui peuvent bénéficier du soutien de leur famille ont plus de chances de mieux vivre la transition.

Les données sur l'occupation des jeunes au moment de l'entrevue laissent entrevoir que plusieurs risquent de vivre une situation économique difficile et doivent compter sur une aide extérieure (famille, conjoint ou conjointe ou encore l'État) pour assurer leurs besoins essentiels. Par exemple, chez les jeunes non diplômés de la formation générale ne vivant plus chez leurs parents, un peu plus du tiers (38,3 p. 100) occupent un emploi, le quart (28,2 p. 100) se sont dit à la recherche d'un emploi, un ou une jeune sur cinq est en période d'inactivité et le reste (13,9 p. 100) ont dit poursuivre des études.

La situation diffère selon le sexe. Les filles travaillent moins que les garçons : 32,5 p. 100 des premières ont un emploi contre 47,3 p. 100 des seconds. En conséquence, elles sont plus inactives : 26,7 p. 100 comparativement à 8,7 p. 100 pour les garçons. La proportion de filles à la recherche d'un emploi est similaire à celle des garçons, alors que la proportion de jeunes aux études chez les filles est légèrement moindre que celle observée chez les garçons (12,5 p. 100 en comparaison de 16,1 p. 100. Le fait de vivre en dehors du domicile familial n'implique donc pas automatiquement que les jeunes sont en mesure d'assurer leur autonomie financière¹.

Comme l'indique le tableau 6.10, 15 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale ont déclaré vivre seuls. Les garçons sont plus nombreux à vivre seuls que les filles, tout comme ils vivent davantage avec un ou une ou bien des colocataires.

Le départ de la maison familiale s'est effectué au cours de la dernière année pour les deux tiers des jeunes. Il s'explique principalement par l'obtention d'un emploi ou un retour aux études. La mésentente avec les parents et le besoin d'autonomie viennent au deuxième rang chez les jeunes non diplômés de la formation générale. D'ailleurs, la mésentente avec les parents comme motif du départ de la maison familiale est surtout le fait des jeunes non diplômés de la formation générale : 23,3 p. 100 ont donné cette raison comparativement à 9 p. 100 des jeunes diplômés.

-129-

La section 6.4 qui porte sur la situation financière du ou de la jeune permettra de mieux circonscrire cet aspect.

Tableau6.10 Mode de vie, durée du séjour et raison du départ de la maison familiale des jeunes vivant à l'extérieur de leur famille selon le sous-groupe

Certaines	Jeunes	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale						
caractéristiquesdes jeunes vivantà l'extérieur deleur famille (n=364 à 374)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Parsous-gro Jeunes non EDAA	Jeunes endiff. légère	Jeunes endiff. grave	Jeunes endiff. d'adap- tation		
Mode de résidence	(n=70)	(n=65)	(n=239)	(n=55)	(n=54)	(n=58)	(n=72)		
Seulouseule	20,0	18,4	15,5	16,3	13,7	10,3	22,2		
Avecun conjointou uneconjointe	42,8	51,9	43,3	50,9	40,8	37,9	25,0		
Avecd'autres personnes	25,1	16,9	28,4	23,6	33,3	37,9	27,7		
Autre*	12,1	12,8	12,8	9,2	12,2	13,9	25,1		
Moment du départ	(n=70)	(n=65)	(n=233)	(n=53)	(n=52)	(n=58)	(n=70)		
Depuis six mois ou moins	41,4	27,7	34,2	34,0	34,6	34,5	34,3		
Depuisseptàdouze mois	45,7	38,5	43,4	49,1	51,9	34,5	31,4		
Plus de douze mois	12,9	33,9	22,4	16,9	13,5	31,0	34,3		
Raison du départ du domicile familial	(n=67)	(n=64)	(n=233)	(n=51)	(n=49)	(n=55)	(n=64)		
Occupatior(études ou emploi)	34,3	37,5	30,2	33,3	49,0	23,6	17,9		
Viedecoupleou naissanced'unou d'unænfant	19,4	9,3	3,6	3,9	2,0	3,6	3,0		
Mésententeavecles parents	9,0	12,5	23,3	23,5	10,2	21,8	32,8		
Besoird'autonomie	23,9	32,8	26,2	27,4	12,2	32,7	17,9		
Autresraisons	13,4	7,8	16,7	11,8	26,5	18,2	28,4		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

[•] Dans cette catégorie, se retrouvent les jeunes vivant un établissement ou un foyer d'accueil ainsi que ceux et celles qui n'ont pas précisé leur milieu de résidence.

Est-ce que les jeunes qui vivent ailleurs que dans leur famille maintiennent de bons contacts avec leurs parents? Et surtout, si tel est leur désir, leur serait-il possible de revenir vivre au domicile familial? La fréquence des contacts avec les parents peut fournir un indice du soutien que le ou la jeune peut recevoir de sa famille même en habitant ailleurs. Nous avons donc questionné les jeunes non pas sur la nature des relations avec leurs parents mais plutôt sur la fréquence de ces relations.

Comme on peut le constater au tableau 6.11, les jeunes ont des contacts fréquents avec leur mère : 69,1 p. 100 des jeunes diplômés ont des contacts presque quotidiens avec leur mère tout en n'habitant plus sous le même toit. La proportion est un peu moins élevée chez les jeunes non diplômés de la formation générale soit 48,7 p. 100. Un peu plus de 10 p. 100 des jeunes de ce sous-groupe ont des contacts peu fréquents avec leur mère. Cette situation est surtout le fait des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation : près de 20 p. 100 ont des contacts peu fréquents avec leur mère.

Les contacts avec le père sont moins fréquents que ceux entretenus avec la mère. En effet, même si la majorité des jeunes, peu importe le sous-groupe, ont des contacts hebdomadaires avec leur père, le tiers des jeunes diplômés ou jeunes non diplômés de la formation générale ont des contacts peu fréquents ¹ avec leur père : 42,7 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation n'ont pratiquement pas de contacts avec leur père.

Nous avons donc demandé aux jeunes si, à leur avis, leurs parents accepteraient de les voir revenir vivre au domicile familial. La grande majorité des jeunes diplômés (91,4 p. 100) sont persuadés que leurs parents ne s'objecteraient pas à leur retour. La proportion de jeunes qui affirment la même chose est similaire pour les jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Par contre, chez les jeunes non diplômés de la formation générale, seulement 75 p. 100 répondent par l'affirmative. Les jeunes appartenant aux deux sous-groupes où on a observé des relations moins fréquentes avec les parents sont également ceux et celles pour qui le retour au domicile familial fait plus problème. Seulement 60 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et 58,3 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation comparativement à plus de 80 p. 100 des jeunes non EDAA croient de façon certaine que leurs parents accepteraient de les voir revenir vivre au domicile familial.

^{1.} La très grande partie des jeunes qui se rangent dans cette catégorie ont dit avoir des contacts avec leur père «rarement» ou «jamais».

Tableau 6.11 Fréquence des contacts avec les parents chez les jeunes demeurant à l'extérieur de leur famille selon le sous-groupe

Contacts avec les	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non di	iple	ômés de la	formation	générale	
parents (n=355 à 373)	diplômés de la formation	diplômés de la formation	Total	•	Par sous		Javasa	lavinaa
(II-355 a 373)	générale	profes- sionnelle			Jeunes non EDAA	Jeunes en diff. légère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Avec la mère	(n=68)	(n=65)	(n=234)		(n=55)	(n=53)	(n=57)	(n=69)
Chaque jour ou presque	69,1	60,0	48,7		50,9	56,6	47,4	37,7
Chaque semaine	25,0	33,9	38,4		40,0	34,0	33,3	43,5
Chaque mois, rarement ou iamais	5,9	6,1	12,9		9,1	9,4	19,3	18,8
Avec le père	(n=67)	(n=63)	(n=225)		(n=52)	(n=54)	(n=53)	(n=66)
Chaque jour ou presque	35,8	39,6	27,2		28,8	46,3	22,6	16,7
Chaque semaine	31,3	30,2	38,0		40,4	25,9	41,5	30,3
Chaque mois, rarement ou jamais	32,9	30,2	34,8		30,8	27,8	35,9	53,0
Possibilité de revenir vivre chez les parents	(n=70)	(n=65)	(n=238)		(n=54)	(n=54)	(n=58)	(n=65)
Oui	91,4	87.7	75.6		81,5	85.2	69,0	58,3
Non, difficilement	5,7	10,8	19,6		13,0	11,1	25,9	40,3
Ne sait pas	2,9	1,5	4,8		5,5	3,7	5,2	1,4
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

À la lumière des données portant sur les contacts avec les parents, on peut faire l'hypothèse que la majorité des jeunes continuent même après leur départ du domicile familial de bénéficier du soutien de leur famille. Par ailleurs, les jeunes non jeunes diplômés de la formation générale appartenant aux sous-groupes des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation sont plus susceptibles de ne pas recevoir de soutien. C'est du moins ce que nous laissent voir les données sur la fréquence des rapports avec les parents ainsi que sur l'éventualité pour le ou la jeune de revenir vivre au domicile de ses parents.

6.4 La situation financière des jeunes

Pour connaître la situation financière des jeunes, deux questions étaient posées. Dans la première, on proposait un certain nombre de sources de revenus possibles et les jeunes devaient préciser si leur provenait ou non des revenus de cette source. La seconde portait sur le revenu exprimé en dollars. Chaque jeune pouvait alors utiliser le dénominateur de son choix, que ce soit par mois, par semaine ou par année, l'information étant ramenée sur une base hebdomadaire.

Comme chaque fois qu'on questionne les gens sur leur revenu, le taux d'absence de réponse est élevé. Ainsi, près du quart des jeunes n'ont pas répondu aux questions sur le revenu, ce qui rend difficile l'analyse des données obtenues. De plus, les jeunes n'ayant pas donné de réponse ne sont pas répartis également dans chacun des groupes : les jeunes en difficulté grave d'apprentissage ainsi que ceux et celles en difficulté d'adaptation sont moins nombreux à répondre. Ces mises en garde étant faites, voyons donc ce que les jeunes ont dit de leurs principales sources de revenu.

Comme nous l'indique le tableau 6.12, au cours de la semaine précédant l'entrevue, le travail a été la principale source de revenu des jeunes. Comme on avait pu l'observer au chapitre 4 portant sur l'activité principale au moment de l'entrevue, les jeunes diplômés ainsi que les jeunes non diplômés de la formation professionnelle proportionnellement plus nombreux à avoir touché des revenus d'un emploi. Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, la moitié ont dit avoir touché des revenus de leur travail. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage mais surtout que les jeunes en difficulté d'adaptation sont les moins nombreux à avoir un revenu provenant d'un emploi.

Par ordre d'importance, la deuxième source de revenu provient de l'argent fourni par les parents. Le tiers des jeunes non diplômés de la formation générale ont touché de l'argent de leurs parents au cours de la semaine précédant l'entrevue. La différence avec les autres groupes s'explique en partie par le plus fort pourcentage de jeunes aux études qui, ont le sait, bénéficient davantage du soutien financier de leurs parents.

Les prestataires de l'assurance-emploi se retrouvent en plus grand nombre chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle. Ces dernières et ces derniers plus âgés, ont connu une plus longue période de travail. Il semble que lorsque ces jeunes se trouvent sans emploi, ils et elles ont accumulé les semaines nécessaires à l'obtention de prestations de l'assurance-emploi.

La proportion de jeunes qui ont dit toucher des prestations de la sécurité dui revenu¹ est de 8,8 p. 100 pour les jeunes non diplômés de la formation générale. Encore une fois, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage ainsi que ceux et celles en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à être prestataires de la sécurité du revenu.

Tableau 6.12 Sources de revenu déclarées r les jeunes selon le sous-groupe

Sources de	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non	dip	olômés de l	a formatior	n générale	
revenu* (n=1 638)	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Travail Indemnisation d'accidents de travail	(n=296) 69,3 0,7	(n=238) 62,6 1,3	(n=1 119) 50,9 1,5		(n=318) 54,5 1,6	(n=272) 51,8 1,8	(n=282) 46,1 1,1	(n=247) 38,9 1,6
Assurance-emploi Sécurité du revenu Allocations familiales	6,1 6,8 3,0	11,6 7,1 3,4	6,4 8,8 7,1		6,0 7,6 7,2	8,5 6,7 5,9	7,5 12,1 6,0	4,5 10,9 9,3
Argent des parents	21,6	14,3	32,7		31,7	33,1	31,2	41,7

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 parce qu'une personne pouvait déclarer plus d'une source de revenu.

Au tableau 6.13 nous présentons, le revenu hebdomadaire selon le sous-groupe. Les jeunes diplômés mais surtout les jeunes non diplômés de la formation professionnelle ont les revenus hebdomadaires les plus élevés. D'une part, on trouve dans ces deux sous-groupes une plus grande proportion de jeunes ayant un emploi, donc susceptibles d'avoir des revenus plus élevés. D'autre part, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle qui travaillent ont en moyenne un revenu plus élevé que les jeunes diplômés ou non de la formation générale.

^{1.} Il faut dire qu'une bonne partie des jeunes ne sont pas admissibles aux prestations de la sécurité du revenu, compte tenu de leur âge ou de leur situation résidentielle.

Les personnes ayant le revenu hebdomadaire le moins élevé sont celles qui étaient aux études au cours de la semaine précédant l'entrevue : ainsi, les deux tiers des jeunes non diplômés de la formation générale ont un revenu hebdomadaire inférieur à 50 \$.

Tableau 6.13 Revenu hebdomadaire selon le sous-groupe

Revenu hebdomadaire	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non	ı di	plômés de la	formation	générale	
(n=1 638)	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	n		Par sous-g Jeunes non EDAA	roupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=289)	(n=230)	(n=1 119)		(n=304)	(n=261)	(n=265)	(n=232)
Moins de 50 \$	14,5	9,1	31,1		31,6	30,7	29,5	32,3
De 50 \$ à 99 \$	9,0	10,4	12,8		13,2	10,0	12,1	15,1
De 100 \$ à 149 \$	14,2	15,2	12,4		10,9	10,3	15,1	18,1
De 150 \$ à 199 \$	12,1	7,8	10,0		11,2	8,1	8,7	6,9
De 200 \$ à 249 \$	16,6	10,4	11,0		11,2	10,3	10,5	11,2
De 250 \$ à 299 \$	12,8	11,8	8,4		7,9	10,0	9,4	7,3
Plus de 300 \$	20,8	35,3	14,3		14,0	20,6	14,7	9,1
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

En bref

Dans ce chapitre, il a été question de la situation résidentielle et financière des jeunes. Les questions posées au départ étaient les suivantes : Quels sont les arrangements résidentiels des jeunes et combien doivent assumer des responsabilités familiales? En demeurant chez leurs parents, est-ce que les jeunes développent leur autonomie et quel est leur type de relations avec leurs parents? Pour ceux et celles qui demeurent ailleurs que dans leur famille, quel est leur mode de résidence et quelles sont leurs relations avec leurs parents? Quelle est la situation financière des jeunes? Quelles sont leurs principales sources de revenu? Des données présentées, il faut surtout retenir ceci :

- Un an après leur départ de l'école secondaire, la majorité des jeunes demeurent chez leurs parents. Du côté des jeunes non diplômés de la formation générale, 84,4 p. 100 demeurent chez leurs parents. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont les plus nombreux à vivre à l'extérieur de leur famille; c'est le cas d'un peu moins du quart de ces jeunes (23,5 p. 100). Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, ceux et celles en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à vivre ailleurs que dans leur famille. Quand on compare les jeunes de notre étude avec l'ensemble des Québécois et Québécoises du même groupe d'âge, on observe que les jeunes qui quittent l'école, peu importe le groupe auquel elles et ils appartiennent, sont moins nombreux à venir de familles biparentales;
- Dans tous les sous-groupes, les filles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons à vivre dans leur famille. Le type de famille auquel appartient le jeune est également lié au fait de vivre ou non avec sa famille. La proportion de jeunes vivant dans leur famille est plus élevée chez les jeunes venant d'une famille biparentale, et ce, dans tous les sous-groupes;
- Près de 4 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale (presque essentiellement des filles) ont déclaré avoir des enfants à charge. L'âge moyen de ces jeunes mères est de 17,8 ans. Un peu plus de la moitié (56,8 p. 100) de celles-ci continuent à vivre dans leur famille. La très grande majorité des jeunes parents étaient inactifs au moment de l'entrevue (68,1 p. 100);

- La majorité des jeunes vivant au domicile de leurs parents ont dit avoir de bonnes relations avec ces derniers. On s'entend généralement mieux avec la mère qu'avec le père. On note peu de différences entre les groupes, sauf pour les jeunes en difficulté d'adaptation qui mentionnent avoir des relations plus difficiles avec leur mère. Le type de famille est étroitement lié au niveau d'entente avec les parents. Lorsque le ou la jeune vit avec ses deux parents, sa perception des relations tant avec son père qu'avec sa mère est généralement plus positive;
- Même en ayant l'argent pour quitter le domicile familial, un peu plus d'un jeune non diplômé de la formation générale sur deux (53 p. 100) choisirait de demeurer avec ses parents, alors que 42 p. 100 préféreraient vivre en appartement et 5 p. 100 ont répondu ne pas savoir. Il n'y a pas de différence entre les groupes. L'aspiration à l'autonomie résidentielle est conditionnée non seulement par la situation économique mais également par les relations que les jeunes entretiennent avec leurs parents. Mieux on s'entend avec ses parents, moins on désire aller vivre ailleurs. En somme, quand les relations sont bonnes, les jeunes ont tendance à reporter leur départ de la maison familiale, même si leurs conditions économiques pourraient le leur permettre;
- Un peu plus de 40 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale reçoivent de l'argent de leurs parents pour leurs dépenses personnelles. Les jeunes aux études sont ceux et celles qui reçoivent en plus grand nombre une aide financière de leurs parents : les deux tiers reçoivent de l'aide. Lorsque le ou la jeune occupe un emploi, la contribution des parents diminue. Un jeune non diplômé de la formation générale sur quatre reçoit quand même de l'aide financière de ses parents pour ses dépenses personnelles tout en occupant un emploi. Un pourcentage relativement faible de jeunes ayant un revenu de travail ont à payer une pension. Lorsque les jeunes travaillent, environ le tiers, et ce, peu importe le sous-groupe, apportent une contribution financière à leur famille;
- Environ 15 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale demeurent en dehors du domicile de leurs parents. La majorité ont leur propre appartement. Les filles sont plus nombreuses à mener une vie de couple alors que les garçons vivent davantage seuls ou avec des colocataires. Une partie importante de ces jeunes doivent compter sur une aide pour assurer leur subsistance puisque un peu plus du tiers seulement occupent un emploi;

- Même en n'habitant plus avec leurs parents, la majorité des jeunes ont des contacts fréquents avec ceux-ci particulièrement leur mère. Parmi les différents groupes, les jeunes en difficulté d'adaptation et dans une moindre mesure, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont les plus nombreux à ne pas avoir de contacts fréquents avec leurs parents. Le retour au domicile familial est toujours possible en cas de problèmes importants pour la plupart de jeunes. Les trois quarts des jeunes non diplômés de la formation générale affirment que leurs parents seraient d'accord pour les voir réintégrer le domicile familial. Les jeunes appartenant aux deux groupes où on a observé des relations moins fréquentes avec les parents sont également ceux et celles pour qui le retour au domicile familial fait plus problème. Seulement 60 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et 58,3 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation comparativement à plus de 80 p. 100 des jeunes non EDAA croient de façon certaine que leur parents accepteraient de les voir revenir vivre au domicile familial;
- Les jeunes diplômés et surtout les jeunes non diplômés de la formation professionnelle ont les revenus hebdomadaires les plus élevés. D'une part, ces deux groupes sont formés dans une plus grande proportion de jeunes ayant un emploi, donc plus susceptibles d'avoir des revenus plus élevés. D'autre part, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle qui travaillent ont en moyenne un revenu plus élevé que les jeunes diplômés ou non de la formation générale. Par ailleurs, la situation financière des jeunes non diplômés de la formation générale ne leur permet pas une vie autonome. Les personnes ayant le revenu hebdomadaire le moins élevé se trouvent chez ceux et celles qui étaient aux études au cours de la semaine précédant l'entrevue : les deux tiers des jeunes non diplômés de la formation générale appartenant à cette catégorie ont un revenu hebdomadaire inférieur à 50 \$.

7 La vie sociale

Quelles sont les occupations des jeunes durant leur temps libre? Les contacts sont-ils fréquents avec leurs amis? Est-ce que les jeunes bénéficient d'un soutien social approprié de la part de leurs proches? Quelle est leur participation à différents groupes ou associations? En bout de ligne est-ce qu'ils satisfaits de leur vie sociale? Voilà les principales questions posées aux jeunes pour connaître une autre facette de leur insertion sociale.

7.1 Les activités sociales

Nous avons demandé aux jeunes quelles avaient été, au cours des dernières semaines leurs façons d'occuper leur temps libre. Plutôt que de répondre à des catégories préétablies, chaque jeune devait préciser les activités pratiquées durant son temps libre. Dans les faits, 56,7 p. 100 eux ont mentionné une activité, 30,5 p. 100 en ont nommé deux et 11,8 p. 100 ont indiqué trois activités ou plus.

7.1.1 Des activités sociales différentes selon le sexe

Plus que le sous-groupe, c'est le sexe qui est lié au type d'activité pratiqué durant le temps libre. Comme l'indique le tableau 7.1, l'activité la plus souvent mentionnée par les garçons est la pratique d'activités physiques ou sportives. En effet, 43,9 p. 100 des garçons ont indiqué ce type d'activité comme principale activité pratiquée au cours des dernières semaines comparativement à deux fois moins de filles, soit 20,7 p. 100. La différence dans la pratique d'activités sportives entre les garçons et les filles est d'ailleurs observée dans d'autres enquêtes, notamment celles de l'enquête générale de Santé Québec. Les filles de 15 à 21 ans sont nettement moins actives que les garçons du même âge¹.

Chez les filles, ce sont les sorties et la participation à des activités récréatives qui constituent la principale occupation durant le temps libre : plus du tiers ont mentionné ce type d'activité comparativement à 26,5 p. 100 des garçons. À ces activités qui impliquent des contacts sociaux, des activités habituellement plus solitaires telles que écouter de la musique et regarder la télévision sont mentionnées par 32,7 p. 100 des filles et 24,8 p. 100 des garçons.

Carmen BELLEROSE, Claudette LAVALLÉE, et Jocelyne CAMIRAND, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Faits saillants, Santé Québec, Québec, Gouvernement du Québec, 1994, p. 22.

Si la plupart des activités énumérées par les jeunes peuvent être qualifiées d'activités de loisir, ce n'est pas le cas pour certaines d'entre elles. Un pourcentage non négligeable de jeunes ont mentionné des activités domestiques comme activités occupant leur temps libres. C'est particulièrement vrai pour 19,1 p. 100 des filles qui ont précisé ce type d'activité. Quant aux garçons, seulement 5,9 p. 100 d'entre eux ont indiqué passer leur temps libre à faire des tâches domestiques. Cette donnée vient en quelque sorte ajouter à ce que nous avions observé au chapitre 6 concernant l'autonomie domestique.

Tableau7.1 Activités les plus fréquentes durant le temps libre selon le sexe chez les jeunes non diplômés de la formation générale*

Principales activités durant le temps libre au cours des dernières semaines	Jeunes non diplômés de la formation générale						
	Filles (n=481)	Garçons (n=939)	Total (n=1 420)				
Activités physiques et sportives	20,7	43,9	34,8				
Activités récréatives, sorties, magasinage	35,4	26,5	30,0				
Écoute de la musique et de la télévision	32,7	24,8	27,8				
Contacts avec les amis et amies**	17,5	16,1	16,6				
Flânage, ne rien faire**	11,1	10,0	10,5				
Hobbies, artisanat	4,5	11,9	9,7				
Tâches familiales et domestiques	19,1	5,9	10,1				
Recherche d'un emploi	5,2	3,9	4,2				
Études	4,0	1,8	2,7				
Travail bénévole**	1,0	1,0	1,0				
Programme organisé**	0,7	0,5	0,6				
Autres activités	8,7	6,5	7,4				

^{*} Le total dépasse 100 p. 100 puisque chaque jeune pouvait mentionner plus d'une activité.

Ces données ne nous renseignent pas sur la quantité ni sur la qualité des loisirs des jeunes. On peut toutefois constater que la majorité des garçons, de par les activités qu'ils ont énumérées, ont accès à des

^{**} Les différences entre les garçons et les filles sont non significatives.

activités qui leur permettent de rencontrer d'autres jeunes. Quant aux filles, la situation est moins évidente. Une proportion beaucoup plus importante de celles-ci mentionnent des activités qui nécessitent peu de contacts sociaux.

7.2 Le réseau social

Un autre indicateur vient d'une certaine façon confirmer la différence entre les sexes, soit le pourcentage du temps libre passé en solitaire. Le tableau 7.2 présente la répartition de ceux et celles qui ont répondu au questionnaire selon cet indicateur 1. Parmi les jeunes qui ont indiqué avoir passé la majorité de leur temps libre en solitaire, on constate peu de différences entre les sous-groupes, la proportion variant de 10,0 p. 100 à 14,0 p. 100 selon chacun.

À l'exception des diplômées, dans tous les sous-groupes, les filles sont plus nombreuses à passer la majorité de leur temps libre seules. Les écarts sont particulièrement importants pour les filles en difficulté d'adaptation : 29,8 p. 100 d'entre elles ont déclaré passer la majorité de leur temps libre seules comparativement à 10,0 p. 100 des garçons appartenant au même groupe. Les écarts entre les filles et les garçons des autres groupes de jeunes non diplômés y compris ceux et celles de la formation professionnelle, sont de l'ordre de 5 à 6 p. 100.

Tableau 7.2 Jeunes ayant indiqué passer la majorité de leur temps libre en solitaire selon le sexe et le sous-groupe

Sexe (n=2 066)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale					
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Filles Garçons	(n=366) 12,9 12,5	(n=277) 16,5 10,8	(n=1 423) 15,9 9,5		(n=378) 15,1 9,4	(n=334) 15,1 10,3	(n=368) 15,1 10,3	(n=346) 29,8 10,0
Total	12,7	12,7	12,0		11,9	12,0	12,0	14,0

^{1.} La question était formulée de la façon suivante : «À part ta famille, ou les personnes avec lesquelles tu vis, au cours des dernières semaines, as-tu passé la majorité de ton temps libre : presque toujours seul, presque toujours avec des amis, à peu près la moitié du temps seul et la moitié avec d'autres?»

À titre comparatif, dans l'enquête générale de Santé Québec, 7,1 p. 100 des jeunes de 16 à 19 ans, 7,1 p. 100 des répondants ont indiqué avoir passé la majorité de leur temps libre en solitaire 1. C'est une proportion inférieure à celle observée dans tous les sous-groupes. La grande majorité des jeunes Québécoises et Québécois de 16 à 19 ans fréquentent un établissement d'enseignement. On peut penser qu'ils ont plus de chances d'avoir un réseau social important. D'ailleurs, on se rappellera que la vie sociale était l'élément le plus apprécié par les jeunes à l'école secondaire.

7.2.1 La fréquence des rencontres avec les amis et amies

Un autre indicateur pour mesurer le réseau social auquel appartiennent les jeunes est celui de la fréquence de leurs rencontres avec les amis et amies. On connaît le rôle important joué par les amis chez les jeunes de ce groupe d'âge. Les jeunes de notre étude ne sont pas différents. Plus de la moitié ont dit fréquenté leurs amis et amies tous les jours ou presque. Compte tenu de la fréquence élevée du nombre de jeunes qui rencontrent leurs amis tous les jours, nous avons retenu au tableau 7.3 uniquement ceux et celles qui ont indiqué rencontrer leurs amis et amies une fois par semaine ou moins; le taux varie de 10 à 12 p. 100 selon le sous-groupe.

Tableau 7.3 Jeunes ayant indiqué fréquenter leurs amis et amies une fois par semaine ou moins selon le sexe et le sous-groupe

Sexe (n=2 054)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale				
,	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Par sous Jeunes non EDAA	non en diff. en diff.		
	(n=362)	(n=277)	(n=1 415)	(n=378)	(n=331)	(n=364)	(n=342)
Filles Garçons	14,1 6,8	23,1 6,5	19,6 8,8	20,0 7,5	17,2 7,2	18,2 11,6	22,5 8,9
Total	10,2	12,0	12,9	13,0	10,4	14,2	11,7

Encore une fois, les résultats vont dans le sens des observations faites pour les autres éléments de la vie sociale, à savoir que les filles sont généralement plus isolées sur le plan social que les garçons. Le pourcentage de filles indiquant fréquenter leur amis et amies une fois par semaine ou moins varie de 14 à 23 p.100. Les filles diplômées se distinguent nettement de celles des autres sous-groupes : elles ont une

^{1.} Jocelyne CAMIRAND. 1996, p. 31.

vie sociale plus active que les non-diplômées. Les garçons en difficulté grave d'apprentissage sont plus susceptibles de fréquenter moins souvent leurs amis et amies.

7.2.2 La participation à un groupe ayant le mêmes champs d'intérêt

Un autre indicateur de la participation sociale est celui de l'appartenance à un groupe particulier. Nous avons donc demandé aux jeunes s'ils et si elles faisaient partie de l'un ou l'autre des groupes suivants : un groupe sportif, un groupe culturel (groupe de musique, de théâtre, de danse), un groupe de bénévole (mouvement d'entraide, scoutisme) ou encore un groupe politique (membre d'un parti politique ou groupe de pression).

Tableau 7.4 Jeunes appartenant à un groupe ayant les mêmes champs d'intérêt selon le type de groupe et le sous-groupe

Type de groupe	Jeunes	Jeunesnon	Jeunes non di	plômés de l	a formation	n générale	
(n=2 071)*	diplômés de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total	Par sous Jeunes non EDAA		Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
Groupe sportif Groupe culturel Groupe de	(n=366) 18,8 14,2 8,2	(n=277) 22,0 7,9 8,7	(n=1 428) 21,0 10,3 10,9	(n=379) 22,1 10,8 12,9	(n=325) 18,8 14,0 9,6	(n=268) 19,8 6,7 7,8	(n=346) 19,9 12,7 7,2
bénévoles Groupe politique	3,0	1,8	2,0	2,1	0,5	1,9	2,3
Jeunes appartenant à un groupe*	34,9	32,4	35,5	37,9	36,4	29,8	33,5

^{*} Le pourcentage de jeunes appartenant à un groupe n'est pas égal à la somme de chacun des groupes puisqu'un individu peut appartenir à plus d'un groupe. C'est le cas de 7 à 8 p. 100 des jeunes dans chacun des sous-groupes.

Une proportion relativement importante de jeunes fait partie de l'un ou l'autre des groupes mentionnés plus haut. Un peu plus du tiers des jeunes non diplômés de la formation générale (35,5 p. 100) font partie de l'un ou l'autre de ces groupes. Il s'agit d'une proportion similaire à celle observée dans les autres sous-groupes puisque 34,9 p. 100 des jeunes diplômés et 32,4 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation professionnelle font partie de l'un ou l'autre de ces groupes. Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, on constate une participation moins marquée en ce qui concerne les jeunes en difficulté grave d'apprentissage puisque le taux de participation est de 29,8 p. 100. Il s'agit toutefois d'une différence assez mince.

Ce sont d'abord les groupes sportifs qui sont mentionnés le plus souvent par les jeunes. Environ un ou une jeune sur cinq affirme faire partie d'un groupe sportif. Les groupes culturels et les groupes bénévoles attirent un nombre semblable de jeunes soit environ 10 p. 100 des jeunes parmi l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale. On remarque que c'est surtout par la plus faible participation à ce type de groupe que se différencient les jeunes en difficulté grave d'apprentissage. Enfin, les groupes politiques attirent peu les jeunes : la proportion de jeunes qui appartiennent à ce type de groupe ne dépasse pas 3,0 p. 100.

On observe peu de différences entre les sous-groupes concernant leur participation à l'un ou l'autre des groupements mentionnés. Par contre, les filles sont presque deux fois moins nombreuses que les garçons à appartenir à un groupe particulier. Chez les jeunes non diplômés de la formation générale, 25,4 p. 100 des filles déclarent appartenir à un groupe comparativement à 41,8 p. 100 des garçons. Le plus fort taux de participation se trouve chez les garçons diplômés, soit 46,2 p. 100.

C'est principalement dans la participation à des groupes sportifs que se manifestent les différences entre les garçons et les filles. Alors que chez les garçons, le taux de participation atteint 30 p. 100; il est inférieur à 10 p. 100 chez les filles. Dans les autres types de groupes, l'écart est beaucoup moins marqué, sauf chez les jeunes diplômés où les garçons sont proportionnellement plus nombreux (19,5 p. 100) que les filles (8,2 p. 100) à faire partie d'un groupe culturel. On peut donc dire que globalement, du moins chez les jeunes non diplômés de la formation générale, la différence observée entre les garçons et les filles est essentiellement attribuable au fait que les filles sont moins engagées dans les activités sportives. Pour ce qui est des autres types de groupes, il y a peu de différence entre les garçons et les filles, le taux de participation variant autour de 10 p. 100.

Tableau 7.5 Jeunes appartenant à un groupe ayant les mêmes champs d'intérêt selon le type de groupe, le sexe et le sous-groupe

Type de groupe (n=2 071)	Jeunes di formation	plômés de la générale	Jeunes no diplômés formation profession	de la	Jeunes no de l'enseig général	n diplômés jnement
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
	(n=171)	(n=195)	(n=81)	(n=186)	(n=482)	(n=946)
Groupe sportif	8,2	28,2	6,7	29,6	8,7	28,9
Groupe culturel	8,2	19,5	3,3	10,2	8,9	11,2
Groupe de bénévoles	7,6	8,7	9,9	8,1	11,9	10,2
Groupe politique	2,9	3,1	1,1	2,2	2,1	1,0
Jeunes appartenant à un groupe	22,2	46,2	18,7	39,3	25,4	41,8

7.2.3 Un soutien social comparable à celui des jeunes de leur âge

Le soutien social dont bénéficient les jeunes est également un facteur à considérer. Santé Québec, dans son enquête générale ¹, a établi des indicateurs pour mesurer le soutien social dont bénéficient les personnes. De cette enquête, il ressort que les jeunes de 15 à 21 ans constituent la catégorie de personnes qui bénéficient du soutien social le plus élevé. Bien que notre méthode de collecte de données soit différente de celle utilisée par Santé Québec, il nous paraît intéressant de comparer les résultats obtenus dans cette enquête avec les réponses des jeunes qui ont répondu à la notre².

Carmen BELLEROSE, Claudette LAVALLÉE, et Jocelyne CAMIRAND, 1995.

^{2.} Santé Québec procède par questionnaire auto-administré remis au domicile des personnes. Notre méthode était différente puisque nous avons utilisé l'entrevue téléphonique. Nous ne sommes pas en mesure d'estimer les effets des ces deux méthodes sur les résultats obtenus. Par ailleurs, il nous apparaissait difficile de reprendre intégralement chacun des indicateurs ayant servi à la construction de l'indice de soutien social tel qu'élaboré par Santé Québec compte tenu du moyen de communication utilisé pour notre sondage. Nous ne pouvons donc pas reproduire ici l'indice global de soutien social. Nous pouvons toutefois faire des comparaisons pour un certain nombre d'indicateurs utilisés dans la construction de cet indice.

La présence d'amis et d'amies, d'un confident ou d'une confidente de même que de personnes qui peuvent aider si on est en difficulté, la présence d'une personne qui témoigne de l'affection ainsi que la satisfaction exprimée à l'égard de sa vie sociale sont les indicateurs élaborés par Santé Québec que nous avons retenus et pour lesquels nous pouvons effectuer des comparaisons.

Le premier indicateur porte sur la présence d'un confident ou d'une confidente dans l'entourage. On a demandé à chaque jeune si dans son entourage, il y avait une personne à qui il pouvait se confier et parler librement de ses problèmes. La grande majorité des jeunes ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux et celles qui ont dit ne pas avoir de confidents et de confidentes dans l'entourage, les jeunes EDAA se distinguent des autres groupes. Au total, 7 p. 100 des jeunes en difficulté grave ou légère d'apprentissage ont indiqué n'avoir personne à qui se confier, alors que c'est le cas de 11,8 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation. Si on compare avec les résultats obtenus par Santé Québec, on note des écarts importants entre les différents sous-groupes de notre étude et ceux des jeunes Québécois et Québécoises pris dans leur ensemble. À l'exception des jeunes en difficulté d'adaptation, les jeunes de tous les sous-groupes sont proportionnellement nombreux à affirmer pouvoir compter sur la présence d'un confident ou d'une confidente.

Le deuxième indicateur porte sur la présence d'une personne qui peut apporter son aide en cas de difficultés. Encore une fois, la plupart des jeunes peuvent effectivement compter sur l'aide de leurs proches en cas de besoin. Tout comme dans le cas de la présence d'un confident ou d'une confidente, les jeunes en difficulté d'adaptation se démarquent significativement puisque 5 p. 100 d'entre eux affirment ne pas pouvoir compter sur personne en cas de besoin. Bien qu'ils et elles soient plus nombreux à pouvoir compter sur l'aide d'une autre personne, les autres jeunes non diplômés de la formation générale se distinguent significativement des jeunes diplômés et non diplômés de la formation Les jeunes du premier groupe sont en effet plus professionnelle. nombreux à ne pas pouvoir compter sur la présence d'une personne qui peut les aider en cas de difficulté. Le pourcentage obtenu dans l'enquête Santé Québec se situe à mi-chemin entre les résultats de ces deux sousgroupes.

Tableau 7.6 Indicateurs de soutien social selon le sous-groupe

Indicateurs de soutien social (n=2052 à 2065)	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunes non diplômés de la formation	Jeunes non	formation g		Enquête Santé Québec 1992- 1993			
	profes- sionnell		i otai		Jeunes non EDAA	endiff. endiff. endiff.			_
	(n=362à 366)	(n=276- 277)	(n=1414à 1422)		(n=375à 377)	(n=331à 333)	(n=364à 365)	(n=345)	
Jeunesn'ayantaucun confidentniaucune confidente	3,6	4,0	7,3		6,7	7,5	7,1	11,8	9,9
Jeunesn'ayantpersonne pour les aider en cas de difficultés	1,4	1,5	3,1		3,2	2,1	2,5	5,0	2,8
Jeunesn'ayantpersonne pourleurdémontrerde l'affection	4,1	2,9	4,9		4,0	5,4	6,0	6,4	5,3
Jeunesconsidérantleur vie sociale comme plutôtinsatisfaisanteou trèsinsatisfaisante	6,6	5,8	8,3		7,0	8,4	9,3	13,1	9,5

Le troisième indicateur, à savoir la présence dans l'entourage d'une personne qui peut démontrer de l'affection, ne permet pas d'établir de différence significative entre les sous-groupes. Le taux de jeunes qui indiquent ne pas pouvoir bénéficier de la présence d'une telle personne varie de 3 p. 100 à 6 p. 100. Le pourcentage de personnes ayant répondu la même chose est à peu près semblable à celui observé dans l'enquête Santé Québec, soit 5,3 p. 100.

Enfin, nous avons demandé aux jeunes de qualifier leur vie sociale ¹. La majorité des jeunes ont manifesté leur satisfaction quant à leur vie sociale la qualifiant de «très satisfaisante» ou de «plutôt satisfaisante». Le pourcentage le plus élevé de jeunes insatisfaits de leur vie sociale se trouve chez les jeunes en difficulté d'adaptation puisque 13,0 p. 100 de ceux-ci et de celles-ci jugent leur vie sociale «plutôt insatisfaisante» ou «très insatisfaisante». Dans l'enquête de Santé Québec, le taux de jeunes insatisfaits de leur vie sociale s'établit à 9,5 p. 100.

^{1.} La question était formulée de la façon suivante : «Dirais-tu que ta vie sociale est : très satisfaisante, plutôt satisfaisante, plutôt insatisfaisante ou très insatisfaisante?»

La variable qui semble la plus liée à la satisfaction par rapport à la vie sociale est l'occupation principale au moment de l'entrevue. Lorsque les jeunes sont actifs sur le marché du travail ou aux études, elles et ils sont dans tous les groupes, significativement moins nombreux à être insatisfaits de leur vie sociale. La différence observée entre les jeunes en difficulté d'adaptation et ceux et celles des autres groupes persiste, mais elle s'explique en bonne partie par le fait que ces jeunes sont plus nombreux à ne pas être engagés dans une activité de travail ou de formation. Cette donnée vient en quelque sorte confirmer les difficultés vécues par ceux et celles qui sont inactifs ou à la recherche d'un emploi.

Tableau 7.7 **Jeunes insatisfaits de leur vie sociale selon l'occupation principale et le sous-groupe**

Occupationdu jeune	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non	dip	lômés de l	a formation	générale	
(n=2 057)	profes- sionnelle	de la formation profes-	Total		Par sous Jeunes non EDAA	-groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=363)	(n=277)	(n=1 417)		(n=375)	(n=333)	(n=364)	(n=345)
Au travail ou aux études	4,2	3,4	5,9		5,3	6,2	6,4	8,0
À la recherche d'un emploi ou en période d'inactivité	11,2	12,9	13,2		10,6	14,1	15,0	18,3
Total	6,6	5,8	8,3		7,0	8,4	9,3	13,1

Enfin, pour synthétiser l'information sur le soutien social dont bénéficient les jeunes, nous avons construit une nouvelle variable afin de tenir compte des six indicateurs suivants: la présence de confident, la présence d'une personne pouvant aider si on a de la difficulté, la présence d'une personne démontrant de l'affection, la satisfaction par rapport à la vie sociale, le temps passé en solitaire et la fréquentation des amis et amies. Lorsque c'était nécessaire, les variables ont été dichotomisées. Les réponses aux questions ont été additionnées pour donner des résultats s'échelonnant de 1 à 6. Les jeunes ayant obtenu un score inférieur à 4, c'est-à-dire ceux et celles qui ont obtenu le score 0 à trois à l'indice global de soutien social sont décrits comme bénéficiant d'un faible soutien social. Cela représente environ 15 p.100 des jeunes non diplômés de la formation générale.

Par rapport à l'indice global de soutien social, on peut distinguer trois sous-groupes. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle semblent avoir un meilleur soutien que ceux et celles des autres sous-groupes. À l'opposé, les jeunes en difficulté d'adaptation sont dans 8,1

p. 100 des cas susceptibles de bénéficier d'un faible soutien social. D'ailleurs, ce sont les filles de ce sous-groupe qui semblent le plus en difficulté sur le plan social : près de 15 p.100 ont un faible réseau de soutien social. Dans les autres groupes, exception faite des jeunes non diplômés de la formation professionnelle, les filles se distinguent peu des garçons.

Tableau 7.8 **Jeunes bénéficiant d'un faible réseau de soutien social selon le sexe et le sous-groupe**

Sexe (n=2 071)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non	dip	olômés de l	a formation	générale	
	de la formation générale	diplômés de la formation profes- sionnelle	Total		Par sous-groupes Jeunes Jeunes non en diff. EDAA légère		Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=366)	(n=277)	(n=1 428)		(n=379)	(n=335)	(n=368)	(n=346)
Filles	2,9	6,6	5,5		5,4	2,7	4,5	13,7
Garçons	5,6	0,6	4,3		3,7	4,5	4,3	6,6
Total	4,4	2,6	4,8		4,5	3,9	4,4	8,1

7.3 Les conduites asociales

Dans certaines enquêtes, notamment celle de Cloutier¹, les jeunes ont été interrogés sur certaines conduites asociales, notamment sur le fait d'avoir eu des difficultés avec la police. Les conduites asociales constituent en quelque sorte l'envers de la participation sociale. Nous avons donc demandé aux jeunes si depuis leur départ de l'école secondaire, ils et elles avaient eu des problèmes avec la police, reprenant ainsi la formulation employée dans l'enquête de Cloutier. Nous avons jugé bon de distinguer au moins deux types d'infractions pouvant expliquer les raisons des démêlés avec la police : les infractions mineures au Code de la sécurité routière et les autres infractions².

Dans l'enquête mentionnée précédemment, 11,9 p. 100 des jeunes rapportent des problèmes avec la police et la proportion augmente avec l'âge. On doit donc s'attendre à un pourcentage plus élevé dans notre population parce qu'elle est plus âgée. Le tableau 7.9 permet effectivement d'appuyer notre hypothèse puisque près du quart (24 p. 100) des jeunes non diplômés de la formation générale rapportent des

Richard CLOUTIER et autres, 1994. Cette étude a été effectuée auprès de plus de 3 000 jeunes âgés de 11 à 19 ans.

^{2.} La question était formulée de la façon suivante : «Depuis que tu as quitté l'école secondaire, as-tu eu des problèmes avec la police?» Lorsque le jeune répondait par l'affirmative, on lui posait la question suivante : «S'agissait-il d'infractions mineures au code la route?»

problèmes avec la police depuis leur départ de l'école secondaire. La proportion est semblable chez les jeunes non diplômés de la formation professionnelle (26 p. 100) mais significativement plus élevée que celle observée chez les jeunes diplômés (16,4 p. 100).

Tableau 7.9 Jeunes ayant eu des problèmes avec la police selon le type d'infraction et le sous- groupe

Type d'infraction (n=2 067)	Jeunes diplômés	Jeunes non	Jeunes non diplômés de la formation générale							
de fo	de la diplômés formation de la générale formation profes-sionnelle	Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation			
Infractions mineures au code de la route Autres types d'infractions	(n=366) 12,3 4,1	(n=277) 21,7 4,3	(n=1 424) 12,5 11,5		(n=377) 13,3 8,0	(n=334) 13,2 10,5	(n=368) 11,4 13,3	(n=346) 9,8 27,8		
Total	16,4	26,0	24,0		21,3	23,7	24,7	37,6		

Là où les sous-groupes se démarquent davantage, c'est dans le type d'infractions signalées. Les jeunes non diplômés de la formation générale sont significativement plus nombreux à indiquer avoir commis d'autres types d'infractions que celles liées au Code de la sécurité routière : 11,5 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale comparativement à 4 p. 100 des jeunes des autres groupes. Parmi les jeunes non diplômés, les jeunes EDAA sont significativement plus nombreux à avoir commis ce type d'infraction. Le cas des jeunes en difficulté d'adaptation ressort de façon éloquente. Les problèmes décelés au moment de leur passage à l'école secondaire sont loin d'être résolus puisque près de 30 p. 100 indiquent avoir commis des infractions depuis leur départ de l'école secondaire.

Dans tous les groupes, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à signaler la présence d'infractions qu'elles soient liées au Code de la sécurité routière ou non. Dans l'enquête de Cloutier, on avait également observé cette différence selon le sexe. Selon les résultats obtenus dans ce cas, 18,6 p.100 des garçons avaient eu des problèmes avec la police comparativement à 6,7 p. 100 des filles.

7.4 Un indicateur général du bien-être personnel

Pour conclure l'entretien téléphonique, nous avons demandé aux jeunes : «De façon générale, dirais-tu que tu es une personne très heureuse, plutôt heureuse ou pas très heureuse?» Utilisée dans d'autres

enquêtes, cet indicateur permet d'effectuer certaines comparaisons. De plus, il constitue un indice intéressant de l'évaluation que la personne fait de sa situation personnelle:

«L'indice de bien-être personnel est le médium par lequel l'adolescent répondant nous indique s'il se sent bien dans sa peau ou non. C'est un peu notre baromètre du bonheur personnel tel que diagnostiqué par la première personne concernée : le jeune lui-même. Si vous voulez savoir si un adolescent réussit bien dans sa vie, demandez-lui s'il se sent bien dans sa peau¹.»

La majorité des jeunes évaluent plutôt positivement leur situation. Le taux de jeunes ayant répondu se considérer comme une personne pas très heureuse varie de 4 à 5 p. 100, exception faite des jeunes en difficulté d'adaptation. En effet, un ou une jeune sur dix appartenant à cet sousgroupe a répondu se considérer comme une personne «pas très heureuse», soit près du double de ce qui est observé dans les autres sous-groupes, ce qui vient ici confirmer les difficultés observées chez ce groupe en ce qui concerne les différents indicateurs, notamment sur le plan de la vie sociale.

^{1.} Richard CLOUTIER et autres, 1994, p. 96.

On peut d'ailleurs constater une association très nette entre l'évaluation générale faite par chaque jeune de sa situation personnelle et sa satisfaction au regard de sa vie sociale. Les jeunes insatisfaits de leur vie sociale ont indiqué, dans la moitié des cas, se considérer comme une personne «pas très heureuse» : cette proportion n'est que de 13 p. 100 chez ceux et celles qui se sont dits très satisfaits de leur vie sociale.

Il est intéressant de comparer les résultats obtenus à cette question dans d'autres enquêtes avec ceux de notre sondage¹. Dans l'enquête de Santé Québec portant sur l'ensemble de la population des jeunes Québécois et Québécoises de 15 à 19 ans, 4,1 p. 100 des personnes se qualifient de «pas très heureuses». Dans l'enquête sur les habitudes de vie menée par le MEQ auprès des jeunes de première à la cinquième secondaire, le taux s'établit à 6,5 p. 100. Enfin, dans l'enquête de Cloutier et autres, 6,9 p. 100 des jeunes s'estimaient «plutôt malheureux» ou «très malheureux».

Le tableau 7.10 présente les résultats obtenues dans notre enquête. Il y a peu de différence dans l'évaluation que font de leur bien-être personnel les jeunes des différents sous-groupes exception faite des jeunes en difficulté d'adaptation. Chez ces derniers et dernières, 10,1 p. 100 s'estiment comme des personnes «pas très heureuse» soit le double de ce qu'on observe dans les autres sous-groupe où le taux varie de 3,6 à 5,1 p. 100.

Il s'agit des enquêtes suivantes : Carmen BELLEROSE, Claudette LAVALLÉE et Jocelyne CAMIRAND, 1994 ;MEQ. Les habitudes de vie des élèves du secondaire, Rapport d'étude, Québec, Direction de la recherche et Université Laval, Centre de recherches sur les services communautaires, 1971; Richard CLOUTIER, 1994.

Tableau7.10 Perception de sa situation personnelle selon le sous-groupe

Personne se considérant comme : (n=2 064)	Jeunes diplômés de la formation générale	Jeunes non diplômés de la formation profes- sionnelle	Jeunes non diplômés de la formation générale					
			Total		Par sous- Jeunes non EDAA	groupes Jeunes en diff. Iégère	Jeunes en diff. grave	Jeunes en diff. d'adap- tation
	(n=366)	(n=276)	(n=1 422)		(n=377)	(n=334)	(n=368)	(n=245)
Très heureuse	46,2	51,1	46,2		47,2	47,0	48,6	34,2
Plutôt heureuse	49,2	45,3	48,7		48,5	47,9	46,5	55,7
Pas très heureuse	4,7	3,6	5,1		4,2	5,1	4,9	10,1
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

Malgré des modes différents dans la collecte des données, on peut constater une certaine consistance dans les résultats obtenus quand on demande aux jeunes de se prononcer sur leur niveau de bien-être personnel. En somme, les jeunes ayant répondu à notre sondage se comparent aux jeunes Québécois et Québécoises de leur groupe d'âge quant à leur évaluation de leur situation personnelle, à l'exception bien sûr des jeunes en difficulté d'adaptation.

En bref

Dans ce chapitre, il a été question de la vie sociale des jeunes ayant quitté l'école secondaire à partir de données sur leur réseau social, leur participation à un groupe ainsi que sur le soutien social qui leur est donné. Nous avons également questionné leurs jeunes sur les conduites asociales.

- Environ 10 p. 100 des jeunes ont un réseau social peu étendu. Ces jeunes voient leurs amis et amies une fois par semaine ou moins ou encore affirment passer la majorité de leur temps libre en solitaire. Ce sont surtout les filles non diplômés qui sont dans cette situation. Cette observation se confirme dans les activités pratiquées par les jeunes durant leur temps libre. Les garçons mentionnent davantage des activités engageant d'autres personnes, alors que les activités précisées par les filles font beaucoup moins référence aux relations sociales. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les filles en difficulté d'adaptation ont tendance à avoir un moins grand nombre d'activités sociales. Comparativement à l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises de leur groupe d'âge, on note chez les jeunes de notre étude une tendance à un isolement social plus grand;
- À partir d'indicateurs élaborés dans l'enquête générale de Santé Québec, nous avons questionné les jeunes sur le soutien social qui leur est donné. Les jeunes devaient dire s'il leur était possible de compter : sur la présence d'un confident ou d'une confidente, sur une personne qui peut les en cas de difficulté et sur la présence d'une personne qui leur démontre de l'affection. Les jeunes de notre enquête, tout comme les jeunes Québécois et Québécoises bénéficient généralement d'un bon soutien social. Les jeunes en difficulté d'adaptation se distinguent par un soutien social moins important : 12 p. 100 disent n'avoir personne à qui se confier, 5 p. 100 n'ont personne pour les aider en cas de problèmes importants (comparativement à 3.1 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale). Quand on demande aux jeunes de qualifier leur vie sociale, la majorité la jugent très satisfaisante ou satisfaisante. Les jeunes non diplômés en difficulté d'adaptation et dans une moindre mesure les jeunes en difficulté d'apprentissage sont les plus insatisfaits. Il faut y voir une relation entre l'occupation du ou de la jeune au moment de l'entrevue et sa satisfaction par rapport à sa vie sociale : les jeunes de ces deux sous-groupes étant plus souvent inactifs ou à la recherche d'un emploi;

- Les comportements asociaux fréquemment associés aux jeunes en difficulté d'adaptation perdurent après leur départ de l'école secondaire. Plus du quart affirment avoir eu des problèmes avec la police au cours de la dernière année pour des infractions ne relevant pas du Code de la sécurité routière. De façon générale, les comportements asociaux sont davantage le fait des jeunes non diplômés : 11,5 p. 100 rapportent ce type de problème comparativement à 4 p. 100 des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle;
- Quand on leur demande s'ils et si elles se considèrent comme une personne heureuse, la plupart des jeunes évaluent positivement leur situation, à l'instar des jeunes Québécois et Québécoises de leur groupe d'âge. On note une exception, soit les jeunes en difficulté d'adaptation. Le pourcentage de jeunes de ce sous-groupe qui ont répondu se considérer comme une personne «pas très heureuse» est le double de celui observé dans les autres sous-groupes. Cette donnée vient en quelque sorte confirmer les observations faites par rapport à la vie sociale de ce groupe de jeunes.

Conclusion

Notre sondage devait nous permettre de dégager un portrait de l'insertion sociale et de l'intégration professionnelle des jeunes non diplômés de la formation générale environ un an après leur départ de l'école secondaire. Nous voulions également savoir si la situation des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EDAA) pendant leur dernière année de fréquentation scolaire était comparable à celle des jeunes non diplômés n'ayant pas fait l'objet d'un tel classement.

Au total, 1 428 jeunes non diplômés de la formation générale ont participé à notre enquête. Ces jeunes non diplômés se divisent en quatre sous-groupes : les jeunes en difficulté d'adaptation, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage, les jeunes en difficulté légère d'apprentissage et les jeunes non EDAA. À des fins de comparaison, nous avons interrogé des jeunes non diplômés de la formation professionnelle ainsi que des jeunes ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires mais ne poursuivant pas leurs études au collégial ni à la formation professionnelle. Il faut dire que les jeunes diplômés de la formation générale sont non représentatifs de l'ensemble des titulaires d'un DES qui poursuivent majoritairement leurs études. Nous avons retenu les jeunes diplômés ne poursuivant pas leur formation parce que comme la majorité des jeunes non diplômés de la formation générale, ils et elles n'ont pas de préparation particulière pour occuper un emploi. En tout, 2 071 jeunes ont répondu à des questions posées par téléphone en avril et en mai 1996.

Les limites de l'enquête

Les jeunes de notre étude étaient au moment de l'entrevue âgés entre 16 et 21 ans; la majorité ayant 17, 18 ou 19 ans. Parler d'insertion sociale et d'intégration professionnelle lorsqu'il est question de jeunes de cet âge, c'est d'abord et avant tout décrire la situation de jeunes qui sont au début d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années. Les résultats de recherche nous indiquent que cette période de transition a tendance à s'allonger jusque vers la fin de la vingtaine.

Donc, il ne faut pas s'attendre à ce que nos données permettent de qualifier le niveau d'insertion sociale et d'intégration professionnelle de tel groupe de jeunes par rapport à tel autre groupe. Par contre, les résultats obtenus devraient nous permettre de préciser par rapport à chacun des aspects étudiés les difficultés rencontrées par les jeunes dans les mois qui suivent leur départ de l'école.

Bien que les jeunes interrogés dans notre enquête correspondent de par leurs caractéristiques générales à la population étudiée, à savoir l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale, les taux de réponse, particulièrement ceux obtenus auprès des jeunes en difficulté d'adaptation, laissent entendre que la population la plus en difficulté a été moins rejointe. Pour joindre le ou la jeune, nous avions les coordonnées de ses parents ou encore de son tuteur ou de sa tutrice pendant sa dernière année de fréquentation scolaire. Chez les jeunes en difficulté d'adaptation, on observe un nombre élevé de numéros inutilisables parce que le parent ou encore le tuteur ou la tutrice ont indiqué ne pas connaître les coordonnées du ou de la jeune. Sachant l'importance du soutien de la famille dans la situation de précarité où vivent une grande partie de ces jeunes, on peut faire l'hypothèse que les jeunes en rupture avec leur famille risquent davantage de vivre dans des conditions plus difficiles que celles rapportées par les jeunes que nous avons interrogés.

Les principales caractéristiques des jeunes

Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, 42 p. 100 étaient pendant leur dernière année scolaire classés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Au total, 23,7 p.100 étaient en difficulté grave d'apprentissage, 10,6 p. 100, en difficulté d'adaptation et 7,8 p. 100, en difficulté légère d'apprentissage.

Tous les sous-groupes sont majoritairement composés de garçons. Plus les difficultés sont grandes, plus le pourcentage de garçons est élevé. Les deux tiers des jeunes (EDAA) sont des garçons, alors qu'on en compte 55 p. 100 chez les jeunes diplômés ou non de la formation générale. La proportion la plus faible de filles (21,1 p. 100) se trouve chez les jeunes en difficulté d'adaptation.

Au moment de l'entrevue, 60 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale étaient âgés de 18 ans ou plus. Les différences d'âge observées entre les jeunes EDAA et ceux qui ne l'étaient pas sont peu importantes, à l'exception des jeunes en difficulté d'adaptation qui sont beaucoup plus jeunes. En effet, seulement 40 p. 100 avaient plus de 18 ans au moment de l'entrevue.

Quand on tient compte du type de famille de même que la scolarité et l'occupation des parents, on constate qu'une partie importante des jeunes non diplômés, particulièrement chez les jeunes en difficulté grave d'apprentissage et les jeunes en difficulté d'adaptation sont susceptibles de venir d'un milieu économiquement peu favorisé.

Les principaux constats

Tant pour les différents aspects dimensions de l'insertion sociale que de l'intégration professionnelle, nous ferons tout d'abord ressortir les tendances observées chez l'ensemble des jeunes non diplômés de la formation générale. Par la suite, nous verrons si les jeunes EDAA ont des comportements différents de ceux des autres jeunes diplômés ou non.

Le parcours scolaire et le départ de l'école secondaire

Comme il fallait s'y attendre, les jeunes non diplômés de la formation générale ont connu un début de scolarisation difficile. À l'âge de 7 ans, 13,4 p. 100 avaient déjà accumulé du retard scolaire comparativement à moins de 3 p. 100 des jeunes diplômés et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle. À 12 ans, c'est la moitié des jeunes non diplômés de la formation générale qui avaient redoublé au moins une année. Au même âge, 10 p. 100 des jeunes diplômés et le quart des jeunes non diplômés de la formation professionnelle avaient également redoublé une année scolaire.

Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, la situation des jeunes EDAA est encore pire. À 7 ans, 33,8 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage, 18,5 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation et 9,3 p. 100 des jeunes en difficulté légère d'apprentissage avaient déjà accumulé du retard. Pour leur part, les jeunes non diplômés de la formation générale non EDAA ont connu des débuts scolaires semblables à ceux des jeunes diplômés. C'est au milieu du primaire que les groupes commencent à se différencier.

Chez les jeunes diplômés de la formation générale ne poursuivant pas leur formation, le taux de redoublement de la première secondaire s'établit à 7,1 p. 100. Pour tous les groupes de jeunes non diplômés de la formation générale, et particulièrement les jeunes EDAA, l'entrée en première secondaire est une étape importante. En effet, la moitié des jeunes EDAA et le quart des jeunes non EDAA redoublent leur première secondaire.

Près des trois quarts des jeunes ont quitté l'école secondaire après l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire puisqu'ils et elles avaient 17 ans ou plus au 30 septembre 1994. Nous avons été étonnée du pourcentage important de jeunes non EDAA âgés de plus de 18 ans au moment du départ de l'école. Compte tenu de leur retard scolaire et par conséquent, du risque élevé d'abandon scolaire, ces jeunes auraient pu éventuellement bénéficier de soutien ou d'aide pour leur intégration au marché du travail notamment par l'entremise de stages. Les jeunes en

difficulté d'adaptation qui quittent l'école sont beaucoup moins âgés : 45 p. 100 avaient 16 ans ou moins au 30 septembre 1994 comparativement à un peu plus du quart des jeunes non diplômés de la formation générale.

Alors que 90 p. 100 des jeunes non diplômés fréquentaient une école ordinaire pendant leur dernière année à l'école secondaire, 20 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage ou encore en difficulté d'adaptation fréquentaient un autre type d'établissement surtout une école pour raccrocheurs ou raccrocheuses. À l'exception des jeunes en difficulté d'adaptation qui sont plus nombreux à quitter en cours d'année, le temps fort pour abandonner ses études, c'est l'été : quatre fois sur dix les jeunes choisissent de ne pas se représenter en septembre suivant.

Les jeunes EDAA se différencient peu des autres jeunes non diplômés de la formation générale quant aux motifs de l'abandon des études. C'est le manque de motivation qui est le plus souvent invoqué pour justifier l'abandon. Les raisons scolaires viennent au deuxième rang.

Un ou une jeune sans diplôme sur deux affirme que de façon générale il ou elle n'aimait pas l'école. Quand on leur demande ce qui leur plaisait le plus à l'école secondaire, les jeunes répondent d'abord les amis et la vie sociale. Un pourcentage non négligeable, soit un ou une jeune sur sept, affirme n'avoir aucun élément positif à signaler par rapport à sa dernière année de fréquentation scolaire. Les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à avoir une vision négative de l'école.

Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, le seul groupe qui pourrait avoir eu une préparation au marché du travail est celui des jeunes inscrit au Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP). Compte tenu des difficultés à reconnaître de façon certaine ces jeunes, nous avons regroupé ensemble les jeunes EDAA qui ont fait des stages au cours pendant leur dernière année à l'école secondaire. Ainsi, on constate qu'un peu moins du tiers de ces jeunes ont fait de tels stages.

Les trois quarts des stagiaires appartiennent à la catégorie des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et étaient âgés de 17 et 18 ans au moment des stages. Ces caractéristiques correspondent assez bien à celles de la population-cible du programme ISP. On se serait toutefois attendu compte tenu des caractéristiques des jeunes EDAA à retrouver un nombre plus élevé de stagiaires. Par exemple, comment se fait-il que seulement la moitié des jeunes en difficulté grave d'apprentissage aient fait de tels stages?

Parmi les emplois occupés par les stagiaires, on remarque une concentration dans des emplois d'ouvrières non spécialisés et d'ouvriers

non spécialisés du type artisanal. Cette catégorie regroupe des travailleurs et des travailleuses qui exécutent des tâches manuelles peu spécialisées dans des domaines tels que l'entretien et la réparation des automobiles, le dépannage des appareils électroménagers, etc. Le deuxième groupe de stagiaires se trouvent dans le secteur commercial dans des emplois de commis (d'épicerie, de pharmacie, de quincaillerie). Les milieux de stage varient de façon importante selon le sexe. Les garçons sont concentrés dans les fonctions d'ouvrier non qualifié alors que les filles se regroupent dans les secteurs des services aux particuliers (restauration et soins personnels) et des commerces.

Quand on compare les emplois occupés par les stagiaires avec ceux des jeunes de notre étude, on constate que ces derniers et ces dernières sont plus nombreux à travailler dans le secteur industriel que cela n'a été le cas durant leurs stages. En conséquence, ces jeunes sont également moins nombreux que les stagiaires à travailler dans le secteur commercial. Par ailleurs, comme on le verra, les jeunes ont tendance à changer de secteur d'emplois au gré de la demande des employeurs et des employeuses et des emplois disponibles.

Le fait d'avoir fait des stages améliore-t-il la situation des jeunes par rapport à l'emploi? Pour y répondre, nous avons comparé trois groupes : les jeunes non diplômés non EDAA, les jeunes EDAA ayant fait des stages et les jeunes EDAA n'en ayant pas fait. On constate que 46 p. 100 des jeunes ayant fait des stages étaient sur le marché du travail au moment de l'entrevue comparativement à 39,9 p. 100 des jeunes EDAA n'ayant pas fait de stages et 42,7 p. 100 des jeunes non diplômés non EDAA. Les différences observées entre les trois groupes sont plus importantes pour les filles. En effet, lorsque ces dernières font des stages, elles améliorent leur situation quant à l'emploi par rapport aux filles des groupes EDAA.

Donc, les stages semblent, du moins à court terme, avoir un impact positif sur l'intégration professionnelle des jeunes. Toutefois, ces données doivent être nuancées par le fait que nous n'avons pas recueilli suffisamment d'information sur la durée du stage et le type de stages pour en tirer des conclusions définitives.

L'intégration professionnelle

Au moment de l'entrevue, 42 p.100 des jeunes non diplômés de la formation générale avaient comme principale occupation un emploi, 25 p. 100 poursuivaient des études ailleurs qu'à l'école secondaire, 22 p. 100 étaient à la recherche d'un emploi et 11,0 p. 100 étaient inactifs. Si on considère uniquement les jeunes engagés dans une activité, que ce soit le travail ou les études, c'est plus du tiers des jeunes qui n'avaient pas

d'activité professionnelle, ni d'activité scolaire. La proportion est sensiblement la même que celle observée chez les jeunes diplômés de la formation générale. Au total, 75 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont actifs. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation se distinguent en étant plus nombreux à ne pas étudier ni travailler. Un ou jeune sur deux de ce sous-groupe est dans cette situation.

Sur le marché du travail, les jeunes peu importe le sous-groupe, occupent des emplois peu spécialisés. Les jeunes diplômés de la formation générale ont des emplois et des conditions de travail semblables à ceux des jeunes non diplômés de la même formation. Par contre, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle travaillent un plus grand nombre d'heures et touchent une meilleure rémunération horaire. Parmi les jeunes non diplômés du général, les jeunes EDAA ont un salaire légèrement inférieur à celui des non EDAA. Mais ce qui retient surtout l'attention, ce sont les différences selon le sexe. Les filles se trouvent dans des secteurs d'emploi différents, travaillent moins d'heures que les garçons et touchent un salaire horaire moins élevé : elles gagnent environ 2 \$ l'heure de moins que les garçons Les filles non diplômés de la formation de leur sous-groupe. professionnelle ont la rémunération horaire la plus élevée : elles ont la même rémunération que les garçons ayant le salaire horaire le plus faible, soit les garçons appartenant au groupe des jeunes en difficulté d'adaptation.

Les jeunes sont généralement satisfaits de leur travail et apprécient le genre de travail qui leur est confié. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage semblent les plus satisfaits de leur emploi : près d'un ou d'une jeune sur deux n'a pu mentionné d'aspect négatif par rapport à son travail. Par ailleurs, les jeunes diplômés sont plus nombreux à critiquer leur conditions de travail.

Le quart des jeunes non diplômés de la formation générale poursuivaient des études, surtout à l'éducation des adultes au moment de l'entrevue. La majorité de ces jeunes étaient inscrits à temps plein pour un deuxième semestre à un programme de formation générale. Le classement à l'éducation des adultes reflète les difficultés scolaires antérieures. Les jeunes non EDAA et en difficulté légère d'apprentissage étaient classés majoritairement au second cycle alors que les deux groupes de jeunes présentant le plus de difficultés dans leur parcours scolaire étaient classés au premier cycle. Un ou une jeune sur cinq parmi les jeunes en difficulté grave d'apprentissage se trouve dans une classe de niveau présecondaire.

Si les jeunes choisissent l'éducation des adultes, c'est d'abord parce qu'ils et elles se considèrent trop âgés pour continuer leur études au secteur des jeunes et encore estiment avoir l'âge de fréquenter le secteur des adultes. On a d'autant plus de chances de répondre dans ce sens si on appartient au groupe des EDAA. Le modèle pédagogique de l'éducation des adultes vient au deuxième rang parmi les raisons mentionnées par les jeunes pour expliquer le choix du secteur des adultes pour poursuivre leurs études.

Quand on leur demande ce qui leur plaît le plus à l'éducation des adultes, les jeunes, indépendamment de leur sous-groupe parlent du modèle pédagogique (60 p. 100) et des relations avec le personnel enseignant (22,9 p 100). C'est très différent de l'école secondaire, où l'aspect le plus apprécié était la vie sociale et le contact avec les amis et amies. Fait non négligeable, 40 p. 100 des jeunes n'avaient aucun commentaire négatif quant à l'éducation des adultes.

Un peu plus de 20 p. 100 des jeunes non diplômés se sont dits à la recherche d'un emploi au moment de l'entrevue. La majorité de ces jeunes avaient occupé au moins un emploi depuis leur départ de l'école secondaire. Il s'agit toutefois d'emplois de courte durée et le type d'emploi occupé ne diffère pas vraiment de ceux occupés par les jeunes qui travaillaient au moment de l'entrevue. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, le pourcentage à la recherche d'un emploi est plus élevé chez ceux et celles en difficulté d'adaptation. Avec les jeunes en difficulté grave d'apprentissage, ils et elles appartiennent aux sousgroupes qui semblent avoir plus de difficultés à trouver un emploi, du moins si on considère le pourcentage de jeunes qui n'ont pas réussi à obtenir un emploi depuis leur départ de l'école secondaire.

Un ou une jeune sans diplôme de la formation générale sur dix ne travaillait pas, ne cherchait pas d'emploi et n'étudiait pas au moment de l'entrevue. Plus que le sous-groupe, c'est le sexe qui sert à distinguer les raisons de l'inactivité des jeunes. La principale raison de l'inactivité des filles (60 p. 100) est en rapport avec des raisons personnelles et familiales. Quant aux garçons, ils diront que leur inactivité est temporaire puisqu'ils doivent commencer un emploi ou des études dans le tiers des cas. Un autre tiers justifient son inactivité par le désir de prendre une pause. Un peu moins d'un ou d'une jeune sur cinq (garçons et filles) ne cherche plus d'emploi en raison du découragement. Parmi les jeunes non diplômés inactifs, un peu plus du tiers ont été totalement inactifs depuis leur départ de l'école secondaire. C'est le double de ce qu'on observe chez les jeunes diplômés. Encore une fois, ce sont les jeunes en difficulté d'adaptation qui sont plus nombreux à faire partie de la catégorie des jeunes inactifs.

Le fait le plus important qui ressort en ce qui concerne l'intégration professionnelle des jeunes durant l'année qui suit leur départ de l'école secondaire est probablement le grand nombre de transitions que la majorité de ces jeunes ont vécues, surtout si ceux-ci et celles-ci étaient non diplômés de la formation générale. Si on considère les jeunes actifs de façon continue, c'est-à-dire des jeunes qui depuis leur départ de l'école secondaire, ont travaillé ou étudié sans connaître de périodes de chômage, on constate que le tiers seulement des jeunes non diplômés de la formation générale correspondent à cette définition. La situation est un peu meilleure pour les titulaires d'un DES puisque la moitié ont toujours été actifs depuis leur départ de l'école. Les jeunes non diplômés de la formation générale appartenant au sous-groupe des jeunes en difficulté d'adaptation sont les plus touchés par le chômage et l'inactivité. Les jeunes en difficulté grave d'apprentissage connaissent aussi des difficultés d'intégration, mais moins importantes que celle du premier groupe.

La poursuite des études à l'éducation des adultes fait partie du parcours d'un bon nombre de jeunes non diplômés de l'école secondaire, particulièrement de ceux et celles qui n'étaient pas classés EDAA, exception faite des jeunes en difficulté légère d'apprentissage. Près de la moitié des jeunes appartenant à ces deux sous-groupes ont suivi des cours principalement au secteur des adultes. La proportion est moins élevée dans les deux autres groupes puisque environ le tiers de ces jeunes ont tenté un retour en formation. Parmi ceux et celles qui l'ont fait, le tiers ont quitté à nouveau les études.

En conclusion, pour ce qui est du parcours d'intégration professionnelle des jeunes, on constate que leurs emplois, que les jeunes soient diplômés ou non, se ressemblent beaucoup non seulement en fait de type d'emploi, mais également en matière de conditions de travail. Par rapport aux emplois occupés, plus que le sous-groupe, c'est le fait d'être un garçon ou une fille qui différencie le plus les jeunes. Les jeunes diplômés ou non de la formation générale occupent des emplois peu spécialisés qui par conséquent ne demandent pas de compétences professionnelles particulières. Les jeunes non diplômés sont en compétition avec les jeunes diplômés pour les mêmes emplois. Le diplôme étant un critère de sélection des employeurs et des employeuses les jeunes non diplômés ont connu au cours de la dernière année davantage de périodes de chômage.

Parmi les jeunes non diplômés, les jeunes non EDAA et les jeunes en difficulté légère d'apprentissage ont un parcours presque similaire. Les jeunes en difficulté d'adaptation et dans une moindre mesure les jeunes en difficulté grave d'apprentissage ont tendance à vivre des embûches plus grandes au plan de l'intégration professionnelle.

Compte tenu du grand nombre de transitions que ces jeunes ont à vivre, nous avons examiné leurs perceptions de l'emploi ainsi que les difficultés liées à leurs démarches de recherche d'un emploi. Les jeunes, peu importe le sous-groupe accordent une grande importance au travail comme moyen de développement personnel. Les aspects plus utilitaires du travail (salaire et conditions de travail) viennent au deuxième rang. Les jeunes diplômés ont de plus grandes exigences à l'égard du marché du travail que les jeunes EDAA, particulièrement ceux et celles en difficulté grave d'apprentissage et en difficulté d'adaptation.

Ayant en poche leur diplôme d'études secondaires, les jeunes considèrent que leur réseau social et leur expérience de travail sont les facteurs les plus susceptibles de les aider à se trouver un emploi. Sans diplôme, on pense que celui-ci est le premier facteur premier pour obtenir un emploi. Considérant le chemin parcouru par les jeunes depuis leur départ de l'école secondaire, on constate que cette observation est relativement juste. Par ailleurs, un fait non négligeable est à souligner : un ou une jeune non diplômé sur cinq ignore quels sont les facteurs qui entrent en ligne de compte pour l'obtention d'un emploi.

Peu importe le sous-groupe, les jeunes indiquent rencontrer sensiblement les mêmes difficultés dans la recherche d'un emploi : passer l'entrevue de sélection, faire valoir ses compétences et qualités personnelles, ainsi que répondre aux exigences des employeurs et des employeuses quant à la formation et à l'expérience exigées sont les principales difficultés auxquelles doivent faire face les jeunes au moment de postuler un emploi. Encore une fois, un pourcentage de jeunes relativement important, soit 10 p. 100 ne savaient pas quoi répondre à cette question. Il semble donc que ces jeunes diplômés ou non bénéficieraient de renseignements sur le fonctionnement du marché du travail ainsi que sur les démarches liées à la recherche d'un emploi.

L'autonomie et la vie familiale

Parce que les emplois sont précaires, le soutien de la famille est indispensable pour beaucoup de jeunes. Dans les faits, la majorité demeurent chez leurs parents. Chez l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises de 16 à 19 ans, 91,7 p. 100 des jeunes demeurent au domicile de leurs parents. Pour les jeunes non diplômés de la formation générale, 84,4 p.100 demeurent chez leurs parents. Les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont les plus nombreux à vivre à l'extérieur du domicile familial : c'est le cas d'un peu moins du quart de ces jeunes (23,5 p. 100). Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à vivre ailleurs que dans leur famille. Dans tous les sous-groupes, les filles sont

proportionnellement moins nombreuses que les garçons à vivre dans leur famille. L'autre variable le plus directement corrélée avec le lieu de résidence est le type de famille auquel appartient le ou la jeune. La proportion de jeunes vivant dans leur famille est plus élevée chez ceux et celles qui viennent d'une famille biparentale, et ce, dans tous les sousgroupes.

La majorité des jeunes vivant au domicile de leurs parents ont dit avoir de bonnes relations avec leurs parents. On s'entend généralement mieux avec la mère qu'avec le père. Le type de famille est étroitement lié au niveau d'entente avec les parents. Lorsque le ou la jeune vit avec ses deux parents, sa perception des relations tant avec son père qu'avec sa mère est généralement plus positive.

L'aspiration à l'autonomie résidentielle est tributaire non seulement de la situation économique du ou de la jeune mais également de ses relations avec ses parents. Mieux on s'entend avec ses parents, moins on désire aller vivre ailleurs. En somme, quand les relations sont bonnes, les jeunes ont tendance à reporter le départ de la maison familiale, même si les conditions économiques pouvaient le leur permettre.

Un peu plus de 40 p.100 des jeunes non diplômés de la formation générale reçoivent de l'argent de leurs parents pour leurs dépenses personnelles. Les jeunes aux études sont ceux et celles qui reçoivent en plus grand nombre une aide financière de leurs parents : les deux tiers en reçoivent. Lorsque le ou la jeune occupe un emploi, la contribution des parents diminue. Un ou une jeune sans diplôme de la formation générale sur quatre reçoit quand même de l'aide financière de ses parents pour ses dépenses personnelles lorsqu'il et elle occupe un emploi. Lorsque les jeunes travaillent, environ le tiers, et ce peu importe le sous-groupe, apportent une contribution financière à leur famille.

Environ 15 p. 100 des jeunes non diplômés de la formation générale vivent en dehors du domicile de leurs parents. La majorité demeurent en appartement. Les filles sont plus nombreuses à connaître une vie de couple alors que les garçons vivent davantage seuls ou avec des colocataires. Une partie importante de ces jeunes doivent compter sur une aide pour assurer leur subsistance puisque les deux tiers sont sans emploi.

Lorsque les jeunes ne vivent plus avec leurs parents, la majorité maintiennent des contacts fréquents avec ceux-ci particulièrement avec leur mère. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation et dans une moindre mesure les jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont les plus nombreux à ne pas avoir de contacts fréquents avec leurs parents.

Le retour au domicile familial est toujours possible en cas de problèmes majeurs pour la plupart de jeunes. Les trois quarts des jeunes non diplômés de la formation générale affirment que leurs parents seraient d'accord pour les voir réintégrer le domicile familial. Les jeunes appartenant aux deux sous-groupes où on a observé des relations moins fréquentes avec les parents sont également ceux et celles pour qui le retour au domicile familial fait plus problème. Seulement 60 p. 100 des jeunes en difficulté grave d'apprentissage et 58,3 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation comparativement à plus de 80 p. 100 des jeunes non EDAA croient de façon certaine que leurs parents accepteraient de les voir revenir vivre au domicile familial.

La vie sociale

Tout comme la majorité des jeunes Québécois et Québécoises de leur âge, les jeunes de notre étude bénéficient généralement d'un réseau social qui peut les soutenir. Parmi les jeunes non diplômés de la formation générale, les jeunes en difficulté d'adaptation sont plus nombreux à ne pas pouvoir compter sur un tel réseau.

La majorité des jeunes estiment que leur vie sociale est très satisfaisante ou satisfaisante. Les jeunes non diplômés en difficulté d'adaptation et dans une moindre mesure, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage sont les plus insatisfaits. Il faut y voir une relation entre le fait que ces jeunes sont moins actifs que les jeunes des autres groupes et que la relation entre l'activité et la satisfaction au regard de la vie sociale est très importante. En d'autres mots, lorsque les jeunes sont sur le marché du travail ou aux études, ils et elles généralement plus tendance à être satisfaits de leur vie sociale.

Si on observe d'un point de vue général peu de différences entre les jeunes non diplômés ou non quant à leur participation sociale et au réseau qui peut les soutenir, il en va autrement des comportements asociaux. Plus de 11 p. 100 des jeunes non diplômés rapportent avoir connu des problèmes avec la police au cours de la dernière année, problèmes non liés à des infractions mineures au Code de la sécurité routière. Au total, 4 p. 100 des titulaires d'un DES et des jeunes non diplômés de la formation professionnelle rapportent ce type de problème comparativement à 28 p. 100 des jeunes en difficulté d'adaptation.

Quelques pistes de réflexion

Le premier objectif de notre recherche était de décrire la situation d'insertion sociale et d'intégration professionnelle des jeunes non diplômés de la formation générale quelques mois après leur départ de

l'école en portant une attention particulière aux jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Ainsi on peut dire que globalement par rapport aux différents aspects considérés, particulièrement celui de l'emploi, les jeunes en difficulté grave d'apprentissage mais surtout les jeune en difficulté d'adaptation semblent connaître plus de problèmes que les autres jeunes non diplômés de la formation générale. À l'opposé, les jeunes non diplômés de la formation professionnelle sont ceux et celles qui s'en tirent le mieux. Par ailleurs, les jeunes EDAA qui ont fait des stages semblent également mieux s'intégrer au marché du travail que ceux et celles qui appartiennent à ces sous-groupes et qui n'ont pas fait de stages.

Ce que nous laissent voir ces résultats, c'est d'abord l'importance d'une formation à l'emploi, même minimale, comme facteur pouvant faciliter l'intégration professionnelle. Il est certain que plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle dans l'obtention d'un emploi. Toutefois, le fait que le ou la jeune ait acquis certaines compétences, comme c'est le cas des jeunes non diplômés de la formation professionnelle ou encore certaines habiletés, comme c'est le cas des stagiaires, plaident en faveur d'offrir le plus possible aux jeunes qui quittent l'école une préparation immédiate au marché du travail, particulièrement lorsque les possibilités d'obtenir un diplôme sont peu probables.

Les emplois occupés par les jeunes qui ne sont plus à l'école diffèrent peu des emplois occupés par les autres jeunes de leur âge. Ce sont des emplois peu qualifiés qui n'exigent pas une formation très importante. En ce sens, l'orientation du programme d'insertion sociale et professionnelle où la formation a pour objectif de développer l'employabilité se révèle intéressante puisque les jeunes travailleront dans des emplois interchangeables qui nécessitent peu de compétences professionnelles. Cela n'empêche pas que, lorsqu'ils et elles ont acquis un minimum de compétences professionnelles, les jeunes sont avantagés en ce qui concerne le marché du travail.

Évidemment, l'information dont on dispose sur les stages est partielle. Il y aurait avantage à mieux connaître ce type de formation : le nombre de stages, le type de stage, etc. Dans ce sens, il devrait être possible dans les fichiers administratifs de repérer au moins ceux et celles qui se sont inscrits en Insertion sociale et professionnelle (ISP).

Sur le plan de la perception du marché du travail et des facteurs qui entrent en jeu pour l'obtention d'un emploi, nous avons constaté avec étonnement que les jeunes utilisent peu les moyens que le système public met à leur disposition et qu'un pourcentage important semblent ignorer les facteurs en jeu. On peut penser que les jeunes de notre étude ne font pas partie des populations cibles auxquelles s'intéressent les organismes dont le mandat est précisément centré sur l'aide à l'intégration socioprofessionnelle. En effet, ces programmes s'adressent le plus souvent aux prestataires de programmes sociaux. Or, la grande partie des jeunes, soit en raison de leur âge ou de leur mode de résidence, ne sont pas admissibles à ces programmes.

Une partie importante des jeunes a des besoins importants en matière de connaissance du marché du travail. Un ou une jeune sur cinq parmi les jeunes non diplômés de la formation générale ne connaît pas les facteurs qui influent sur l'obtention d'un emploi; 13 p.100 ne savent pas quoi faire valoir à l'employeur ou à l'employeuse au moment de solliciter un emploi. Nous pensons que des efforts supplémentaires devraient être faits pour offrir à ces jeunes des services dont l'objectif serait d'augmenter leur employabilité.

On sait qu'à cet âge les choix ne sont pas définitifs, les jeunes peuvent toujours revenir aux études. D'ailleurs, c'est ce qu'on observe chez bon nombre. Que le ou la jeune ait connu des périodes d'activité au cours de l'année reflète bien la précarité et l'instabilité des emplois auxquels ils et elles ont accès. Par ailleurs, ceux et celles (leur nombre est relativement élevé) qui n'ont ni travaillé, ni étudié pendant l'année sont dans une situation qui risque de les mener à l'exclusion durable. La situation de ces jeunes est donc préoccupante.

Une autre piste de réflexion nous est suggéré par les données sur le parcours scolaire des jeunes. Ces dernières nous ont confirmé ce que nous connaissions déjà, à savoir l'importance de l'échec scolaire dans le processus du décrochage scolaire. Nous avons constaté qu'une majorité de jeunes non diplômés de la formation générale avaient connu des échecs. Ces échecs étaient plus précoces lorsque ces jeunes étaient classés EDAA à la fin de leur parcours scolaire. Il y a lieu de poursuivre la réflexion sur l'échec scolaire mais surtout sur la prévention de l'échec à l'école primaire. Par ailleurs, nos données viennent une fois

de plus de montrer les difficultés vécues par les garçons, et ce, dès le début de leur scolarisation.

Enfin, les données nous démontrent que les jeunes non EDAA se confondent globalement avec ceux et celles qui sont en difficulté légère d'apprentissage. À la limite, compte tenu de leur parcours scolaire, les jeunes non EDAA auraient tout aussi bien pu appartenir au sous-groupe des jeunes en difficulté légère d'apprentissage. Nous nous questionnons donc sur l'utilité de maintenir ce sous-groupe parmi les EDAA.

Un autre aspect sur lequel nous aimerions attirer l'attention : la situation des jeunes en difficulté d'adaptation. Un pourcentage non négligeable de ces jeunes semblent avoir des problèmes dans tous les domaines, que ce soit par rapport au marché du travail, à la vie familiale ou la vie sociale. Par ailleurs, ces jeunes quittent l'école plus tôt que les autres. En raison de leur âge, ils et elles ont peu accès que ce soit à la formation professionnelle ou aux stages. En outre, ces jeunes ont des problèmes sociaux importants : une vie sociale moins satisfaisante et des conduites asociales plus marquées. Il y a là une réflexion à mener sur les actions qui pourraient être mises en oeuvre au moment où ces jeunes fréquentent l'école secondaire.

Bibliographie

- ALLARD, Réal, et Jean-Guy OUELLETTE. «Profil descriptif d'une clientèle de jeunes à risque», Éducation et francophonie, vol. XXII, n° 1, avril 1994, p. 17-24.
- BATTAGLIOLA, Françoise. «La disqualification sociale des sans diplôme», *Perspectives*, vol. XXV, n° 3, septembre 1995, p. 449-462.
- BEAUCHESNE, Claude. De l'école secondaire à l'éducation des adultes, Enquête auprès des jeunes de moins de vingt ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, 65 p.
- BEAUCHESNE, Claude, et Suzanne DUMAS, Étudier et travailler, Enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1993, 105 p.
- BELLEROSE, Carmen, Claudette LAVALLÉE et Jocelyne CAMIRAND. Santé Québec. Et la santé, ça va en 1992-1993? Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993. vol. 1, Québec, Santé Québec, Gouvernement du Québec, 1995, 412 p.
- BELLEROSE, Carmen, Claudette LAVALLÉE et Jocelyne CAMIRAND. Enquête sociale et de santé 1992-1993, Faits saillants, Québec, Santé Québec, Gouvernement du Québec, 1994, 71 p.
- BOURASSA, Bruno. L'intégration au travail des jeunes en difficulté d'intégration et d'apprentissage, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, 1993, 254 p.
- BRAIS, Yves. Retard scolaire et risque d'abandon scolaire au secondaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1991, 55 p.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Enquête sur le mode de vie des étudiants du secondaire professionnel et du collégial, Québec, 1996, 272 p.
- CAMIRAND, Jocelyne. *Un profil des enfants et des adolescents québécois, Monographie n° 3*, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1996, 194 p.
- CHAREST, Diane. L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes handicapés, Résultats d'un sondage auprès des jeunes handicapés non diplômés de l'école secondaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, septembre 1997, 134 p.

- CLOUTIER, Richard, et autres. *Ados, familles et milieu de vie. La parole aux ados!*, Sainte-Foy, Université Laval, Centre de recherches sur les services communautaires, 1994, 124 p.
- CLOUTIER, Richard, et autres. Nos ados et les autres, Étude comparative des adolescents des centres jeunesse du Québec et des élèves du secondaire, Sainte-Foy, Université Laval, Centre de recherches sur les services communautaires, 1994, 154 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire, Avis à la ministre de l'Éducation, Québec, 1996, 112 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. L'intégration scolaire des élèves handicapés et en difficulté, Avis à la ministre de l'Éducation, Québec, août 1996, 124 p.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, Québec, ministère de l'Éducation, 1991, 69 p.
- DEPOLO, Marco, Franco FRACCAROLI et Guido SARCHICHELLI. «Tactique d'insertion professionnelle pendant la transition de l'école au travail», *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 22, n° 4, 1993, p. 305-316.
- DUBOUCHET, Louis. «Les jeunes et les politiques d'insertion», dans Gilbert BERLIOZ et Alain RICHARD (dir.), Les 15-25 ans, acteurs dans la cité, Paris, Éditions Syros, 1995, Paris, p. 25-34.
- FOURNIER, Geneviève, Sylvie DRAPEAU et Jacques A. THIBEAULT. «Croyances vocationnelles des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion socio-professionnelle selon leur profil socio-démographique», *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 20, n° 2, 1995, p. 109-128.
- GALLAND, Olivier. «Les jeunes et l'exclusion», dans Serge PAUGAM(dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte/Textes à l'appui, 1996, p. 183-206.
- GALLAND, Olivier. «Sociologie de la jeunesse en France : bilan et perspectives», dans Actes du colloque «Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives», juin 1995, p. 13-23.
- GAUTHIER, Madeleine. *Une société sans les jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 390 p.
- GAUTHIER, Madeleine. L'insertion de la jeunesse canadienne en emploi, Rapport de recherche, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 106 p.

- GAUTHIER, Madeleine, et Lucie MERCIER. La pauvreté chez les jeunes. Précarité économique et fragilité sociale. Un bilan, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 190 p.
- GAUTHIER, Madeleine, et autres. Les 15-19 ans Quel présent? Vers quel avenir?, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection «Culture et société», 1997, 52 p.
- GENSBITTEL, Michel Henri, et Christine MAINGUET. «La transition entre l'école et l'emploi», Formation et emploi, Indicateurs des systèmes d'enseignement, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE, 1995, chapitre 5, p. 55-67.
- GILBERT, S., et autres. Le suivi de l'enquête auprès des sortants : document d'information, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, avril 1995, 59 p.
- GILBERT, S., et autres. Après l'école, Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1993, 75 p.
- GROVES, Robert M., et autres. *Telephone survey methodology*, John Wiley & Sons, 1988, 581 p.
- GUTH, Suzie (dir.) *L'insertion sociale. Actes du colloque Sociologie IV*, t. 1, L'Harmattan, 1994, 292 p.
- INSEE. Guide des catégories socioprofessionnelles, Paris, 1984.
- LANCTÔT, Pierre, et Nicole LEMIEUX. Commencer sa vie d'adulte à l'aide sociale, ministère de la Sécurité du revenu, Direction générale des politiques et des programmes, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques novembre 1995, 132 p.
- LEROUX, Annie. *Une insertion sociale et professionnelle pour tous les jeunes*, Département des statistiques, Études et prévisions sur les jeunes et la formation continue, Direction de l'évaluation et de la prospective, dans Éducation et Formation, n° 41, 1995, p. 43-59.
- MATEO, Alaluf. «Insertion et formation en alternance des jeunes : des acteurs piégés par les structures», dans Claude LAFLAMME(dir.). La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation, Éditions du CRP, 1993, p. 67-82.

- McCAUL, Edward J., et autres. «Consequences of dropping out of school: Findings from high school and beyond», *The Journal of Educational Research*, vol. 85, n° 4, mars/avril 1992, p. 198-207.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Les habitudes de vie des élèves du secondaire, Rapport d'étude, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Université Laval, Centre de recherches sur les services communautaires, 1971, 74 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation, édition 1995,* Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des ressources informationnelles, 1996, 127 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES et CENTRE D'ÉTUDES ETHNIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. Actes du séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants, Séminaire tenu du 28 février au 3 mars 1994 à Montréal, à l'Université de Montréal, 1994, 353 p.
- OCDE. Les jeunes handicapés et l'emploi, Paris, 1994, 145 p.
- PITROU, Agnès. « De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, nº 2, automne 1995, p. 27-42.
- SPAIN, William, et Dennis SHARPE. Youth transition into the labour market the early school leavers: initial survey-summary report, Project sponsored by the Newfoundland and Labrador Department of Education and the Canada/Newfoundland Youth Employment Strategies Programm, novembre 1990, 149 p.
- STERCQ, Catherine. *Alphabétisation et insertion socio-professionnelle*, Bruxelles, Institut de l'Unesco pour l'éducation, Université de Boeck, 1994, 141 p.
- TROTTIER, Claude. Émergence et constitution du champ de l'insertion professionnelle dans les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 15-43.
- TROTTIER, Claude. «L'Insertion professionnelle des jeunes en difficulté», *Pour favoriser la réussite scolaire, réflexions et pratiques, Québec,* Centrale de l'enseignement du Québec, Éditions Albert St-Martin, 1992, p. 143-155.
- VIOLETTE, Michèle. La formation professionnelle au secondaire : une formation sans les jeunes?, Enquête auprès de trois groupes d'élèves, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1995, 130 p.

- VIOLETTE, Michèle. La vie scolaire au secondaire, Sondage auprès des élèves et des responsables de la vie scolaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1995, 56 p.
- VIOLETTE, Michèle. L'école... facile d'en sortir, mais difficile d'y revenir, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1991, 118 p.
- WACH, Monique. «Les représentations du travail. Une enquête auprès des jeunes en lycée professionnel», *Comprendre le travail-Éducation permanente*, nº 117, 1993-1994, p. 113-120.
- WAGNER, Mary, et autres. What happens next? Trends in postschool outcomes of youth with disabilities. The second comprehensive report from the National Longitudinal Transition Study of Special Education Students, Washington, U.S.Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, 1992, 341 p.
- WAGNER, Mary, et autres. What makes a difference? Influence of postschool outcomes of youth with disabilities. The third comprehensive report from the National Longitudinal Transition Study of Special Education Students, Washington, U.S. Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, 1993, 171 p.
- WAGNER, Mary, et autres. Youth with disabilities: How are they doing? The first comprehensive report from the National Longitudinal Transition Study of Special Education Students, Washington, U.S. Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, 1991, 591 p.